

CC - 106 M
C. G. - PATRIMOINE
RELIGIEUX

M É M O I R E

PRÉSENTÉ À L'INTENTION
DE LA COMMISSION DE LA CULTURE
EN REGARD AU PATRIMOINE RELIGIEUX

Par

Monsieur Serge Létourneau, président
Comité de sauvegarde de l'Église St-Laurent
2259, rue St-Hubert, Jonquière Qc G7X 5P1

Octobre 2005

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
HISTORIQUE.....	1
COMITÉ DE SAUVEGARDE.....	1
PROJET DU COMITÉ DE SAUVEGARDE.....	2
CONSÉQUENCES.....	3
CONSIDÉRATIONS.....	3
RECOMMANDATIONS.....	4
CONCLUSION.....	5
ANNEXE	

INTRODUCTION

Le comité de sauvegarde de l'église St-Laurent de l'arrondissement Jonquière à Ville de Saguenay est très heureux de la venue en région de la Commission de la culture et vous remercie de nous accueillir. Après avoir vécu une année des plus tumultueuses suite à la fermeture au culte de notre église, il est très réconfortant de constater que nous ne sommes pas seul à nous préoccuper de la conservation et de l'utilisation du patrimoine religieux dans le plus grand intérêt des communautés qui les ont érigés.

HISTORIQUE

L'église St-Laurent est une église de style "Don Bello" construite en 1938. C'est un édifice bien construit qui possède un toit de cuivre et une structure de béton. Elle a une qualité acoustique de très haut niveau. Elle jouit d'un orgue à tuyaux (2013) lesquels ont été spécialement calibrés par rapport à la grandeur et l'acoustique du temple. Avec ces trois (3) claviers et vingt-neuf (29) jeux de style néo-classique et de marque Casavant Frères, elle fait l'envie de tout le diocèse. L'orgue était utilisé par les élèves du Conservatoire de musique de Chicoutimi et Radio-Canada y a diffusé à plusieurs reprises de grands concerts. Cet orgue a une valeur approximative de 500 000 \$.

Vous devez savoir que l'église St-Laurent était entièrement payée et possédait une réserve de 400 000 \$. L'apport de la chorale favorisait une excellente participation des fidèles. La paroisse jouit d'un potentiel de location élevée. Une réflexion s'impose...

Pourquoi fermer une église qui assurait le maintien des services par une fréquentation importante, des finances irréprochables et des bénévoles en grand nombre !

COMITÉ DE SAUVEGARDE

- En 2003, il y a eu fusion des paroisses St-Laurent, Ste-Marie et Notre-Dame-de-Fatima ce qui a résulté Notre-Dame-de-la-Paix.
- Au printemps 2004, un comité paroissial travaille sur l'avenir des immeubles. Le rapport de ce comité sera soumis à l'automne et en attendant, le pasteur à plusieurs reprises nous a avisés de ne pas nous inquiéter et niait les rumeurs de fermeture de St-Laurent.
- Le 8 août 2004, un avis paru seulement dans le feuillet paroissial indiquait qu'une réunion des paroissiens se tiendrait le 15 septembre 2004. Les sujets mentionnés à l'ordre du jour étaient rapport et recommandations du comité paroissial des immeubles, opinion des paroissiens et questions d'éclaircissement. Surprise ! Nous nous sommes retrouvés devant deux votes, le premier pour accepter pour qu'un seul lieu de culte soit conservé et le deuxième, pour déterminer le choix de l'église.

- Devant le résultat de conserver l'église Ste-Marie, il y eut beaucoup de déceptions. Suite à cette rencontre, plusieurs demandèrent de réagir à cette situation pour que l'on forme le comité de sauvegarde de l'église St-Laurent.
- La première étape du comité a été d'organiser une pétition sur une base volontaire dans le but de conserver un lieu de culte à l'église St-Laurent. Au-delà de 5 000 personnes, majoritairement de St-Laurent et des paroisses environnantes, signèrent la pétition. Une copie est disponible pour consultation.
- Des représentants du comité ont rencontré l'évêque du diocèse à trois reprises. Il est entendu que les discussions qui sont tenues entre l'évêque et les membres du comité vont demeurer secrètes. Toutefois, nous avons demandé à l'évêque un délai afin d'effectuer une recherche plus approfondie dû aux nombreuses zones grises dans la procédure du dossier. Malgré tout, le statu quo de fermer l'église St-Laurent a été maintenu.
- Suite au refus du diocèse de nous accorder un délai, nous avons fait une première conférence de presse au mois d'octobre 2004 qui a été suivie de deux rencontres de paroissiens dont 425 personnes y ont assisté (une en après-midi, l'autre en soirée). Nous pouvons vous confirmer que l'état d'âme des paroissiens était au plus bas. Ils étaient déçus en donnant un appui indéfectible au comité.
- Lors de la fermeture d'un l'immeuble, des réactions négatives sont à prévoir. À titre d'exemple, le Village de sécurité routière a subi des dommages importants, faut-il se questionner ?
- Une conférence de presse intitulée "constat d'échec" indiquant une baisse important des fidèles, une diminution marquée des quêtes du dimanche, un résultat dramatique de la capitulation, etc. a eu lieu en février 2005.

PROJET DU COMITÉ DE SAUVEGARDE

Le 1^{er} mars 2005, le comité a soumis au conseil de fabrique de la paroisse un projet à caractère communautaire afin de prendre en charge l'église et le presbytère. Les prévisions budgétaires furent dès le départ plus que prometteuses et ce, sans publicité. Ce projet favorisait le maintien des organismes et activités paroissiales au sous-sol de l'église et l'ajout de nouveaux locataires pour le presbytère lesquels offriraient des services à la population du quartier et des environs.

Nous avons rencontré les responsables des deux salons funéraires pour initier une démarche de services pour que la sacristie et l'église puissent offrir : salon d'exposition, funérailles et autres services communautaires.

L'élément important de maintenir un service au culte à la paroisse a été catégoriquement refusé. Le comité de sauvegarde a rencontré les membres du conseil de la fabrique Notre-Dame-de-la-Paix concernant la prise en charge de la gestion des finances et des immeubles de la paroisse St-Laurent avec leur collaboration. Encore là, ce fut un échec... Nous croyons que les personnes rencontrées n'avaient pas l'autorité de décider. Nous attendons toujours un signal favorisant une consultation au sujet de projets communautaires de notre église. Malgré tous les efforts du comité de sauvegarde, les refus ont continué à démanteler la paroisse. On a chassé au fur et à mesure tous les services communautaires.

CONSÉQUENCES

Les conséquences sur la vie paroissiale sont de nature sociale, financière, communautaire et les édifices se dégradent rapidement.

Nous assistons à une baisse drastique de la pratique religieuse, des revenus et de l'implication bénévole ainsi qu'à une détérioration des édifices.

La paroisse St-Laurent est un quartier du centre-ville habité par des gens de revenus modestes, d'immigrants, de personnes seules ou âgées et limités dans leur moyen de déplacement.

Les organismes et leurs activités ont connu une baisse significative de la participation ce qui rend leurs services à court et moyen terme improbable.

Dans nos rencontres, nous avons prévu et signifié ces conséquences négatives. Malheureusement, on ne nous a pas écoutés. Les médias ont fait écho de notre position à quelques reprises.

CONSIDÉRATIONS

L'église, la paroisse est encore le cœur du tissu social. C'est dans la paroisse que nous naissons, vivons et apprenons les premiers liens de socialisation.

Des études sociologiques nous disent de faire très attention entre la pratique religieuse et la foi (croyance). Notre société a tellement évolué que les besoins ont changé. L'église est encore le lieu de rassemblement le plus près du citoyen. Nous devons nous acclimater aux nouveaux besoins en rendant nos églises plus polyvalentes.

La créativité, le leadership, l'esprit d'entreprise manifesté par nos citoyens sont capables de donner à ces biens immobiliers leur pleine utilité.

Nous devons nous mettre ensemble, paroisse, ville, état pour garder à nos immeubles leur vocation fondamentale "SERVIR".

Mgr Jean-Claude Turcotte précise dans son langage qu'il faut prendre en considération la participation du peuple. Pour lui c'est très important, nous y croyons.

La recherche qu'à fait Radio-Canada avec l'appui de plusieurs spécialistes confirment cette hypothèse. Les expériences de fermeture nous portent à penser à un nouveau mode de gestion de notre patrimoine religieux.

RECOMMANDATIONS

Nous vous soumettons quelques recommandations :

- Prendre les moyens adaptés dans chaque milieu pour le maintien du patrimoine.
- Éviter à tout prix la vente de nos biens collectifs sous n'importe lequel prétexte. Il nous faut demeurer les gardiens de nos biens amassés à grand prix par nos prédécesseurs.
- Instaurer une étroite collaboration entre les comités locaux du patrimoine de la paroisse, de la ville et de l'état.
- Maintenir le tissu social paroissial par la participation aux offices religieux (messes) et les services aux paroissiens via les organismes et activités communautaires.
- La création d'une corporation dans la paroisse laquelle aurait comme objectif le maintien du patrimoine. Des modèles existent déjà.
- Rendre nos églises polyvalentes, lesquels doivent retrouver leur identité en leur donnant une nouvelle vocation. Ce sont des trésors sous-utilisés.
- Les villes ne doivent pas prendre la gestion des bâtiments en raison des coûts élevés mais nous croyons qu'elles pourraient être un appui solide lors de l'émergence de nouveaux projets via une consultation par arrondissement.
- Il est important que nos responsables diocésains pensent à un mode de changement. Il est illusoire de penser que la solution se trouve dans l'expression très connue "small is beautiful".
- Quand dans un milieu des citoyens prennent en main la défense, la protection et l'usage du patrimoine, il est primordial que les dirigeants leur donnent leur appui.

- Dans les projets de rénovation de nos édifices, nous devons encourager, en collaboration avec l'état, des moyens pour diminuer nos coûts au niveau des dépenses énergétiques.
- Il est impératif pour le succès de tout changement que nos responsables hiérarchiques dans nos diocèses pensent à des modèles de consultation, d'expertise de participation et de décision plutôt qu'à des modèles de direction.

CONCLUSION

Nous vous remercions de nous avoir écoutés. Nous demeurons disponibles pour toutes questions que soulève la présentation de ce mémoire.

Nous croyons fermement à la capacité de notre peuple de participer activement à la sauvegarde de notre patrimoine religieux.

ANNEXE

AVIS DE CONVOCATION

AVENIR DE NOS IMMEUBLES ASSEMBLÉE DES PAROISSIENNES ET PAROISSIENS DE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX

Toute personne catholique de 18 ans et plus,
résidant dans les limites de la paroisse est invitée à
une réunion très importante concernant l'avenir de
nos immeubles.

Cette assemblée aura lieu le mercredi 15
septembre 2004, à 19h30, au sous-sol de l'église
Notre-Dame-de-Fatima.

À l'ordre du jour :

1. Présentation du rapport et des recommandations du comité paroissial des immeubles au Conseil de Fabrique;
2. Proposition du Conseil de Fabrique;
3. Questions d'éclaircissement;
4. Réactions des participantes et participants;
5. Opinion des paroissiennes et paroissiens;
6. Suivi à cette rencontre;
7. Levée de l'assemblée.

Donnée à Jonquière
le 8 août 2004


Yves Gagnon, ptre et président du Conseil de Fabrique

INFORMATIONS

AVIS DE CONVOCATION*Bulletin***AVENIR DE NOS IMMEUBLES****ASSEMBLÉE DES PAROISSIENNES ET PAROISSIENS
DE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX**

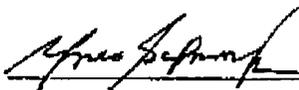
Toute personne catholique de 18 ans et plus, résidant dans les limites de la paroisse, est invitée à une réunion très importante concernant l'avenir de nos immeubles. Cette assemblée aura lieu le **mercredi 15 septembre 2004 à 19h30 au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Fatima.**

A l'ordre du jour :

1. Présentation du rapport et des recommandations du comité paroissial des immeubles au Conseil de Fabrique;
2. Proposition du Conseil de Fabrique;
3. Questions d'éclaircissement;
4. Réactions des participantes et participants;
5. Opinion des paroissiennes et paroissiens;
6. Suivi à cette rencontre;
7. Levée de l'assemblée.

**On y va?
On y va!**

Donnée à Jonquière
le 8 août 2004



Yves Gagnon, prêtre et président du Conseil de Fabrique

*Culcun voter? M. Gagnon***MOUVEMENT BREBIS DE JÉSUS POUR LES JEUNES DE 8 À 11 ANS**

Si tu veux faire partie d'un mouvement qui t'aidera à connaître et aimer un peu plus Jésus, tu es invité(e) avec tes amis(es)... Demande à tes parents de t'inscrire cette semaine en téléphonant au presbytère Notre-Dame-de-la-Paix au 547-2685. Viens voir, tu verras comme c'est agréable de partager ensemble la vie de Jésus avec un groupe d'amis(es). Je te rappellerai quand j'aurai ton téléphone.

Si des adultes sont intéressés à travailler auprès de ces jeunes et animer un groupe, vous pouvez contacter Sr Lucille Gaudreault, responsable.

CÉRÉMONIE DES DÉFUNTS

Veuillez prendre note que la cérémonie des défunts aura lieu **simultanément** dans les cimetières de Jonquière, Kénogami, Arvida et Shipshaw ce dimanche 12 septembre 2004 à 14h00.

Bienvenue à toutes et tous!

**saviez-vous****DISCERNEMENT VOCATIONNEL**

Une série de 10 rencontres mensuelles en vue d'un discernement vocationnel est offerte aux personnes de 17 ans et plus qui désirent réfléchir sur un engagement spécifique, permanent ou temporaire au cœur de l'Église. Un accompagnement spirituel personnalisé. C'est un service gratuit. La première rencontre débute à la fin de septembre ou début octobre. Groupe de 8 personnes. Pour inscription ou information : Suzanne Dionne, agente de pastorale, 543-0783 poste 251.

ÉCOLE DE VIE INTÉRIEURE

L'École de vie intérieure reprend ses activités. La première soirée aura lieu le mercredi 15 septembre et les autres suivront le 3e mercredi de chaque mois à 19h au Patro de Jonquière (Salle polyvalente). Les rencontres sont animées par le Père Raymond Tremblay, rédemptionniste. information : Hélène Morneau au 695-6372. Bienvenue à toutes et tous!

BINGO : Le Bingo St-Laurent débute ses activités ce dimanche 12 septembre au sous-sol de l'église St-Laurent. Info : Lina Chiasson, 547-1834.



Pétition octobre 2004Total des participants = 5,060Notre-Dame-de-la-Paix = 1,551

St-Laurent = 1,039

St-Marie = 269

Fatima = 244

Invalides = 72

autres = 3,437

Evolution en %

Notre-Dame-de-la-Paix = 30.7%

St-Laurent = 20.5%

St-Marie = 10.2%

Autres = 67.9%

Invalides = 1.4%

Total : 30.7 + 67.9 = 100%

Jonquière, le 14 mars 2005

Monsieur Yves Gagnon
Messieurs Les Marguillers

Messieurs,

Le comité de sauvegarde de l'église St-Laurent désire, par la présente, vous aviser qu'il a fait une demande de constitution en personne morale sans but lucratif et qu'il vous soumettra sous peu un projet à caractère communautaire afin que le Patrimoine des citoyens de St-Laurent demeure leur propriété et soit à leur service évitant ainsi qu'elle ne passe à des intérêts privés.

Le quartier St-Laurent regroupe un bon nombre de gens à revenus modestes, des personnes seules ou âgées souvent limitées dans leur déplacement et des gens nouvellement immigrés au Canada. Il est donc primordial de lui garder son identité par des services communautaires à proximité.

Une prise en charge rapide s'impose pour rassurer les organisations logées présentement à l'église ou au presbytère afin qu'elles puissent continuer à desservir la population du quartier. Il ne faut pas négliger le fait qu'un déménagement pourrait compromettre la survie de certaines d'entre elles.

Étant donné les coûts importants reliés au fonctionnement et à l'entretien de ces édifices, il est impératif que les locations actuelles soient conservées et qu'on puisse maximiser l'utilisation des espaces disponibles et développer les possibilités qu'offrent ces bâtiments en terme de services aux organisations, tenues d'activités et événements à offrir à la population. Nos efforts en ce sens sont sur le point de donner des résultats intéressants.

/2...

Une rencontre d'échanges constructive avant d'arrêter une décision nous apparaît capitale et c'est ce que nous essayons de faire depuis le début et ce, sans résultats.

La formule actuelle de nous ignorer n'a pas donné de résultats très positifs, un changement d'attitude serait peut-être souhaitable.

L'implication active des paroissiens à ce projet serait, nous le croyons depuis le début, de nature à faire renaître l'harmonie que nous souhaitons tous.

Le Comité de sauvegarde
de l'église St-Laurent

c.c. Mgr André Rivest

PROJET DU COMITÉ DE SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE DU QUARTIER ST-LAURENT

1. OBJECTIF

Que le patrimoine des paroissiens du quartier St-Laurent de Jonquière demeure leur propriété et serve à leur offrir des services communautaires à proximité ce qui contribuerait à redonner aux gens du quartier leur identité.

2. MISSION

L'église et le presbytère de la paroisse St-Laurent doivent être pris en charge par des gens du milieu afin d'en assurer la conservation et la gestion au bénéfice de la population du quartier et des environs.

3. ORGANISATION

Une corporation de type corporatif ou organisation sans but lucratif sera constitué dans de très brefs délais puisque les démarches en ce sens sont déjà presque terminées. Cette dernière est aussi déjà très avancée dans l'élaboration des statuts et règlements. Le conseil d'administration sera composé de représentants du milieu, de représentants des organisations locataires et d'autres représentants qui seront à déterminer.

4. PRIX D'ACQUISITION

Les édifices concernés ayant été payés par les gens du milieu à prix de gros sacrifices en terme d'argent et d'implications bénévoles pour les bâtir, les entretenir et assurer leur fonctionnement, nous croyons qu'offrir une somme nominale de 1,00 \$ comme ça se fait dans d'autres secteurs d'activités pour la vente d'édifices à utilisation collective, nous paraîtrait équitable.

5. MOYENS DE FINANCEMENT

Le financement de départ serait assumé par diverses sources à déterminer. Il pourra s'agir entre autres de vente de cartes de membres, activités bénéfiques, subventions, prêt spécial à ce type d'organisation.

Le financement courant sera assuré par les locations de locaux à des organisations déjà présentes dans les bâtisses et par la location des locaux vacants à des organismes offrant des services communautaires ou autres à la population. De ce côté, nous avons déjà des demandes très sérieuses offrant un potentiel très intéressant.

6. POSSIBILITÉS DES IMMEUBLES

a) Le presbytère

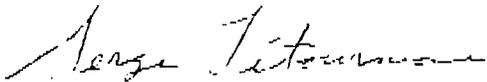
Le presbytère comportant de nombreuses pièces pour des bureaux ainsi que des salles communes pour tenir des réunions intéressent déjà plusieurs organismes qui voudraient regrouper leurs services dans un même lieu et ce, sans nécessiter d'onéreux investissements puisque les dispositions actuelles conviennent très bien.

b) L'église

- ❖ Le rez-de-chaussée gardera la disposition actuelle et pourra servir aux activités à caractère religieux ou pastoral, des activités culturelles tel que concert d'orgue, expositions, activités bénéfiques, réunions ou assemblées générales d'organismes ou autres activités nécessitant un aménagement semblable.
- ❖ La sacristie sera aménagée en salle d'exposition pour les défunts.
- ❖ Le sous-sol continuera de servir aux activités déjà existantes et nous avons déjà des demandes pour de nouvelles associations. Il y sera tenu des activités sociales ou sportives, réunions, bingos, soupers ou soirées bénéfiques, loisirs, réceptions, assemblées, soirées familiales et autres.

7. POPULATION DESSERVIE

Ce projet vise principalement les citoyens de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix et des environs et s'adresse également à l'ensemble des citoyens de Ville Saguenay.

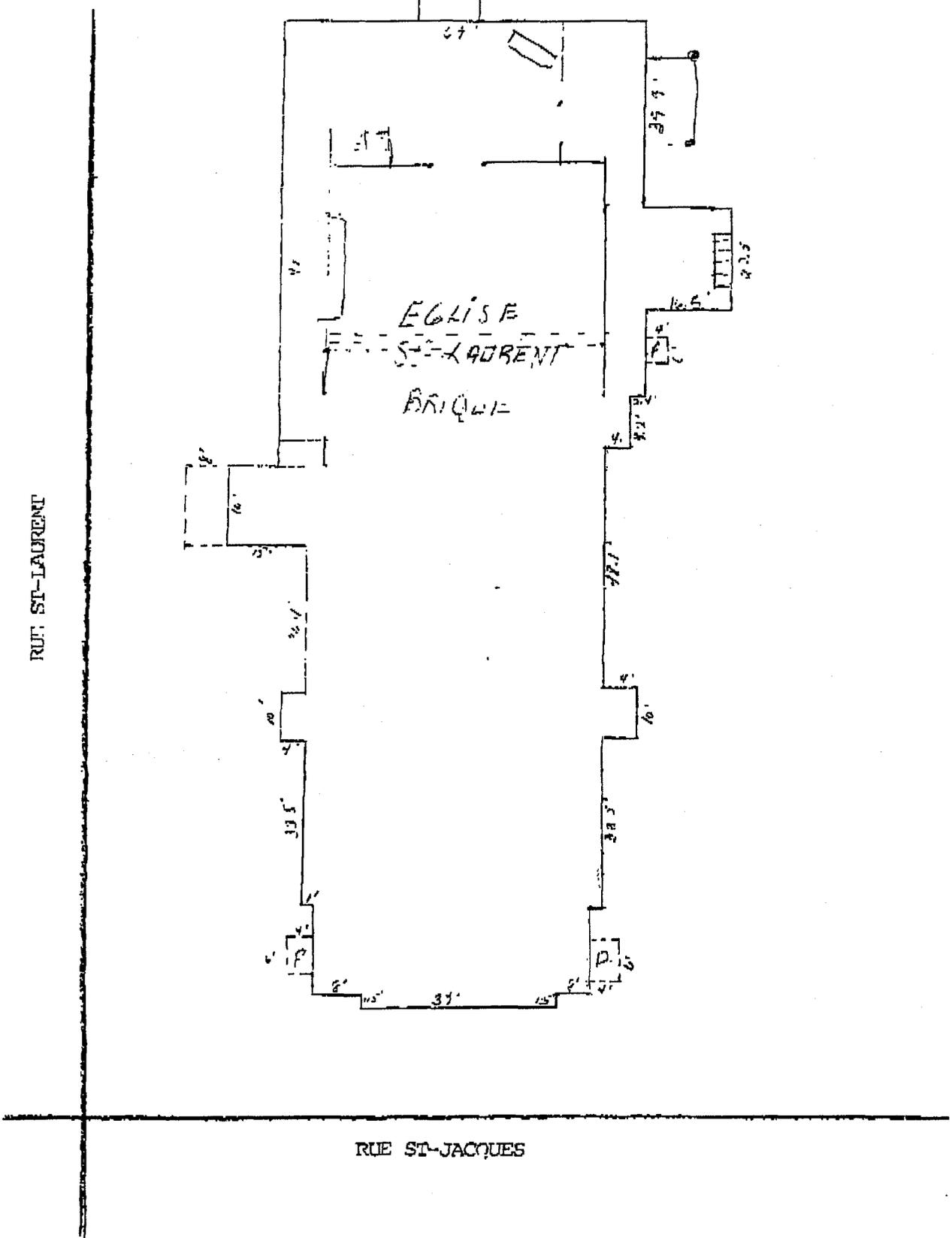


Par : Serge Létourneau, président

LE COMITÉ DE SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE DU QUARTIER ST-LAURENT

18 avril 2005

CROQUIS DE LA PROPRIETE
(EGLISE)



Jonquière, le 15 mars 2005

M. Serge Létourneau
Comité de sauvegarde de l'église St-Laurent
2259 St-Hubert
Jonquière G7X 5P1

Monsieur,

Nous avons bien reçu, tout juste avant notre réunion du 14 mars 2005, votre lettre nous informant de votre désir de nous rencontrer pour nous soumettre un projet concernant l'utilisation communautaire des édifices dont le Conseil de Fabrique souhaite se départir.

Tout comme votre groupe, vous l'aurez sans doute remarqué dans notre appel d'intérêt, nous avons aussi à cœur les dimensions communautaires et patrimoniales. Elles font partie des critères dont le comité spécial doit tenir compte en rencontrant les divers promoteurs.

Pour donner suite à votre demande de rencontre pour nous soumettre votre projet, le Conseil de Fabrique a délégué les trois marguilliers formant ce comité spécial qui ont déjà rencontré les autres promoteurs qui ont soumis des projets concernant nos édifices.

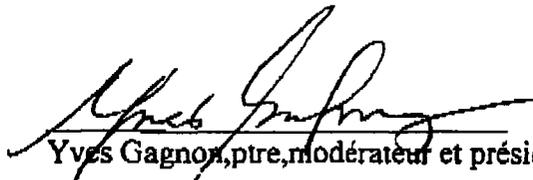
M. Raymond Desmeules doit donc vous contacter dans les plus brefs délais pour fixer la date et le lieu de la rencontre, tout en attendant de la part de votre comité une proposition définitive au plus tard le 29 mars 2005 à 16 heures concernant chacun des édifices qui vous intéressent.

Nous espérons le tout conforme à vos attentes et vous prions de nous croire,

Bien vôtres,

Les membres du Conseil de Fabrique
de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

par


Yves Gagnon, prêtre, modérateur et président

Décision du conseil de fabrique

- Suite à la rencontre du conseil de fabrique du 29 mars 2005 , il a été décidé :
- D'accorder au comité de sauvegarde de St-Laurent de mettre d'avant leur projet. *LA CHANCE*
Soit celui de créer une Corporation de Développement Communautaire (CDC) dans leur secteur.
- De participer à la formation d'un comité provisoire.

Le comité devra :

- préciser la mission et les objectifs de leur projet
- Développer les possibilités qu'offrent les immeubles en terme de services aux organisations, tenue d'activités et événements à offrir à la paroisse de Notre-Dame-de-la-Paix.

Jonquière, le 20 avril 2005.

Comité de sauvegarde du patrimoine
du quartier St-Laurent
M. Serge Létourneau, prés.
2259, rue St-Hubert
Jonquière, Qc G7X 5P1

Monsieur,

Lors de sa réunion du 19 avril 2005, le Conseil de Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix a pris connaissance de votre projet concernant les immeubles du secteur St-Laurent.

Nous vous transmettons le fruit de nos réactions et réflexions :

1-Nous avons été surpris de constater que les deux délégués de notre conseil n'aient pas été rencontrés, comme il était prévu, pour former le comité provisoire qui devait préciser votre projet.

2-Il vous avait été très clairement indiqué qu'il n'était plus question d'utiliser la bâtisse de l'ancienne église comme lieu de culte et de célébration. Il semble que vous ayez oublié cela puisque vous nous parlez d'activités pastorales et religieuses. **Ce critère doit être absolument respecté.**

3-En cas d'utilisation différente, le presbytère pourrait devoir être mis aux normes. De plus, si vous louez, avez-vous pensé à l'aspect fiscal ?

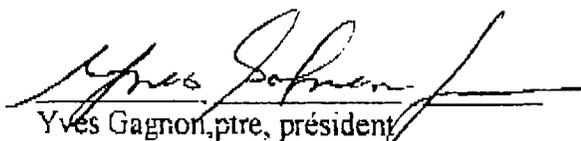
4-Croyez-vous vraiment avoir besoin des deux bâtisses pour créer un centre communautaire ?

5-Il nous serait important d'avoir plus d'informations sur les futurs occupants et utilisateurs et sur le financement.

En conclusion, nous ne pouvons accepter votre projet tel que présenté sommairement.

Cependant, pour vous donner toutes les chances de le mener à terme, **nous vous laissons un troisième délai**, soit jusqu'au 5 mai 2005, 16 heures, pour nous soumettre un projet remanié qui serait conforme à tous nos critères.

Bien vôtre, et à votre disposition pour de plus amples informations,



Yves Gagnon, ptre, président
Conseil de Fabrique N.D.- de- la- Paix
2227, rue de Montfort
Jonquière G7X 4P6

Jonquière, 4 mai 2005

Re : Annexe à la présentation du projet du comité de St-Laurent

Marguilliers de la paroisse Notre-Dame De La Paix,

Suite à la rencontre du comité du 29 avril avec M. Michaud et M. Desmeules, lesquels nous ont demandé de retirer au point : 6.B du document traitant de l'utilisation de l'église : « pour servir aux activités à caractère religieux ou pastoral ».

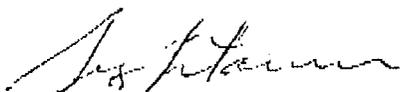
Suite à cette démarche, le comité veut vous exprimer qu'il interprète d'une façon plus précise les activités religieuses et pastorales.

Il se tiendra dans l'église les activités suivantes : messes, célébrations religieuses, activités pastorales sous la responsabilité de la paroisse Notre-Dame De La Paix.

Suite à la 1^{ier} réunion qui a eu lieu avec les marguilliers de la paroisse et de notre comité le 23 mars 2005 dernier, il a été bien spécifié que l'idée d'une desserte était prioritaire et cela correspond au vœu de la population.

Nous espérons que ces précisions seront de nature à dissiper toute ambiguïté relative à notre projet.

Cordialement vôtre,



Serge Létourneau
Président

Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

2227, rue de Montfort, Jonquière (Québec) G7X 4P6

Tél.: (418)547-2685

Jonquière, le 8 février 2005.

Madame Lina Dubois Chiasson
Club de l'Âge d'Or St-Laurent
3865, rue St-Germain
Jonquière, Qc.
G7X 2V7

Madame,

Lors de sa réunion du 10 janvier 2005, le Conseil de Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, tenant compte de l'incertitude résultant de la mise en vente de ses édifices et des coûts que leur ouverture occasionne, a décidé de fermer définitivement les sous-sols des églises et des presbytères à compter du 30 juin 2005, à l'exception des locaux de l'église Notre-Dame-de-la-Paix.

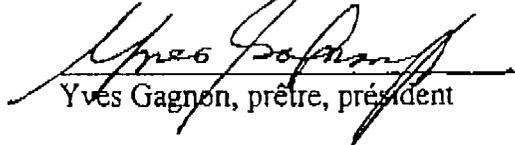
En conséquence, nous avertissons dès maintenant tous les organismes qui utilisent actuellement ces locaux de prévoir tenir ailleurs leurs activités à compter de cette date. Comme l'organisme dont vous êtes responsable est de ce nombre, nous vous faisons parvenir la présente en vous disant que nous accommoderons au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-la-Paix tous les mouvements et organismes pour qui c'est possible et qui y sont intéressés.

Si ce n'est déjà fait, nous vous contacterons pour regarder vos besoins et nos possibilités et ainsi continuer de collaborer au succès de votre organisme en mettant un ou des locaux à la disposition de vos membres après le 30 juin 2005.

Nous n'ignorons pas que cela vous occasionnera, à vous, à nous, et aux locataires actuels de Notre-Dame-de-la-Paix bien des inconvénients, mais vous savez que la situation matérielle de toutes les paroisses force des réaménagements majeurs partout. Aussi espérons-nous que vous comprendrez et accepterez ces dérangements et que nous pourrions continuer de vivre en communauté chrétienne.

Bien vôtre,

Le Conseil de Fabrique de la paroisse
Notre-Dame-de-la-Paix


Yves Gagnon, prêtre, président

Jonquière, le 16 septembre 2004

Mgr André Rivest
Évêque du diocèse de Chicoutimi

Monseigneur,

Nous, soussignés demandons par la présente une rencontre privée afin de vous faire part de certains compléments d'information concernant l'église St-Laurent de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix à Jonquière.

Notre démarche ne se veut pas partisane à tout prix ou née de la frustration légitime, suite à l'annonce de la fermeture prochaine de notre lieu de culte, mais plutôt constructive dans un réel souci d'équité et de respect pour les travailleurs et travailleuses que furent ces paroissiens qui, au prix de gros sacrifices puisqu'ayant de grosses familles et des revenus modestes, ont contribué à la construction de l'église et de la paroisse et aussi à la constitution d'un fonds bancaire très important afin d'en assurer la pérennité pour leur descendance.

De plus, les montants proposés pour justifier la fermeture de l'église St-Laurent nous apparaissent nettement erronés et auraient avantage à être revus en entier.

Dans un deuxième temps, nous vous soumettrons des arguments qui concernent plus spécifiquement l'aspect religieux des lieux en terme d'avantages qu'offre l'édifice concerné et ce sous divers aspects entourant la pratique religieuse. Nous faisons ici référence à son architecture d'église conventionnelle dotée d'un clocher extérieur visible et fonctionnel rappelant aux fidèles que l'Église est réellement invitante, vivante et qu'elle offre, à l'intérieur, des célébrations agrémentées d'une chorale exceptionnelle accompagnée d'un grand orgue d'une valeur monétaire importante et doté d'une grande qualité musicale et ce dans une enceinte où l'acoustique est fort enviable. Pourquoi

éliminer une si belle église ayant une valeur patrimoniale, alors qu'au même moment dans la région, une autre communauté chrétienne veut acquérir un temple conventionnel pour ses fidèles ?

Notre démarche fait donc suite à divers échanges que nous avons eu avec des paroissiens, non seulement de St-Laurent, mais aussi de d'autres paroisses environnantes qui fréquentent régulièrement nos célébrations, et qui s'expliquent mal la logique de fermer une telle église.

Vous sachant soucieux de prendre une décision bien éclairée en regard de tous les aspects y compris l'aspect humain en de telles circonstances, nous demeurons confiants que vous acquiescerez à notre requête d'une rencontre avant de prendre position dans le dossier. Et ce, nous l'espérons, dans un avenir très rapproché.

Bien à vous!



Serge Létourneau
2259 St-Hubert
Saguenay (Jonquière)
G7X-5P1
(418) 547-6360

Jonquière, le 14 octobre 2004

Mgr André Rivest
Évêque du Diocèse
de Chicoutimi

Monseigneur,

Lors de la rencontre du 29 septembre dernier, nous vous informions qu'une pétition était en cours concernant le désir des paroissiens et paroissiennes de St-Laurent de conserver leur Église comme lieu de culte de la Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix de Jonquière.

Voici quelques motifs et raisons qui ont motivés cette démarche :

- L'avis de convocation de l'assemblée du 15 septembre 2004, dont le vote n'était pas inscrit;
- Le mode de communication utilisé par l'animateur laissant peu de place à la participation des membres de l'assemblée (exposé d'environ 1 heure);
- Considération du patrimoine religieux qui à notre avis était un des premiers critères à évaluer;
- La situation géographique de l'Église St-Laurent favorisant l'ensemble des fidèles de la Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix et les autres fidèles qui la fréquentent;
- Le choix de la décision orientée par l'animateur avant le vote "Le choix du comité est Ste-Marie" **vote sans scrutateurs choisis par l'Assemblée, en plus d'être non inscrit à l'ordre du jour,**
- L'insatisfaction d'un grand nombre de paroissiens et paroissiennes au lendemain de la rencontre considérant : que le vote qui a été pris sous l'étiquette consultative est devenu décisionnel.

Nous vous réfèrons maintenant à l'objet de notre rencontre, c'est-à-dire au résultat de la pétition faite les 1^{er}, 2 et 3 octobre 2004. Nous sommes heureux de vous informer que 5,408 personnes y sont inscrites après avoir reçu des informations pertinentes.

Nous vous référons à la page 2 du document concernant la répartition des participants pour l'ensemble de la Ville de Jonquière. Nous aimerions par la suite échanger avec vous sur le sujet afin de connaître votre position.

Espérant qu'à la lumière des résultats obtenus, la décision prise le 15 septembre dernier sera réévaluée afin de respecter l'opinion exprimée par l'ensemble des fidèles concernés, telle que décrite dans le document déposé.

Veillez accepter, Monseigneur, nos sentiments distingués.

Le Comité de sauvegarde de l'Église St-Laurent,

Par : 
Serge Létourneau
2259, St-Hubert
Saguenay (Jonquière) Québec G7X 5P1
(418) 547-6360

Jonquière, le 12 octobre 2005

(Aux Élus de Ville de Saguenay)

Le comité de sauvegarde de l'église St-Laurent de l'arrondissement Jonquière salut la volonté des élus de Saguenay de vouloir mieux protéger les bâtiments religieux en les invitant d'élargir le débat au-delà des bâtiments, lors des rencontres avec les autorités religieuses diocésaines.

La fermeture de l'église St-Laurent au culte et jusqu'à tout récemment, à toutes les activités sociales faisant partie de la vie même des gens du quartier depuis 1937 qui avaient fourni labeur et argent pour payer ces édifices et amasser un bas de laine de plus de 400,000.00 \$ pour en assurer la pérennité est un exemple parfait à éviter.

Le comité préconise une approche globale en y incluant un retour sur le bien fondé de fermer l'église St-Laurent au culte et ce, malgré une très forte volonté populaire de la conserver, appuyée d'une pétition de plus de 5000 signatures.

Sinon le problème va se poser ailleurs avec les mêmes conséquences négatives si les gens se sentent ignorés et non impliqués dans la prise de décision.

À notre avis, il appartient aux paroissiens et aux citoyens de décider en collaboration avec les autorités diocésaines de l'avenir des bâtiments religieux et de leurs utilisations, et par conséquent de l'avenir de la vie communautaire des gens des quartiers concernés en terme de besoins de services communautaires et religieux qu'ils sont en droit de s'attendre.

Une approche globale par arrondissement serait souhaitable car les décisions à prendre concernent l'ensemble des citoyens des quartiers impliqués.

Pourquoi pas des états généraux et une réelle consultation populaire éclairée par des spécialistes en la matière favorisant ainsi les choix qui serviront le mieux les intérêts des populations concernées selon leurs particularités propres.

Ces édifices n'appartiennent-ils pas à la collectivité?

Le comité de sauvegarde
de l'église St-Laurent

Serge Létourneau, président

IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT**IMPORTANT – IMPORTANT**

Suite au refus de l'Évêque de nous accorder un délai afin d'étudier les conséquences de cette décision et la prise de conscience du rapport qui a été déposé.

Vous comprendrez que nous sommes très déçus de cette décision. Le Comité de sauvegarde de la paroisse St-Laurent a travaillé avec ses partenaires dans le respect de tous ses intervenants afin de conserver notre patrimoine et notre lieu de culte.

Il est certain que l'on ne baissera pas les bras. (Extrait, Prions en Église du 17 octobre 2004)

Dans les jours qui vont suivre, il y aura un plan d'action auquel vous aurez la possibilité de participer. Plusieurs scénarios seront proposés et les paroissiens auront le choix de disposer de ceux qui seront mis de l'avant. Vous serez tous convoqués dans un délai raisonnable.

Il est entendu que nous procéderons dans le respect de toute la hiérarchie mais les actions posées auront un impact important dans la vie quotidienne des paroissiens.

Nous espérons que vous participerez en grand nombre!

Le Comité de sauvegarde de l'Église St-Laurent

Serge Létourneau

Serge Létourneau

2259, St-Hubert

Saguenay (Jonquière)

(418) 547-6360

IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT

Permettre au culte de l'église St-Laurent

Constat d'échec

Deux mois et demi après la fermeture des églises Fatima et St-Laurent le 7 novembre 2004 et la conservation de l'église Ste-Marie comme unique lieu de culte de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, le comité de sauvegarde de l'église St-Laurent tient à faire part de ses inquiétudes face à certaines constatations. Le comité insiste pour que la décision de fermer l'église St-Laurent soit annulée et demande une nouvelle consultation.

Suite à la lumière de recherches plus approfondies, un exercice plus éclairé, plus transparent, plus démocratique, non orienté et plus accessible à tous serait souhaitable et impératif. L'état réel des édifices, leur fréquentation, leur rentabilité et les effets néfastes de la fermeture de l'église St-Laurent sur les paroissiens et paroissiennes méritent un délai plus long afin d'assimiler, de discuter et d'accepter la décision prise par la majorité.

Nous croyons que les paroissiens et paroissiennes qui ont œuvré à la construction des paroisses et des églises et qui en ont assuré le financement y ont mis tout leur cœur avec les autorités existantes et souvent même à leur demande. Ils méritent donc beaucoup plus de respect et de considération dans la démarche qu'ils ont vécue à St-Laurent.

Nous croyons que les autorités diocésaines devraient réfléchir plus sérieusement à la consultation et à l'opinion des paroissiens et paroissiennes.

Selon la loi sur les fabriques, l'évêque a toute l'autorité et tous les droits concernant les édifices et les avoirs des paroisses même si ce sont eux, les paroissiens et paroissiennes, qui de bonne foi les ont amassés au prix de nombreux sacrifices.

Selon la loi sur les fabriques, les paroissiens et paroissiennes qui ont participé à leur création n'ont aucun mot à dire dans la gestion de celle-ci. Une révision s'impose pour une gestion plus moderne de nos fabriques.

L'urgence de fermer les églises était-elle si importante? Une autre approche plus constructive serait nécessaire pour favoriser un regain d'efforts des équipes de pastorale.

Nous constatons malheureusement l'absence de pasteur et d'agents pastoraux pour mobiliser les gens avec une participation eucharistique.

Ce n'est pas suffisant de dire aux paroissiens et paroissiennes, ne craignez pas, ayez confiance, ce ne sont que des rumeurs, en temps et lieu nous vous donnerons l'information nécessaire.

Nous croyons qu'il faut faire participer les paroissiens et paroissiennes à toutes les étapes de décisions sinon la confiance se perd, la morosité et le désintéressement s'installent et tout est voué à l'échec.

C'est une entrave à la démocratie pour ceux qui osent se montrer réticents aux décisions prises dans le contexte ci-haut mentionné.

Nous maintiendrons notre liberté d'expression et nous vous garantissons que nous aurons toujours une évaluation critique dans l'évolution du dossier de notre église.

Quand l'évêque parle d'une mentalité de BS «les gens pensent que tout leur est dû», les paroissiens et paroissiennes se sentent blessés parce qu'il n'est pas souvent possible d'évaluer le fond de la pensée de l'évêque.

De plus, se faire dire par un pasteur qu'on devrait se mêler de nos affaires est aussi un langage proche de la démagogie. Vous savez là, dans un contexte moderne, un cocktail qui ne peut inspirer confiance dans la gestion de nos paroisses.

Une pétition élaborée dans un contexte de consultation pour fournir à l'évêque une évaluation (même sommaire de la pensée populaire) mérite qu'on lui accorde au minimum, une étude, une réflexion et une réponse de la part de gens qui se disent près du peuple.

Nous assistons présentement à une baisse drastique des offrandes dominicales, d'une baisse importante de la fréquentation et d'une absence chronique d'une réelle approche pastorale. Les personnes âgées subissent un préjudice important dans cette situation.

Qui prendra la responsabilité de rebâtir? Où prendrons-nous les bénévoles? Qui voudront participer au processus de réorganisation?

Comme chrétien croyant et participant, nous avons le devoir de vous sensibiliser à la dégradation chronique de la participation chrétienne.

L'église (bâisse) est l'endroit privilégié pour le rassemblement du peuple. Son absence nous réserve de très désagréables surprises.

Le peuple, les chrétiens doivent se reconnaître et participer à l'édification d'une nouvelle organisation.

Nous voyons venir avec beaucoup d'anxiété la période pour les paroissiens et paroissiennes qui devront s'acquiescer de leur capitulation.

Malheureusement, nous constatons que l'évaluation des effets négatifs de cette décision n'a pas été faite dans les règles de l'art. Les conséquences appréhendées se manifestent plus dramatiquement que prévues.

Depuis quelque temps, nous communiquons avec l'évêché et avons beaucoup de difficulté à obtenir des réponses à tous ces questionnements. Ce silence nous inquiète grandement; marque-t-il une indifférence à notre égard?

N'oubliez pas que nous ne parlons pas en nos noms personnels mais que nous représentons un très grand nombre de paroissiens et paroissiennes qui nous demande:

S'agit-il d'une vengeance? Y avait-il un agenda caché dans la fusion des trois paroisses? La situation présente était-elle prévisible?

Pourquoi la fusion et la fermeture des deux églises dans un si bref délai (14 mois)? Pourquoi avoir ignoré la pétition (5408 noms)? Pourquoi fermer une église où la fréquentation est la plus élevée, la situation financière intéressante et où les garanties de revenus dépassent largement les autres hypothèses?

Que veut faire le pasteur pour ramener les paroissiens et paroissiennes à une meilleure fréquentation? La fabrique Notre-Dame-de-la-Paix a retiré un placement pour éponger le déficit 2004 et un déficit d'environ 88 000 \$ a été annoncé pour 2005 en supposant que les revenus seront sensiblement les mêmes. Au rythme où vont les choses (diminution des quêtes, diminution de la capitation), le déficit de 2005 sera-t-il plus élevé que prévu?

La fabrique a-t-elle un plan B avant qu'on ne dilapide complètement le tas de laine de la paroisse. Il est prévu pour 2005 une dépense élevée pour assumer les frais salariaux des agents pastoraux; en seront-ils capables?

Depuis novembre 2004, nous recevons de toute part des appels inconditionnels dans la poursuite de notre démarche. Plusieurs textes parus dans les journaux expriment de plusieurs façons le fond de notre pensée et notre vécu; beaucoup de paroissiens et paroissiennes ont les yeux fixés sur St-Laurent (Notre-Dame-de-la-Paix).

Une poursuite anarchique de cette situation fera naître dans le diocèse un lourd climat de suspicion. Dans des situations dramatiques et lourdes de conséquences, nous croyons qu'un recul est important parce qu'il nous apparaît que la décision ne correspond pas à la pensée de la population. L'actualité met en preuve cet annoncé.

Monsieur, vous avez aussi un devoir de vigilance et de l'exercer dans la situation présente nous apparaît impératif.

Monsieur, le message que nous vous transmettons ne vient pas de quelques personnes, il est le reflet de l'ensemble de la pensée populaire.

Nous comptons sur votre souci d'équité pour s'assurer que ce processus se réalise dans un contexte humain et harmonieux.

Le comité de sauvegarde de l'église St-Laurent

0012707

6 pages X 3 1/2

Bul. no 43

SEMAINE DU 25 OCTOBRE 2005URGENCE SOLIDARITÉ

- Malgré les efforts nombreux et généreux des membres du Conseil de Fabrique, nous n'avons pu encore nous défaire des édifices excédentaires qui coûtent très cher à chauffer et entretenir.
- Comme conséquence, nous nous dirigeons, encore cette année, vers un imposant déficit si rien ne change du côté des revenus.
- Si chaque paroissien et paroissienne faisaient un effort supplémentaire dès maintenant, nous pourrions diminuer ce déficit anticipé.
- Plusieurs moyens sont mis à notre disposition :
 - Adhérer au retrait direct;
 - Augmenter le don mensuel si nous avons déjà choisi ce moyen de contribuer;
 - Donner davantage à la quête si on y versait autant qu'en pourboires, loto ou bingo, nous verrions la différence;
 - Faire un don substantiel lors de la collecte spéciale qui sera faite à l'église prochainement;
 - Pourquoi pas un legs testamentaire pour sa communauté chrétienne?

SI NOUS LANÇONS CETTE APPEL, CE N'EST PAS POUR ENTASSER DE L'ARGENT, MAIS POUR CONTINUER D'ASSURER À NOTRE PAROISSE UNE ANIMATION PASTORALE ET DES SERVICES DE QUALITÉ DANS DES LOCAUX BIEN ENTRETENUS.

MERCI DE LE COMPRENDRE ET D'Y DONNER SUITE.

VOTRE CONSEIL DE FABRIQUE

**INTENTIONS DE MESSES**

Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Samedi 22
16h00

Trentième dimanche du temps ordinaire
Pour Gérald Maltais par offrandes aux funérailles

Dimanche 23
09h00
10h30

Pour Alain Durand par offrandes aux funérailles
Pour Jeannette McNicoll par Mme Doris Potvin

Lundi 24
19h00 St-Mathieu

Mardi 25

19h00 N-D-de-la Paix Pour Benoit Lemay par la famille

Mercredi 26

19h00 St-Mathieu

Vendredi 28

19h00 N-D-de-la-Paix Pour Paul-Émile Cormier par M. Mme Camille Voyer

Samedi 29
16h00

Trente-et-unième dimanche du temps ordinaire
MESSE ANNIVERSAIRE de Raynald Gagnon par la famille

Dimanche 30
09h00
10h30

Pour les paroissiens par l'Équipe pastorale
Pour le Pape Jean-Paul II par les Sœurs du Bon-pasteur de Jonquière (reprise)

CHRONIQUE

Le virus de la grenouille

Le nouveau malade frappe les outils de la politique, impatients de prendre la place du... Elles n'en meurent pas toutes, toutes en sont atteintes, Ottawa comme à Québec leurs...

Pauline Marois et François Legault à Québec, Martin Cauchet et John Manley à Ottawa, ne voudront pas de les accompagner des grenouilles. Ni Pauline et Bernard Landry à un... Quant à Jacques Parizeau, souffert d'enflure lui aussi, je devrais sans doute le varier quelque ou au moins en le publiant: lui ne veut pas de même pas la place de son

Pauline Marois en avril et François Legault cette semaine ont été les pages d'opinion des journaux. L'une avait un «plan de choc», l'autre proposait un «men de conscience». Il y a de même quelque chose d'égale dans l'attitude de ces deux du Parti québécois. L'un et l'autre ont été membres du conseil des ministres, ils sont par la solidarité, pour le meilleur et pour le pire. Critiquer les gouvernements précédents, se critiquer soi-même, mener le débat en public, c'est tout passer par-dessus la tête des membres du parti, court-circuiter le Conseil national de ce parti à Sherbrooke et le vote en juin 2005. Bref, le Parti québécois commence avec son linge sale en famille, nous verrons bien après. Quant à Bernard Landry et à ses députés, les distrayons pas de leur lion première qui est d'offrir une solide et néanmoins «loyale» position au gouvernement de la justice.

Il ne faut pas s'étonner de cette situation: tous les partis républicains sur les banquettes de la position s'interrogent au sujet des stratégies qui les ont menés à l'échec, remettent en question le chef lui-même. Premier échec: l'échec du gouvernement précédent doit être partagé par trois chefs, ce qui est unique. Lequel de Jacques Parizeau, de François Legault et de Bernard Landry doit porter le blâme? Irait-il tenir trois votes de confiance en juin prochain? L'échec d'avril 2003 n'est pas le même celui d'un gouvernement. Il consacre aussi l'échec de l'option. Comment reporter l'option québécoise au pouvoir et mener le débat sur la souveraineté? L'idée de mélanger les deux options flotte dans l'air des journaux PQ depuis plus d'un an. L'aplomb, dans l'action nationale de janvier 2004, lui a donné une forme. Et Jacques Parizeau est sorti de sa retraite pour immerger ses lettres de noblesse. Ce personnage n'a pas ment repris à son compte d'une «élection référendaire» c'est tout comme: n'est-

Il n'est pas inintéressant de noter que tous ceux qui ont des idées sur l'avenir du Parti québécois — et des ambitions pour le diriger peut-être? — prennent les fortunes électorales du Bloc québécois comme un premier passage obligé. Mais on ne peut se féliciter d'avoir envahi le Parlement fédéral avec 54 députés souverainistes.



VASTEL
MICHEL
mvastel@lequotidien.com



François Legault



Pauline Marois

que ces ténors du parti se soucient un peu de ce qui se passera dans le reste du Canada.

Jacques Parizeau nous dit qu'après la grande victoire du 28 juin [celle du Bloc], on attend de ceux qui, au Québec, auront à réaliser la souveraineté du pays,

Quelques mois plus tôt, Pauline Marois écrivait: «L'élection du Parti québécois doit lui donner un mandat de travailler de façon transparente à l'élaboration d'un projet de pays...» Quant à François Legault, il identifie, comme premier défi du Parti québécois, celui «de gouverner avec plus d'efficacité et de transparence...»

Il faut tout de même rappeler aux uns et aux autres qu'au plan de la «transparence», le PQ souffre d'un sérieux déficit de crédibilité. La stratégie d'octobre 1995 ne peinait pas par excès de transparence puisque le chef des souverainistes, «Monsieur», n'avait même pas discuté de la sienne avec son conseil des ministres!

Conséquences inattendues

Ce débat des grands Vizirs du Parti québécois, par-dessus la tête des militants redisons-le, aura eu des conséquences qu'ils n'avaient sûrement pas mesurées.

D'abord, en ressuscitant le débat — vieux de trente ans! — sur l'étapisme, les partisans de l'élection référendaire ont réveillé ceux qui s'y opposent toujours, mais prenaient pour acquise la certitude que l'avenir du pays serait toujours décidé par une consultation populaire.

Remarquons, en passant, qu'aucun des participants à ce débat n'évoque la loi C-20 sur la clarté référendaire et surtout la volonté du Parlement fédéral et des autres provinces du Canada de s'en mêler. Quant à la communauté internationale, on pourrait confier à Jacques Parizeau le soin de vérifier auprès de ses amis à Paris, comme l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, ce qu'ils en pensent...

Nos apprentis sorciers ont aussi avancé l'idée de faire adopter la Constitution du Québec par référendum. Même Pierre Elliott Trudeau ne s'y est pas risqué! Il sera déjà assez compliqué de l'écrire, s'il faut en plus en débattre pendant 45 jours...

Enfin, Pauline Marois et François Legault semblent sous-estimer la force du courant démocratique à l'intérieur du Parti québécois. C'est l'héritage de René Lévesque qui, tout en souhaitant ardemment que le Québec devienne indépendant, n'aurait jamais voulu que cela survienne à la suite d'un coup de force, ou d'un «gimmick» comme il aurait dit. Or Bernard Landry est dans la lignée directe de René Lévesque — beaucoup plus que Jacques Parizeau incidemment... — et il ne cautionnera jamais une démarche illégale ou illégitime. Changer le programme du Parti québécois au point où certains le réclament en ce moment exigera donc de changer de chef d'abord.

Tout compte fait, en mettant la charrie avant les bœufs, Pauline Marois et François Legault ont

L'HUMEUR DU TEMPS

Églises: le Québec récolte ce qu'il a semé

L'Église et les églises: le sujet est abordé à l'occasion: il fait l'objet de commentaires et provoque un certain nombre de réactions.

Le sort réservé par les autorités religieuses à toutes ces églises devenues trop nombreuses et trop grandes, depuis que les Québécois ont quitté majoritairement la pratique religieuse, est à l'origine de nombreuses prises de position.

Si vous ne faites pas partie d'une communauté chrétienne active, et que vous n'êtes pas bien informés de la problématique qui confronte de façon aiguë ceux qui doivent quotidiennement assumer les conséquences de cette désaffiliation, vous devez savoir que Mgr Jean-Guy Couture en avait fait sa priorité. Et que le nouveau évêque, Mgr André Rivest, devra compléter le processus entamé par son prédécesseur.

En fait, tous les diocèses du Québec gèrent le même type de déclin. Certaines églises de Montréal, de Québec, sont centennaires, tombent en décrépitude; les fonds gouvernementaux alloués aux Fabriques pour renover et entretenir celles qui sont toujours considérées des trésors historiques ne suffisent plus à combler les déficits.



BOUCHARD
BENOÎT
bouchard@egocable.ca

Conservation et démolition

Nous ne vivons pas dans un pays qui accorde une très grande importance aux reliques du passé récent. Si l'entreprise privée n'accepte pas de prendre la relève, la démolition demeure souvent la seule option envisageable.

Au Saguenay — Lac-Saint-Jean, peu d'églises peuvent être considérées comme des monuments historiques. L'histoire régionale est relativement récente et nous sommes plutôt renommés par le style futuriste de certains temples construits dans les années 60 et 70.

Je me souviens très bien de tout le zèle et de toute l'énergie que Mgr P-E Côté a mis dans la construction de l'église Notre-Dame de Roberval. Ce temple, avec ses verrières magnifiques, demeure l'un des plus beaux de la région. Pourtant dans les mois qui viennent, les paroissiens devront, la aussi, décider du sort qui lui sera réservé. D'autres églises de la zone pastorale sont appelées à composer avec le même genre de défi.

Réorganisation administrative

Si la question ne préoccupe, c'est que l'exercice de réorganisation administrative crée des malaises, que nous acceptons parfois difficilement de faire des choix, sachant fort bien que les temples délaissés risquent de subir un sort que nous n'aurions jamais imaginé il y a même seulement vingt ans.

Voilà! Il faut bien tirer les conséquences de la désaffection des fidèles. L'Église ferait preuve d'irresponsabilité, si elle remettait à plus tard un exercice exigeant de ceux qui pratiquent toujours leur religion de faire les choix les plus judicieux, face à l'avenir de leur communauté religieuse.

Inévitablement, le regroupement administratif, l'abandon de certaines églises, heurtent nos habitudes, troublent nos souvenirs de famille. Pour nombre de générations, la naissance, la mort, les joies, les peines, ont été associées à ces lieux de prières et de célébrations.

Dans chaque village, dans chaque paroisse, l'église a toujours été le premier lieu de rassemblement. Les fidèles y apprennent le sens de la vie, la dignité des personnes, la valeur des choses.

Les conséquences du changement

Le monde a changé. L'Église doit donc, par l'entremise de ses pasteurs, guider les communautés dans leurs responsabilités; elle doit les aider à faire des choix et à redémarrer dans un environnement renouvelé, qui correspondra davantage aux immenses défis que la société nouvelle nous propose. Je sais que ces temples font partie du patrimoine régional, et ce, au-delà même du culte qu'on y célèbre. Mais nos églises ne sont supportées que par ceux et celles qui les fréquentent encore. Il faut donc accepter les conséquences néfastes de

Naissance de la paroisse Notre-Dame de la paix

(DV) - À partir du 1 octobre prochain, Saguenay assistera à la disparition des trois paroisses Notre-Dame de Fatima, Saint-Laurent et Sainte-Marie à la suite de leur fusion pour en faire la nouvelle paroisse Notre-Dame de la paix. Cette nouvelle entité comptera 7 500 paroissiens.

Ainsi en a décidé l'évêché à travers un décret adopté à la suite d'une consultation réalisée auprès des paroissiens concernés.

Selon l'abbé Yves Gagnon, il y a un an qu'une réflexion a été entreprise et qu'en mai, l'assemblée des paroissiens a décidé d'aller de l'avant avec une fusion. L'abbé Gagnon a tenu à préciser qu'il ne s'agit nullement d'une annexion comme cela s'est passé ailleurs. «Nous avons choisi une fusion parce que dans une fusion, aucune paroisse n'est avalée par l'autre. Au plan

religieux, il n'y aura plus qu'une paroisse avec trois lieux de culte et trois presbytères. Pour le moment, il n'y a aucun changement pour les pratiquants qui désirent assister aux offices religieux».

L'adoption du décret ouvre la porte à la formation d'un nouveau conseil de fabrique et d'un comité du parc immobilier qui aura à analyser les besoins de la nouvelle paroisse.

Avec la fréquentation religieuse qui diminue et l'argent qui est difficile à recueillir, le tout combiné à la baisse démographique, M. Gagnon estime qu'il est devenu évident qu'une telle action s'imposait. Au plan financier, aucune paroisse n'était dans un gouffre sauf que les paroissiens ont choisi de ne pas attendre la dernière limite. À titre d'exemple, M. Gagnon mentionne qu'en janvier 2002, période de grands froids, il en a coûté 15 000 \$ pour célébrer huit messes, principalement en frais de chauffage. «Nous visons à mieux remplir notre mission qui est d'annoncer l'Évangile. Si on continue à mettre de l'argent dans des bâtisses, on ne pourra plus se consacrer à notre mission» a expliqué le religieux.

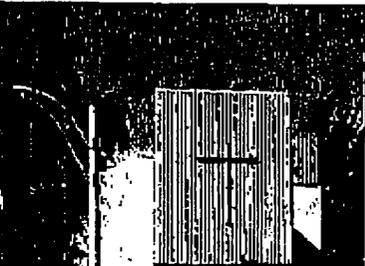
Pour ce qui est du choix du lieu de culte, l'abbé Gagnon a indiqué qu'il n'y aurait aucune vente d'édifice cette année, même si certains spéculent déjà à savoir quel bâtiment sera conservé ou démoli. «Ce sera à un conseil diocésain à prendre la décision en fonction de la qualité des bâtiments et des besoins qu'on a».

L'abbé Gagnon a ajouté que dans le passé, des églises ont été construites pour la gloire des architectes qui aimaient bien voir leur création dans des revues d'architecture, ce qui n'a pas été sans causer des problèmes aux paroissiens qui ont eu à défrayer les coûts d'entretien, une allusion directe à l'église de Fatima. «Les

plus châtieux ne sont pas ceux qui paient le plus» a-t-il indiqué lorsqu'interrogé sur un possible débat à venir.

Par ailleurs, un débat vieux de 15 ans a été réglé vendredi alors que la maison du sacristin Dupéré,

de Notre-Dame de Fatima, a été vendue à ce dernier. «Nous avons vendu à un prix un peu moins ce qui tenait compte de ses années de travail pour la paroisse», a déclaré l'abbé Gagnon a refusé de dévoiler le prix de vente.



Notre-Dame-de-la-Paix

Le couperet tombe sur deux églises

Le conseil de fabrique de la nouvelle paroisse Notre-Dame-de-la-Paix de Jonquière a choisi la voie de la raison: plutôt que retarder l'inévitable pour ne pas froisser certaines personnes, le 31 octobre prochain sera célébrée la dernière messe dans deux des trois églises. Le lendemain, elles seront fermées pour ne laisser place qu'à un lieu de culte, l'église Sainte-Marie et son presbytère

l'état physique des lieux, la fonctionnalité, la valeur patrimoniale et la reconversion. Sainte-Marie se délaçait nettement.

«La logique a primé. Nous ne pouvions plus supporter six bâtisses où il n'y avait que six messes par semaine



Photos Gratien Tremblay



Mario n'aura besoin que de 143 000\$. Tout a été analysé soigneusement et je pense que les paroissiens comprenant qu'il n'y a pas d'autre solution. Ils ont d'ailleurs voté à 96,5% pour qu'il ne reste qu'une église.»

JEAN-MARC TREMBLAY

C'est donc dire qu'on mettra la clé sous la porte des églises Saint-Laurent et Notre-Dame-de-Fatima, de même que les deux presbytères. On décidera ensuite de leur sort, sans doute les mettra-t-on en vente. La décision est surprenante compte tenu que Sainte-Marie, contrairement aux deux autres, et qu'à aucune valeur patrimoniale et que c'est elle qui a les meilleures chances d'être vendue, située sur un terrain très attirant qui a à lui seul une valeur de 858 000\$.

La décision a été annoncée à quelque 250 paroissiens mercredi soir, qui l'ont ensuite approuvée par une forte majorité, 142 se montrant d'accord, contre 87 opposants. Ils n'avaient pas de pouvoir décisionnel mais s'ils avaient fortement décrié la décision du conseil de fabrique, comme ce fut le cas à Saint-Laurent, le dossier déposé au diocèse en aurait été considérablement affaibli.

Sage décision

Le modérateur de la paroisse qui a vu le jour il y a à peine un ans, l'abbé Yves Gagnon, dit que cette décision était inévitable. «Le choix de Sainte-Marie comme lieu qu'on garde paraît surprenant au premier abord mais il est logique. D'ailleurs, un comité d'évaluation a analysé le problème sous toutes ses facettes, notant chaque église sous sept critères et 50 sous-critères d'évaluation avant de recommander de conserver Sainte-Marie.

«Ils se sont penchés sur la fonctionnalité des édifices, leur utilisation, la localisation, le coût des opérations,



DENIS DAHL

Le candidat le mieux préparé pour vous représenter à la table du Conseil municipal.

Aujourd'hui, ENSEMBLE, votons DENIS DAHL ✓

* Autorité et payé par Jean-Claude Dube, agent officiel de Denis Dahl.

ENFIN DANS LA RÉGION!

Service de nettoyage de cuir et de suède, **PRÊT EN 7 JOURS!**

Aussi, redonnez un air de jeunesse à vos chaussures, bottes ou sacs à main, réalisé par une équipe de **SPECIALISTES!**

NOUS FAISONS AUSSI LE NETTOYAGE DE TAPIS ET DE MEUBLES REMBOURRÉS.

INFORMEZ-VOUS!



NETTOYEUR MASSE inc.

GUS
LE PLUS GRAND RESEAU
DE PROFESSIONNELS
DE L'APRES-VENDUE

3780, Boul. Harvey
Jonquière
695-0534

3529, du Parc Industriel
Jonquière (secteur Kénoami)
695-0533



M. Clément Frigon



BOEUF HACHÉ tranche 1/2 lb et plus	BOEUF HACHÉ tranche 3/4 lb et plus	PORC HACHÉ tranche 1/2 lb et plus
2,09 /lb	3,19 /lb	1,99 /lb

TRAÇÉ À TOURNÈRE

GRANDE VARIÉTÉ DE PRODUITS CUISINÉS

SPÉCIALE EN VIGUEUR DU 20 AU 24 SEPTEMBRE 2004

Attention chasseurs!

Nous préparons votre commande de viande sous vide. Conservation longue durée!

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi et mardi de 7 h à 18 h
Mercredi, jeudi et vendredi de 7 h à 21 h
Samedi de 7 h à 19 h
Dimanche 7 h à 10 h

STEAK D'ENTRECÔTE tranche à votre goût 10,99 /lb	JAMBON CUIT Suprême de Roch tranché à votre goût 3,49 /lb
BIFTECK D'ALOYAU (7-bone) tranché à votre goût 7,99 /lb	FROMAGE CHEDDAR St-Laurent 4,99 /lb
STEAK OU CUBES DE DINDE 5,59 /lb	POISSONNERIE FILETS DE SOLE fraîches 5,69 /lb RÔTI DE SAUMON FRAIS frais - Un délicat 6,99 /lb
SAUCE À SPAGHETTI pécal de 1 litre 5,99 /ch.	CUISINE PÂTE AU POULET 9 pouces - Produits St-Hilaire 5,99 /ch. SOUS-MARIN au rosbi 2,89 /ch.
FROMAGE OKA 13,99 /lb	FROMAGE MIGNERON 16,99 /lb

Vos pieds, pensez-y!

Conception et fabrication de semelles orthopédiques selon vos besoins

Evaluation **gratuite**

CH
643-0351

Des paroissiens demandent audience privée à l'évêque

Il faut bien s'attendre à ce que la décision de la fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix de garder l'église Sainte-Marie ouverte et de fermer Saint-Laurent et Fatima soulève des vives. Voilà que des paroissiens mandent une audience privée à l'évêque du diocèse pour faire inverser la décision.

parole d'une petite «gagnée» de trustees de Saint-Laurent qui ne digèrent pas la fermeture de leur église. Dans une pétition que nous faisons circuler, il y a des gens de toute la paroisse et même du grand Jonquière qui se demandent comment il se fait qu'on ait décidé de garder la bâtisse Sainte-Marie alors que tout mûre en faveur de Saint-Laurent.

«Bref, bien des chiffres lancés à la réunion du 15 septembre seraient à revoir dans une étude plus approfondie. Nous n'avons rien contre le travail fait par le comité spécial mais il y a trop de questions en suspens. Voilà pourquoi nous demandons à l'évêque de surseoir sa décision en attendant que toute la lumière soit faite.»

(JMT) A la tête de ce mouvement de protestation qui a réussi, quelques jours, à récolter des centaines de noms sur une pétition, Serge Létourneau. «À la sortie de la réunion du 15 septembre, l'évêque surpris qu'on ait osé lui adresser une telle demande, nous avons eu un entretien avec lui. Il nous a dit que la valeur de Saint-Laurent est beaucoup plus grande. J'ai voulu savoir j'étais le seul à trouver que ça avait pas de bons sens pour me vendre compte que nous étions suboups à avoir l'impression que les éléments n'avaient pas été pris en compte dans la prise de position finale et que des titres étaient nettement erronés.

«Voilà pourquoi nous avons envoyé à Mgr Rivest une lettre recommandée vendredi matin lui demandant une rencontre privée pour lui pliquer notre point de vue avant d'accepter la demande de fermeture des églises Saint-Laurent et Notre-Dame-de-Fatima.»

Les questions

M. Létourneau, qui nous avons interviewé en compagnie d'un ancien collègue, André Harvey, se pose plusieurs questions. «Précisons d'abord que je ne suis pas le porte-



avant d'envoyer une missive à l'évêque, André Harvey et Serge Létourneau se sont assurés de leurs puits. Photo Daniel Gauthier

«Nous voulons dire à Mgr Rivest que notre église, la troisième plus vieille de Jonquière (fondée en 1837) possède une grande valeur patrimoniale, qu'elle est la seule à avoir un clocher et un orgue Casavant de très grande valeur, que la qualité so-

Retraités et préretraités
Réservez votre rêve!
 VOUS ÊTES INVITÉS À DINER POUR COMPARER!
 Humm!!! Délicieux
FOURCHETTE D'OR
 Les Jardins Ste-Émilie
 coin Sainte-Émilie et boul. René-Lévesque Jonquière 548-2663

Boucherie Bouvillon JAK Inc.
 2223 rue St-Jacques de Jonquière 547-4403
 SPÉCIAL DU LUNDI 27 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 3 OCTOBRE 2004.

CÔTELETTES DE PORC avec os porc Sélect 2,79/lb	CÔTELETTES DE PORC désossées porc Sélect 3,99/lb
--	--

VENEZ VOIR NOTRE NOUVEAU COMPTOIR DE FROMAGES IMPORTÉS

JAMBON CUIT ROCH tranché à votre goût 3,69/lb	ROSETTES DE POULET roulé au parmesan, jambon, oignon et maïs 6,99/lb	MÉLANGE CARRE ET GOSBERGE 5oz-Loge idéal pour 4-6 personnes 4,99/lb	PÂTÉ AU POULET 900 g CUISINE maison 4,99/lb	MACARONI (REGULIER) 1 lb vanille 2,89/lb
---	--	---	---	--

PROMOTION DES MARDIS, MERCREDIS ET JEUDIS
FROMAGE OKA
 1/4 de meule **7,25/lb** 15,50 kg
 1/2 de meule **7,03/lb** 15,45 kg

Heures d'ouverture:
 Lundi de 7 h à 12 h 30
 Mardi au vendredi de 7 h à 21 h
 Samedi de 7 h à 18 h
 Dimanche de 9 h à 18 h

Pensée de la semaine:
 Ce qui fait la différence entre les gens, ce ne sont pas les capacités: C'est l'énergie!

Tél: 547-4403 SERVICE DE LIVRAISON
 Disponible, caisse de Noël 2004
 Tirage de 3 bons d'achat de 100 \$, 50 \$ et 25 \$ à toute la nuit

Vos pieds, pensez-y!
 Conception et fabrication de semelles orthopédiques selon vos besoins.
Ortho-CM
 207, rue 543-0851
 6 Rueville, Jonquière

Assemblée générale annuelle de L'ASSOCIATION DE PARENTS DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CÉGEP DE JONQUIÈRE

Date: **le mercredi 6 octobre 2004**
 Heure: **19 h**
 Endroit: **Cégep de Jonquière**
2505, rue St-Hubert, Jonquière
Salle vidéo conférence (local 411.1)

EN ARRIÈRE DES RADIATEURS ST-FRANÇOIS

ANTIROUILLE

TRAITEMENT ANTIROUILLE ANNUEL
 AVEC GARANTIE DE 2 ANS à partir de
69,95\$ à partir de **49,95\$**
 Exp. 10/10/2004

Méfiez-vous des imitations. Exigez l'antirouille qui ne coule pas.

SPECIAL «KIT» D'AUTOMNE

1. Côté peinture + compteur 139,95 \$
 2. Antirouille 39,95 \$
 3. Démontage pneus 39,95 \$
 4. Remplacement pneus 44,95 \$
 5. Révision de freins/pneus 18,95 \$
 6. Lubrifiant moteur/pneus 20,00 \$
379,95 \$

SPECIAL 189,95\$
 + taxes
 AVEC CE COUPON
 Ne peut être jumelé à d'autres offres
 Exp. 10/10/2004
 -50%

Autoluxe 2000
 ZNR

A. Guindrey, propriétaire
2305, rue Alexis-le-trotteur, Jonquière
695-2353

EN FACE DU JOURNAL LE RÉVEIL

Consultez nos annonceurs sur Internet : www.levell.com

Église Saint-Laurent

Les dissidents empruntent la voie juridique

Contrairement à ce que certains paroissiens pourraient penser, le dossier de la fermeture de l'église Saint-Laurent à Jonquière n'est pas fermé et les opposants à la fermeture sont plus déterminés que jamais. Aujourd'hui, ils empruntent la voie juridique.

ordonner de reprendre le processus de consultation pour la fermeture de deux des trois églises de la nouvelle paroisse Notre-Dame-de-la-Paix. Le délai pour une réponse était venu; n'ayant reçu aucun signe de vie, le comité passe à une nouvelle étape, plus juridique celle-ci.

(JMT) Il y a une dizaine de jours, le comité, par la voix de Me Céline Gagnon, a envoyé une longue missive à l'évêque pour tenter de le convaincre de revoir sa position et

De confier deux des opposants, Fernand Rousselet et Rosalire Audet: «Nous sommes toujours en action et les démarches pour la réouverture de notre lieu de culte

se poursuivent. L'évêque ne nous ayant pas donné de nouvelles, nous mandations maintenant Me Gagnon pour étudier la jurisprudence en matière de fermeture d'église, si les règles n'ont pas été transgressées dans le processus de fermeture. Nous avons de sérieuses raisons de le croire. L'avocate a le mandat de savoir exactement quelles sont les procédures pour fermer une église et nous fera une recommandation très prochainement. À la lumière de ce qu'elle aura recueilli, nous déciderons d'aller ou non devant les tribunaux pour garder l'église ouverte au culte.»

Arguments

Dans la lettre adressée à l'évêque Rivost, le comité de survie de l'église Saint-Laurent souligne notamment qu'il doit y avoir un délai de neuf mois entre la prise de décision de fermeture et la fermeture effective.



Serge Létourneau, Mona Gaudreault, Rosalire Audet, Lucille Côté et Fernand Roussel font partie du comité. Photo Le Reveil

«Tout s'est anormalement fait rapidement et on veut savoir pourquoi. De plus, la fameuse étude invoquée pour fermer Saint-Laurent et Fatime alors que Sainte-Marie reste ouverte n'a pas été rendue publique. L'archidiocèse, une instance supérieure au diocèse, nous dit que des choses n'ont pas été faites correctement.» Malgré les détails des dernières semaines, le comité croit avoir encore des munitions. Il souligne que l'église n'est toujours pas désacralisée puisque la messe du 7 novembre, où ça a brassé pas mal, n'en était pas une de désacralisation mais une messe du souvenir. Par ailleurs, nous avons appris que des démarches sont faites pour qu'il y ait célébration de la messe du minuit le 24 décembre prochain.

Consultez nos annonceurs sur Internet : www.levveil.com

SOYEZ TOUJOURS BELLE AVEC UN MAQUILLAGE PERMANENT

- Ligne de contour des yeux
- Augmentation du volume des sourcils
- Contour net et augmentation du volume des lèvres
- Camouflage de cicatrices de sourcil

CERTIFICATS-CADEAUX DISPONIBLES

La Maison de l'Inédit BIENVENUE! à bientôt!

1048, rue du Vieux-Pont, JONQUIÈRE

547-1527

TRÈS FORTE POSSIBILITÉ D'EMPLOI

BOUCHERIE DE DÉTAIL

Formation UNIQUE en région (DEP)

Début: 17 janvier 2005
Durée: 8 mois (de jour)

Centre de formation professionnelle Jonquière
Édifice Mallon, 548-4689, poste 229

COMMISSION SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE

le royaume du bébé

CHAMBRES DE RÊVE POUR LES RÊVES D'ENFANT

Prix imbattables

Ensemble 2 pièces bureau + couchette fini naturel. Cour.: 1299 \$ **369 \$**

Lit superposé fini naturel. Cour.: 1299 \$ **SPECIAL 699 \$**

Ensemble 3 pièces - Table de chevet - Commode - Lit. Cour.: 1499 \$ **Spécial 899 \$**

MORIGEAU à l'achat d'un lit de bébé Morigean. Trois gratuits Valeur de: **120 \$**

5200, rue Armand-Viau (près d'Ameublements Tanguay Les Saules) 1 (418) 652-1118

LIVRAISON PARTOUT AU SAGUENAY

Église Saint-Laurent

L'offre du comité de sauvegarde rejetée

JONQUIÈRE (DC) - Le conseil de fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, à Jonquières, a mis fin aux négociations avec le Comité de sauvegarde de l'église Saint-Laurent au cours d'une réunion tenue lundi soir. Il refuse de lui céder l'église parce que le comité n'a pas soumis un montage financier crédible, mais surtout parce qu'il a toujours l'intention d'y célébrer des messes.

Formé en 2004, afin de s'opposer à l'abandon des activités de culte à l'église Saint-Laurent, le comité avait repris

presbytère, que l'Âge d'or et le bingo auraient maintenu leurs activités au sous-sol de l'église et que la sacristie se serait muée en salon funéraire.

D'autres propositions

Le conseil de fabrique souhaite que d'autres organismes communautaires manifestent

leur intérêt envers l'église Saint-Laurent, mais le temps presse. Si rien ne bouge, il devra prioriser la seule proposition qui demeure sur la table, laquelle émane du secteur privé. Le presbytère, lui, est plus populaire, puisque qu'il a suscité des offres provenant autant du communautaire que du privé.

Norons enfin que l'autre bâtiment mis en vente par la fabrique, le presbytère et l'église Notre-Dame-de-Fatima (les deux sont construits d'un seul tenant), intéresse un promoteur provenant de la mouvance socio-culturelle. Il a jusqu'à la mi-juin pour soumettre un

montage financier, sinon la paroisse se tournera vers une autre proposition déposée par un investisseur attiré, au premier chef, par le terrain.

« Nous pensions régler en juin pour l'ensemble des dossiers, mais ça ne se fera pas avant septembre ou octobre. Une chose est certaine, toutefois, c'est que nous ne pouvons nous permettre de chauffer tous ces bâtiments pendant un autre hiver. L'an dernier, ça nous a coûté 88 900 \$ pour les trois églises (ce qui comprend Sainte-Marie, toujours ouverte au culte) et nos deux presbytères », affirme l'abbé Gagnon.



L'abbé Yves Gagnon



CÔTÉ

DANIEL

dcote@lequotidien.com

contact avec le conseil de fabrique à la fin de l'hiver. Sa proposition de transformer l'église en centre communautaire avait été si bien accueillie que trois marguilliers avaient accepté de lui donner un coup de main. L'échéancier a aussi été repoussé quatre fois dans le but d'accommoder les éventuels partenaires.

Ceux-ci ont soumis leur ultime proposition le 4 mai, un document d'une page qui, aux yeux du président du conseil de fabrique, l'abbé Yves Gagnon, n'a pas éclairé les zones d'ombre qui persistaient en ce qui touche la dimension matérielle, tout en dérogeant à l'une des conditions posées aux acheteurs, soit qu'ils s'engagent à ne pas tenir d'activités de culte à l'intérieur du bâtiment.

« On a reçu un document révélant qu'ils voulaient revenir en arrière et faire de l'église une desserte. Ils ne la transformaient pas du tout, au rez-de-chaussée. Ils voulaient y célébrer des messes », a-t-il indiqué hier, lors d'une entrevue accordée au Quotidien. Sa déception est d'autant plus grande que l'analyse de ce projet a nécessité deux mois et qu'il a suscité beaucoup d'espoir.

« Nous étions enthousiastes. Ils parlaient de créer un centre communautaire, mais le critère touchant les activités de culte est incontournable. En plus, le mode de financement n'était pas défini. Le comité n'a rien livré de précis », déplore l'abbé Gagnon. Tout ce qu'il peut confirmer, c'est qu'on voulait louer le

L'épargne fait le bonheur :

1 800 463-5229

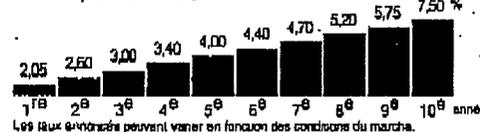
Obligations à taux progressif

Capital garanti à 100 %.

Taux avantageux garantis pour 10 ans.

Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.

Achat à partir de 100 \$.



BONI DE

1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

www.epq.gouv.qc.ca

Épargne
Placements

Québec



100007

Une décision aux conséquences imprévisibles

Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre par le journal «Le Progrès-Dimanche» qu'il avait été décidé de conserver l'église Ste-Marie Médiatrice, au détriment des deux autres.

Je pense que toutes les conséquences de cette décision n'ont pas été évaluées.

En effet, s'il y a un temple parmi les trois, il s'agit de l'église St-Laurent et ce, pour plusieurs raisons:

1-Édifice solide d'une beauté remarquable (toit de cuivre et structure de béton).

2-Qualité acoustique très rare de nos jours.

3-Un carillon d'une sonorité sublime.

4-À Proximité de la plupart des paroissiens.

5-Finalement et non le moindre: Orgue à tuyaux à trois claviers, vingt-neuf jeux, de style neo-classique et de marque

Casavant frères, que vous ne retrouverez à aucun autre endroit au Saguenay-Lac-St-Jean et qui fait envie de tous. D'une valeur minimum de 300 000 \$ 1963 St-Hyacinthe.

En ce qui a trait au cinquième point, il est impensable de penser à déménager cet instrument, car les tailles de ses 2013 tuyaux ont été spécialement calibré par rapport à la grandeur et l'acoustique du vaisseau.

Finalement ne pas oublier la magnifique chorale qui chante dans ce lieu depuis plusieurs années et je vois difficilement ailleurs.

Je suis très bien que l'église, ce n'est pas la bâtisse, mais à voir ce qui se produit aujourd'hui, j'envie presque la foi des Musulmans qui passent avant tout par le respect de leurs temples.

En terminant l'église Ste-Marie (que je ne venais pas car j'ai été longtemps organisateur à cette paroisse) pourrait être transformée sans que le Seigneur n'en soit effusqué, car cette bâtisse de forme rectan-

gulaire nous permet d'imaginer plus facilement une approche rénovation.

Son emplacement (entre le centre hospitalier et les dizaines de restaurants) et son espace de stationnement pour-

rait sans doute intéresser plusieurs promoteurs de la région. Pour ce qui est de Farina, ce fut probablement une erreur architecturale...

Luc Lessard
Ville Saguenay
(Arrondissement
Lac-Kénogami)

Formation professionnelle

ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Jour ou soir

COMPTABILITÉ (DEP 1350 h)
SECRÉTARIAT (DEP 1485 h)

Enseignement individualisé qui respecte ton rythme personnel. Temps complet ou temps partiel, le jour ou le soir. Possibilité de mettre à jour tes connaissances en Word, Excel, Access, Simple Comptable, Windows XP et Fortune 1000 Acomba.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE JONQUIÈRE
Édifice St-Germain, 3829, St-Germain, Jonquièrre

542-8760, poste 221

Début des cours: 4 OCTOBRE 2004

COMMISSION SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE

FERLAND

Le Choeur à la Fête

Une chance qu'on s'a
T'es mon amour, t'es ma maîtresse
Le petit Roi
Qu'êtes-vous devenues mes femmes
Envoie à maison
Swignez votre compagnie
Les Immortelles
Le show business
Le plus beau slow
Etc...

Plus de 200 choristes
sur scène avec **Jean-Pierre Ferland**

Samedi le 2 octobre 2004 20 h 00

Théâtre du Palais municipal (La Baie) Saguenay

Un spectacle qualifié de «**GRANDIOSE**» par tous les médias

Prix miroir Festival d'été de Québec 2004

Billets : 36,50 \$ parterre
34,50 \$ mazzanines et gradins
incluant les taxes et frais de service

En vente au Théâtre du Palais
(418) 697-5151 / 1-888-873-3333
www.palaismunicipal.com

Une présentation de **rococo** TOYOTA

dub Voyages

Le MONTAGNAIS

Desjardins

Ste-Marie représente-elle un bon choix?

Après avoir assisté à l'assemblée du 15 septembre et pris connaissance des différents articles des journaux concernant la décision de fermer l'église St-Laurent et Notre-Dame de Fatima et d'opter pour Ste-Marie, il est important pour nous de livrer nos réflexions à l'ensemble des paroissiens impliqués.

Peut-on affirmer que c'est le choix des fidèles quand 142 personnes contre 87 se sont prononcées sur une population de pratiquants d'environ 2000 à 2500 approximativement? (population globale de 8000 à 8500)

Pour son prétendu que le choix est rationnel compte tenu que Ste-Marie n'a aucune valeur patrimoniale et qu'elle n'a rien de l'apparence d'une église. De plus, c'est elle qui possède les meilleures chances d'être vendue.

Avec la vente de cette église d'au moins un million de dollars, on aurait la marge de manœuvre nécessaire pour rénover l'église St-Laurent qui a une valeur patrimoniale, une orgue Casavant d'une valeur de 300 000\$ à 400 000\$ et qui fait l'image d'une église reconnue par tous les gens et visiteurs.

Comment attester qu'un comité d'évaluation fait l'analyse des

trois églises sous toutes les facettes à partir de 7 critères et de 30 sous-critères quand ces critères n'ont pas été soumis aux paroissiens pour discussions et approbation.

Que dire de la fusion administrative des droits églises quand une seule église possédait un avoir de 400 000\$ qui aura défrayé l'ensemble des frais de rénovation. Ce sont les paroissiens de St-Laurent qui ont contribué à amasser cet argent pour permettre de garder leur église en respectant le patrimoine que tous connaissent.

Que penser du regroupement des locaux dès la fusion administrative à Ste-Marie? Déjà la décision était fortement orientée vers celui même avant la formation du comité d'évaluation.

Une rencontre diocésaine avec les membres de l'évêché aurait favorisé l'échange avec les paroissiens sans être orientée par quiconque.

Cette procédure aurait permis aux paroissiens d'exprimer librement les raisons et les motifs de leur choix.

L'orgue de l'église St-Laurent est considéré comme l'un des plus beaux du diocèse. C'est un véritable orgue de concert. On n'en trouve aucun semblable au

Saguenaï Lac-St-Jean. Il est muni d'un carillon d'une très grande qualité et ses tuyaux ont été conçus pour les dimensions du temple où il se trouve. Il est à

noter que l'acoustique de l'église St-Laurent est exceptionnel et qu'il a été choisi par les amis de l'orgue pour y donner des concerts très appréciés et radio-

diffusés par Radio-Canada à plusieurs reprises.

Nous espérons que ces quelques commentaires seront de nature à relancer une réflexion concernant la décision prise à l'assemblée du 15 septembre 2004 qui nous paraît trop hâtive.

Une groupe de paroissiens

CLINIQUE D'ESTHÉTIQUE

Christianne Morin

Produits Karine Marso
marso
international

15 ANS D'EXPERIENCE

Christianne Morin
Esthéticienne propriétaire

Maquillage permanent

CONSULTATION GRATUITE

Thermocoagulation (couperose)
Micro Dermabrasion

ÉPILATION AU LASER Hommes/Femmes

<p>Aisselles 2995\$*</p> <p>1^{er} traitement de 90 s - 10 min</p>	<p>Bikini 4995\$*</p> <p>1^{er} traitement de 90 s - 10 min</p>
<p>PROMOTION</p> <p>1/2 JAMBE + AISELLES 1700\$*</p> <p>*Offre d'une durée limitée</p>	

Clinique médicale Champs-Élysées, 451, des Champs-Élysées **549-1333**



PONTIAC

LA PASSION DE CONDUIRE

PONTIAC SUNFIRE 2005
4 portes

Prix d'achat comptant de **10 998\$****

ÉCONOMISEZ À PLEIN GAZ

AVEC LA CARTE DE PRIX PRÉFÉRENTIEL.

- MOTEUR ECOTEC L4 2,2L DE 140HP • GARANTIE LIMITEE 5 ANS/ 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR SANS FRANCHISE • BOITE MANUELLE 5 VITESSES SÉTRAG
- SUSPENSION TOURISME • PNEUS 155/70R14 TOUTES SAISONS • BANQUETTE ARRIÈRE RÉPLIABLE DIVISÉE 60/40 • SACS GONFLABLES AVANT (2) • PHARES ANTIBROUILLARD
- RADIO AM/FM STÉRÉO • CHAUFFE-MOTEUR • ET BIEN PLUS...



Obtenez 20¢ de réduction par litre d'essence, applicable sur 2500L avec la carte de prix préférentiel*.

Offre exclusive à GM.

1000\$

Garantie limitée 5 ans/100 000 km

PONTIAC BUICK GMC

GARANTIE

Mardi 11 oct 05

La volonté des élus de Saguenay

Mieux protéger les bâtiments religieux

par Daniel Côté

JONQUIÈRE (DC)- La volonté du conseil municipal de Saguenay de mieux protéger ses bâtiments religieux ne doit pas être perçue comme une mesure de représailles à l'endroit d'André Reid, propriétaire de l'église Sainte-Cécile, située dans le secteur Kénogami. Il n'est pas ciblé, assure Georges Bouchard, président du conseil d'arrondissement de Jonquière.

«Je comprends monsieur Reid de s'interroger, mais nous sommes ouverts aux discussions. Si son église était retenue (parmi celles qui seront officiellement protégées), nous ne pourrions pas revenir en arrière, remettre en cause les ententes qui ont été prises avec lui», a-t-il indiqué hier, au cours d'une entrevue accordée au Quotidien.

C'est dans la dernière livraison de l'hebdomadaire Progrès-Dimanche qu'André Reid a tiré la sonnette d'alarme. Il a laissé entendre que ses interventions publiques, où il a affiché son scepticisme envers des projets comme la rénovation du Palais des sports et l'aménagement d'un quai pour les bateaux de croisières, ont amené les

élus à se venger.

À l'en croire, c'est l'un des objectifs qui sous-tendent le projet de règlement que la ville prépare actuellement, lequel aurait pour fin d'identifier les bâtiments religieux méritant d'être protégés. Propriétaire de l'église Sainte-Cécile depuis 2001, André Reid craint de se voir forcé de réaliser des travaux onéreux. «Tout cela commence à ressembler à de la pression politique», a-t-il confié à Progrès-Dimanche.

Des consultations

Georges Bouchard répond que c'est après avoir appris que l'église Notre-Dame de Fatima risquait d'être démolie, l'été dernier, que les élus ont réagi. «On se disait que c'était un patrimoine moderne et on a voulu que le gouvernement provincial l'intègre dans le patrimoine religieux. C'est à ce moment que les autres mem-

bres du conseil, en particulier ceux de La Baie, ont préconisé une approche globale», raconte-t-il.

C'est ainsi qu'une liste des bâtiments susceptibles d'être protégés a été dressée, laquelle comprend, entre autres, les églises jonquiéroises Saint-Dominique, Notre-Dame de Fatima et Saint-Laurent. Au cours de l'automne, la ville souhaite prendre langue avec les autorités religieuses, à ce sujet. Idem avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

«Le fait qu'une église soit intégrée à la liste n'empêcherait pas une fabrique de la vendre. Toutefois, le nouvel acquéreur devrait respecter son cachet. À Saint-Dominique, par exemple, on ne pourrait pas changer les grandes portes ou les vitraux, mais on pourrait en faire autre chose qu'un lieu de culte», fait remarquer Georges Bouchard.

Le Quotidien, un outil de développement envié

Malgré la précarité de la situation économique régionale, Le Quotidien soulève régulièrement dans cette page les initiatives d'entreprises locales qui ne craignent pas d'investir des sommes d'argent importantes afin d'assurer leur développement. Eh bien, aujourd'hui, c'est au tour de votre journal de se mettre en évidence, le tout bien sûr en toute modestie mais avec un empressément fort légitime dans les circonstances!



NÉRON
CAROL
cneron@lequotidien.com

En effet, à sa 39e année de présence active au sein des collectivités joannoise et saguenéenne, Le Quotidien annonce une injection de 2 millions \$ en provenance de Gesca afin de moderniser ses presses. Le PDG du groupe de journaux, Guy Crevier, est venu annoncer la bonne nouvelle aux employés, hier matin, au Montagnais — nos lecteurs peuvent d'ailleurs prendre connaissance dans cette

édition des détails relatifs à cet important investissement, qui permet, dans un premier temps, de consolider les 70 emplois existant dans le département concerné tout en assurant la pérennité du journal.

Une longue relation de confiance

Depuis plus de trois décennies et à travers les réussites et les échecs marquant l'évolution du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Le Quotidien et, par extension, le Progrès-Dimanche et depuis peu Le Citadin, remplissant leur mission de défenseurs et de promoteurs des intérêts socio-économiques de la région. Ils assumant cette lourde et délicate responsabilité avec fierté et prudence en s'efforçant, notamment dans leurs pages éditoriales, celles réservées aux chroniques d'humour et aux opinions des lecteurs, de diversifier les points de vue de façon équilibrée.

Nos abonnés auront certainement remarqué que les prises de position soumises à leur jugement s'inspirent de toutes les options politiques: de la gauche à la droite, du fédéralisme à la souveraineté, les débats sur lesquels s'attardent chroniqueurs et éditorialistes, en y ajoutant bien sûr leur grain de sel, s'intègrent à tous les grands courants d'idées animant le milieu. L'objectif ultime demeure cependant toujours le même, celui qui réunit, dans un concept unique, la sauvegarde et la promotion de l'identité régionale, de ses besoins et de ses aspirations.

Une équipe de journalistes aguerris — à laquelle s'est ajoutées ces dernières années des recrues jeunes et motivées, dont plusieurs femmes — appuyées par les artisans œuvrant dans les différents départements du journal, permet à la population d'obtenir une information complète et diversifiée.

Il y a donc tout lieu de se réjouir de l'investissement annoncé hier par le PDG de Gesca, Guy Crevier. Car Le Quotidien, Le Progrès-Dimanche et Le Citadin, sont confrontés directement à l'instabilité économique affligeant depuis les cinq dernières années l'ensemble du Saguenay—Lac-Saint-Jean. De plus, la décroissance démographique, associée à l'étendue du territoire à couvrir, ne sont pas sans apporter eux aussi leur lot de défis majeurs à relever chaque jour.

Une région privilégiée

De toutes les régions périphériques fortement urbanisées du Québec, le Saguenay—Lac-Saint-Jean est la seule à pouvoir compter sur un quotidien pour véhiculer sa pensée et ses attentes légitimes; d'autre part, les jugements, parfois sévères mais toujours justifiés qu'il tend face aux actions des membres de la classe politique œuvrant à tous les niveaux de gouvernement, permettent à la région de se faire entendre là où ça compte vraiment.

En supportant de diverses manières les causes qu'il juge le plus en mesure d'assurer le développement des collectivités qu'il représente, le journal que vous tenez présentement entre vos mains peut être considéré, au même titre, par exemple, que l'université régionale, comme un outil de développement indispensable, envié à juste titre par d'autres collectivités.

Notons, enfin, que l'équipe d'artisans et de journalistes du Quotidien, de Progrès-Dimanche et du Citadin, fait partie, à travers Gesca, du plus grand réseau de journaux québécois publiant sur une base quotidienne (La Presse, Le Droit, La Tribune, La Voix de l'Est, Le Nouvelliste, Le Soleil).

Le Quotidien effectue ses propres choix éditoriaux. Il en va de même pour sa politique d'information, où la priorité est accordée à l'actualité régionale. Il s'agit en l'occurrence d'assurances supplémentaires susceptibles de fortifier davantage, si besoin est, la confiance que ne cessent de lui témoigner chaque jour ses quelque 90 000 lecteurs!

Françoise veut couper le premier arbre



VOTRE OPINION

redaction@lequotidien.com

Églises : pour le bien de la communauté

Aux élus de Saguenay

Le comité de sauvegarde de l'église Saint-Laurent de Jonquière saluait la volonté des élus de Saguenay de vouloir mieux protéger les bâtiments religieux. Et les invite du même souffle à élargir le débat au-delà des bâtiments, dans le cadre de rencontres à planifier avec les autorités religieuses diocésaines.

La fermeture de l'église Saint-Laurent au culte et, jusqu'à tout récemment, à toutes les activités sociales faisant partie de la vie même des gens du quartier depuis 1937, priverait ces derniers d'un outil indispensable. C'est exemplaire à éviter. Ils ont pourtant fourni leur travail et leur argent pour payer cette édifice et amasser un bas de laine de plus de 400 000 \$ pour en assurer la pérennité.

Le comité préconise une approche globale incluant un retour sur le bien-fondé de fermer l'église, malgré une très forte volonté populaire de la conserver (une pétition de plus de 5000 signatures).

Le problème va se poser ailleurs avec les mêmes conséquences négatives si les gens se sentent ignorés et non impliqués dans le processus de prise de décision. Il appartient aux paroissiens et

aux citoyens de décider, en collaboration avec les autorités diocésaines, de l'avenir des bâtiments religieux et de leur utilisation. Et, par conséquent, de l'avenir de la vie communautaire des gens des quartiers concernés, ceci en terme de besoins relatifs aux services auxquels ils sont en droit de s'attendre.

Une approche globale par arrondissement serait souhaitable. Pourquoi pas des états généraux

et une réelle consultation populaire, éclairés par des spécialistes en la matière favorisant ainsi les choix qui serviraient le mieux les intérêts des populations concernées, selon leurs particularités propres?

Ces édifices n'appartiennent-ils pas à la collectivité?

Serge Lévesque, président, Comité de sauvegarde.

Voici notre politique générale relative à la publication des lettres d'opinion

Le Quotidien et le Progrès-Dimanche accordent une grande importance au dialogue avec leurs lecteurs et lectrices.

Nos journaux reçoivent un courrier abondant; la publication des lettres d'opinion oblige à une sélection rigoureuse et ce, chaque jour. C'est pourquoi l'appui sur la pertinence du sujet soumis et la place qu'il occupe dans l'actualité.

Nous encourageons fortement nos lecteurs et lectrices, familiers avec Internet, à nous faire parvenir leurs textes par courriel. Les adresses sont:

redaction@lequotidien.com
cneron@lequotidien.com

Nous ne nous engageons pas à publier les lettres dans leur intégralité; celles-ci peuvent être résumées au fonction de leur pertinence et de l'espace disponible le jour prévu pour leur publication.

Les lettres contenant des affirmations gratuites ou diffamatoires, des insultes ou des remarques personnelles déshonorantes visant une personnalité ou l'auteur d'un article, sont systématiquement ignorées. La même politique est appliquée aux lettres anonymes. Nous demandons par ailleurs à nos lecteurs

de leur donner leur nom et leur adresse (pour nous et celles qui sont familières avec le traitement de texte, la règle est de 3600 caractères, y compris espaces).

Chaque lettre d'opinion doit être accompagnée du nom et du prénom de son auteur, de son adresse complète et de son numéro de téléphone. Ces données servent à vérifier l'authenticité de nos correspondants (le numéro de téléphone ne sera pas publié et l'adresse de correspondants que le nom de la ville ou de la municipalité).

Nous ne pouvons garantir une certaine vitesse de publication.

La priorité est accordée aux lettres faisant référence à l'actualité régionale.

Les auteurs de lettres d'opinion sont au nom de groupes de pression ne doivent pas s'attendre à un traitement de faveur. Nos lecteurs et lectrices visés directement par le contenu d'un article ou une lettre d'opinion publiés dans nos journaux peuvent demander un droit de réponse. Une importance prioritaire est accordée à la publication de ces lettres. Ceux-ci doivent répondre concisément aux critiques exprimées plus haut.

Carol Néron, rédactrice en chef.

Fermeture de l'église Saint-Laurent

L'abbé Yves Gagnon fait face à la contestation

■ PAGES 4, 5 et 6

apointe

ENTISTES & GÉOLOGISTES
548-7128
800 439-2368

le QUOTIDIEN

www.lequotidien.com

du Saguenay—Lac-Saint-Jean

LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2004

32^e ANNÉE N° 32

10 PAGES

Dépôt: 80¢ + taxes

RPM MOTO PLUS

VOYEZ LES BELLES 2005
699-7766

Donner un sens à la mort de Thomas

COURAGE

devant l'épreuve

Photo: Sylvain Dufour

— PAGES 2 et 3

L'hiver est arrivé

■ PAGE 15

Enfants malmenés

Le président du syndicat de FjordCell nie tout

■ PAGE 2



Le MONTAGNAIS
SAGUENAY-LAC-SAINTE-ANNE

www.lcmontagnais.qc.ca

ENEZ DÉCOUVRIR NOTRE MAGNIFIQUE VERRIÈRE

MENU MIDI

RÉSERVATION: 543-6120

Incluant:
• Plat principal
• Soupe ou dessert
et café

à partir de **6.95\$**

Le Légendaire

Restaurant-bar



Église Saint-Laurent

Dernière messe mouvementée



PRIS À PARTIE - Après la messe célébrée hier, le modérateur de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, l'abbé Yves Gagnon, a été pris à partie par quelques manifestants qui déplorait la fermeture de l'église Saint-Laurent.

(Photo Synchro Dufour)

par Daniel Côté

JONQUIÈRE (DC) - La dernière messe célébrée en l'église Saint-Laurent de Jonquières, hier avant-midi, a donné lieu à des confrontations dignes des aventures de Don Camillo. D'un côté, il y avait le modérateur de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, l'abbé Yves Gagnon, et de l'autre, un groupe de contestataires qui, même si tout semblait perdu, au vu de la décision de l'évêché d'entériner la fermeture de l'église, n'avait pas le goût de se résigner.

Pour marquer leur opposition à la désacralisation de l'église Saint-Laurent, une soixantaine de personnes ont participé à une démonstration pacifique avant la messe de 9h. Pancartes en mains, elles ont exprimé leur point de vue sans provoquer de confrontation avec ceux, nombreux, qui tenaient à assister à la cérémonie, ainsi que l'avait demandé le président du Comité de sauvegarde de l'église Saint-Laurent, Serge Létourneau. «Je suis très satisfait du déroulement», a d'ailleurs souligné ce dernier.

Il a ajouté que la dernière manche n'était pas encore jouée dans cette

affaire. En effet, une mise en demeure a été adressée à l'évêque du diocèse de Chicoutimi, monseigneur André Rivest, ainsi qu'à l'abbé Gagnon, vendredi dernier. «Nous leur avons exprimé un avis d'intention. Ça signifie qu'après une consultation qui sera menée avec les paroissiens, nous examinerons les avenues légales», a fait remarquer Serge Létourneau.

Moment de tension

La messe dite d'action de grâce a commencé sur les chapeaux de

roues. L'église était si pleine qu'on se serait cru à Noël, la crèche en moins. Ce fut l'occasion d'apprécier une dernière fois l'acoustique du bâtiment, mise en relief par la chorale et l'orgue. Au cours de l'hymne, par ailleurs, l'abbé Gagnon a affirmé qu'en matière d'évangélisation, on ne pouvait plus s'appuyer uniquement sur le passé. «Revenons à l'essentiel. Ça nous redonnera du souffle», a-t-il conclu.

«Monsieur Gagnon, l'essentiel, c'est de garder notre église. Que Dieu vous bénisse», a lancé une paroissienne. «Que Dieu vous bénisse, vous aussi», a répondu le prêtre du tac au tac. Apostrophé une nouvelle fois, il a répondu d'un ton nettement plus incisif. «C'est difficile d'ajouter au ridicule. Concentrons-nous sur l'essentiel», a-t-il demandé avant de réitérer le «Notre Père» avec le concours de la majorité des fidèles.

La prière universelle a fait allusion à la controverse née de la décision de fermer les églises Saint-Laurent et Notre-Dame-de-Fatima pour concentrer les activités de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix à l'église Sainte-Marie-Médiatrice, de loin la plus laide des trois. «Prions pour toutes les personnes qui souffrent de la fermeture de leur église, afin qu'elles puissent constater qu'elles font toujours partie de la communauté chrétienne», a lu un membre de l'équipe pastorale.

Pancartes à l'intérieur

Pendant que des offrandes symboliques étaient présentées au modérateur, dont l'eau du baptême, des alliances et une chasuble, ce qui faisait allusion aux baptêmes, aux mariages et au travail d'évangélisation dont l'église Saint-Laurent fut le théâtre, quelques dizaines de manifestants se sont instal-

lés. Du coup, la tension a monté d'un cran, chacun se demandant à quel moment aurait lieu le prochain incident.

Il a d'abord pris la forme d'une intervention teintée d'ironie, alors que deux femmes, Micheline Simard et Suzanne Potvin, ont offert à l'abbé Gagnon un cierge et une boîte représentant une urne funéraire. «Nous vous apportons l'urne de notre église», ont-elles expliqué. Quelques applaudissements ont salué leur présence dans le chœur, ce qui n'a guère ébranlé le modérateur qui a fait allusion à l'assemblée consultative du 15 septembre dernier, à laquelle 233 fidèles ont assisté.

«J'espère qu'on va nous permettre de continuer, qu'on est assez chrétiens pour ça», a ajouté le prêtre. Le silence est revenu juste assez longtemps pour procéder à la communion, mais ce n'était qu'une trêve. Lors de la prière finale, la

rumeur s'est enflée, venant de l'arrière. Une femme a lancé: «Prions pour garder notre église! Excédé, l'abbé Gagnon a rétorqué: «Madame, ce n'est pas à vous de présenter la célé-

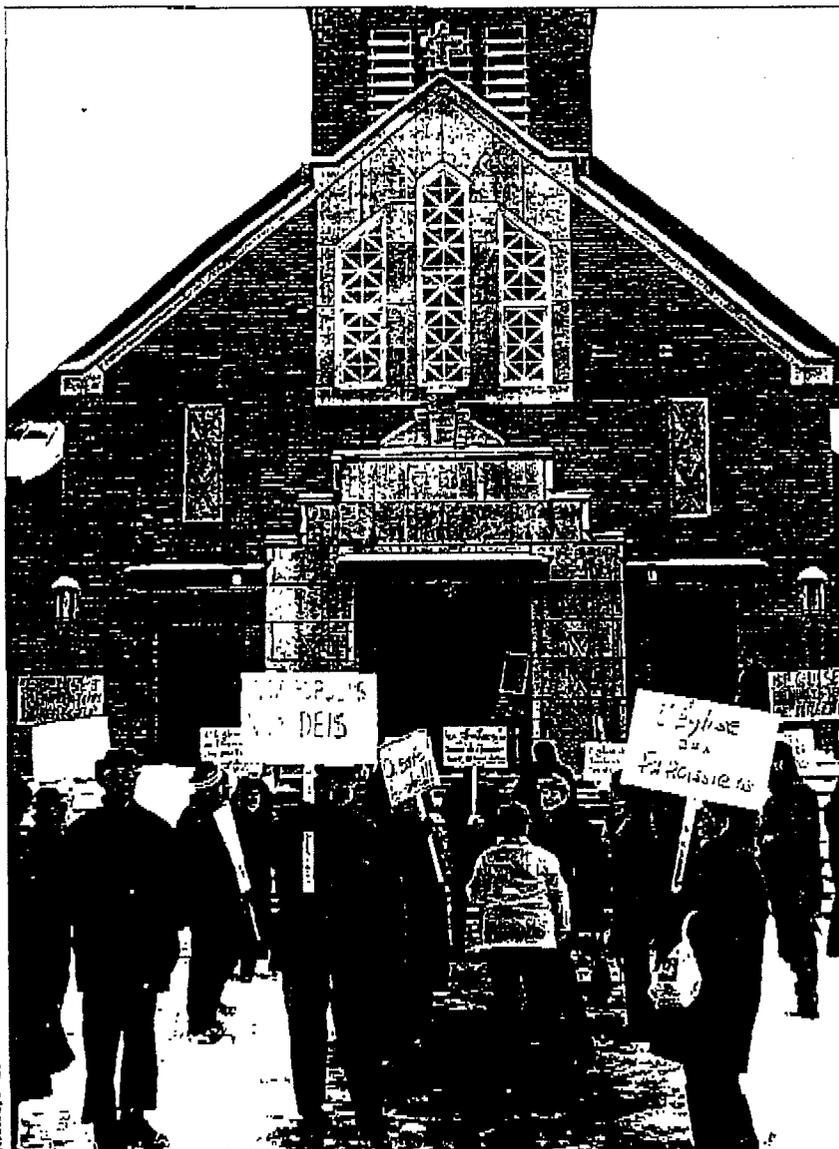
bration», d'un ton sans appel.

Une vigile

Une fois la messe terminée, des femmes en colère se sont groupées autour de l'abbé François Saint-Hilaire, prêtre-collaborateur. «Si on en est arrivées à cette conclusion, c'est parce que des coeurs chrétiens se sont fermés à l'Église», a-t-il réussi à dire, non sans devoir élever la voix en cours de route pour qu'on le laisse finir. «Mêlez pas les choses», a rétorqué l'une des paroissiennes au moment où, devant la parole au micro, Micheline Simard annonçait la tenue d'une vigile qui devait durer jusqu'à minuit.

Pas du genre à se défilier, l'abbé Gagnon a tenté de répondre à ceux qui accusaient monseigneur Rivest de se cacher, qui lui reprochaient aussi de les avoir traités de «B.S.». Quand un homme a suggéré qu'on tienne une nouvelle assemblée après avoir invité chaque paroissien formellement, en lui envoyant une lettre, il a réussi à échapper un peu de vapeur sur le dos de l'animatrice de la station de radio CKRS qui, quelques jours plus tôt, avait émis un tel vœu: «C'est l'idée de fou à Myriam Ségal!»

Interviewé par le représentant du Quotidien, un peu plus tard, il a soutenu que la mise en demeure n'était pas fondée et a avancé que le Comité de sauvegarde de l'église Saint-Laurent avait perdu le contrôle de certains éléments. «C'est un peu passé à l'extrême. C'est spécial. Ce sont des gens qui voient l'Église comme un bâtiment, pas comme un rassemblement», a opiné le modérateur avant de filer à Notre-Dame-de-Fatima, où il devait présider une



MANIFESTATION - Près de 60 personnes ont manifesté avant la messe de fermeture célébrée, hier, en l'église Saint-Laurent de Jonquières. Elles ont exécuté un défilé dans le bâtiment noir accoté à la fin de la cérémonie.

«Épouvantable», dit le sacristain

JONQUIÈRE (RB) - Le sacristain de l'église Saint-Laurent de Jonquières est abattu et découragé par les gestes de vandalisme commis dimanche après-midi, par quatre jeunes à l'intérieur de l'édifice religieux.

«C'est épouvantable de voir ce que ces jeunes ont fait. Cela a ni queue ni tête. C'est un geste gratuit et inexplicable», dénonce Daniel Turbide, sacristain de l'église Saint-Laurent depuis 18 mois.

L'homme de maintenance a surpris les jeunes en flagrant délit, vers 15 h, dimanche après-midi alors qu'il s'appretait à



VIEILLE SACRISTIE - Les vandales ont saccagé la vieille sacristie, ce lieu sacré de l'église Saint-Laurent qui compte plusieurs années d'histoire. Le sacristain Daniel Turbide n'ose imaginer ce qui aurait pu se passer s'il n'était pas intervenu.



BLACKBURN

ROGER

rblackburn@lequotidien.com

préparer la salle de bingo pour la soirée. «Quand je suis entré par la porte du sous-sol, j'ai entendu du bruit à l'étage, ça aurait pu être des gens de la pastorale. Je suis monté et j'ai crié : y a-tu quelqu'un? Le bruit a cessé immédiatement après mon intervention. J'ai jeté un coup d'œil pour vérifier

et j'ai vu le dégât qu'ils avaient fait. J'ai immédiatement appelé le 911», raconte le bedeau dont l'intervention rapide a permis l'arrestation des quatre jeunes qui ont commis ces gestes.

«Les policiers ont mis peu de temps à intervenir. Leur rapidité a permis d'intercepter les jeunes qui ignorent certes les conséquences des gestes posés», estime Daniel Turbide. «J'aimerais bien comprendre

qu'est-ce qui peut pousser des jeunes à commettre un tel sacrilège. Ça devait faire au moins une heure qu'ils brisaient tout dans l'église avant que j'arrive», assure Daniel Turbide, confiant que les jeunes ont

même poussé l'audace à étendre des mégots de cigarettes dans le grand livre des psaumes qui reposait sur un lutrin. «Les jeunes ont profané un lieu saint. Je ne comprends vraiment pas ce qui a pu leur passer par la tête», s'interroge celui qui a découvert le sacrage et les graffitis dont un message «Fuck Jésus», écrit en grosses lettres sur le mur avec une canette de peinture noire.

«Un représentant de la compagnie d'assurance a fait une inspection des dégâts, ce matin (hier), et des travaux de nettoyage débuteront inévitablement», a indiqué le sacristain qui estime à environ 10 000 \$ le montant des dommages.

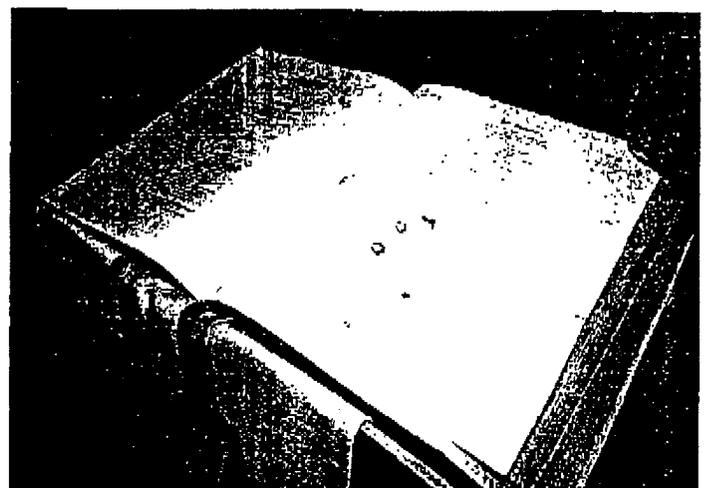
Il s'agit de cette église qui a fermé ses portes, la semaine dernière, par suite d'une décision de l'évêché de Chicoutimi. Rappelons que, le dimanche 5 novembre, l'abbé Yves Gagnon a célébré la dernière messe de cette église de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix pendant que des contestataires protestaient à l'extérieur contre la décision de l'évêché.

Les gestes posés n'auraient cependant rien à voir avec la désacralisation de ce lieu de culte décrétée par le nouvel évêque de Chicoutimi, monseigneur André Rivest.

Photos
Jeannot Lévesque



FEU - Un début d'incendie a été allumé sur une table de bingo au sous-sol, juste devant le boulier du jeu de haeste.



LIVRE DES PSAUMES - Les quatre jeunes qui ont saccagé l'église Saint-Laurent de Jonquières ont éteint des mégots de cigarette dans le grand livre des psaumes qui reposait sur un lutrin.

LA STRATÉGIE GAGNANTE

NOTRE ÉQUIPE :

- | | |
|------------------------------------|--|
| M ^e Gilles Boivin | M ^e Isabelle Simard |
| M ^e Marie-Claude Gagnon | M ^e Pierre Simard |
| M ^e Patricia Gobeil | M ^e Serge Simard |
| M ^e Jone Giant | M ^e Doris Tremblay |
| M ^e Pierre Hébert | M ^e France Tremblay |
| M ^e Claude Lemieux | M ^e Jean-Noël Tremblay |
| M ^e Michel Lussier | M ^e Serge C. Tremblay |
| | M ^e Blanka Villeneuve (notaire) |

SIMARD BOIVIN LEMIEUX



ALMA
(418) 668-3011
Fax: (418) 668-3009
alma@sbllm.com

CHICOUTIMI
(418) 696-3011
Fax: (418) 696-0800
chic@sbllm.com

DOLBEAU-MISSISSIM
(418) 276-2570
Fax: (418) 276-4797
dolm@sbllm.com

AVEC UNE ÉQUIPE RÉGIONALE FORTE

Vandalisme à l'église Saint-Laurent

Quatre adolescents arrêtés

par Daniel Côté

JONQUIÈRE (QC) - Quatre adolescents âgés de 12 à 16 ans ont été arrêtés par la Sûreté municipale de Saguenay, hier après-midi, alors qu'ils commettaient des actes de vandalisme à l'intérieur de l'église Saint-Laurent de Jonquières. Ils avaient été découverts par le sacristain, qui s'était rendu préparer le bingo présenté en soirée.

Un jeune a été arrêté dehors et trois en-dedans. Ils ont causé des dommages évalués à 10 000 \$, a révélé le sergent Denis Ouellet. Peu coopératifs lors de leur bref séjour au poste de Jonquières, les adolescents ont été confiés à leurs parents en début de soirée.

Un enquêteur sera assigné à ce dossier, ce qui donnera lieu à d'autres interrogatoires, laisse entendre le sergent Ouellet. L'un

des jeunes vit à Chicoutimi, alors que les trois autres sont de Jonquières. Le groupe a causé la plupart des méfaits au sous-sol, où des bingos sont encore organisés malgré la fermeture de l'église au culte.

« Ils semblaient parés pour commettre un vol (des paquets de cigarettes ont été subtilisés), mais voulaient surtout faire du mal, rapporte le sergent Ouellet. Entre autres choses, les tableaux électroniques du bingo ont été brisés, tout comme des portes et des murs de l'église. Il y avait aussi des graffitis »

Déçu et choqué

Appelé à commenter le saccage de l'église que lui et ses concitoyens cherchent à préserver, le président du Comité de sauve-

garde de l'église Saint-Laurent, Serge Létourneau, s'est montré à la fois déçu et choqué. Il croit que la fin des activités de culte, telle que décrétée par l'évêché, a joué un rôle dans cette affaire.

« Depuis la dernière messe (elle a été célébrée il y a une semaine), on a changé les serrures et posé deux affiches disant d'aller à l'ancienne église Sainte-Marie-Médiatrice. Ce qui est arrivé n'a donc rien de surprenant. Un bâtiment qui a l'air désaffecté, c'est tentant pour des jeunes », avance-t-il.

Serge Létourneau a appris qu'en plus des gestes mentionnés plus haut, les adolescents ont vidé des extincteurs chimiques, cassé des fluorescents et jeté par terre deux téléviseurs qui étaient utilisés à l'occasion des bingos. C'est vers 15h que le sacristain les aurait découverts.

« À ce moment-là, ils avaient commencé à jouer avec du feu, sur une table. Si le sacristain n'était pas arrivé, l'église aurait pu y passer », affirme le Jonquiérois. Se disant « en beau maudit », il demande aux autorités religieuses de recommencer à célébrer la messe à l'église Saint-Laurent, au lieu de la laisser ainsi exposée.

« Qu'on remette les offices en attendant qu'une décision soit prise (sur l'avenir de l'église). La bâtisse est déjà chauffée, de toute manière, et ça va créer du mouvement », sourient Serge Létourneau.



Nomination

C'est avec plaisir que je vous annonce la nomination de Denis Bouchard au poste de Directeur de l'information du Progrès du Saguenay qui publie le Quotidien, le Progrès-Dimanche et le Citadin.

Détenteur d'un baccalauréat général, avec une majeure en sciences politiques et une mineure en journalisme de l'Université Laval, Denis travaille au Progrès du Saguenay depuis plus de 22 ans. Journaliste émérite, il est notamment spécialisé dans l'actualité traitant de l'aluminium et de sa transformation.

Sous l'autorité du Rédacteur en chef, le Directeur de l'information assume la supervision du contenu des journaux. Il est également responsable du contrôle de la qualité. M. Bouchard entre en fonction aujourd'hui.

Michel Simard
Rédacteur en chef

American Music Awards

Usher balaie tout

LOS ANGELES (AP, PC) — En lice dans quatre catégories, le chanteur Usher a balayé la compétition et volé la vedette dimanche soir lors du 32e gala annuel des American Music Awards.

Usher a en effet remporté les titres de meilleur artiste masculin dans les catégories pop-rock et soul-R&B, pendant que « Confessions », l'album qu'il vient de lancer et dont il a vendu plus d'un million d'exemplaires dès la première semaine, lui a valu les prix du meilleur album dans ces deux mêmes catégories.

Usher a eu le meilleur sur des artistes comme Josh Groban, Lenny Kravitz, Michael MacDonald, Prince, R. Kelly et le gagnant d'American Idol, Ruben Studdard.

Deux entrées canadiennes dans ce concours de popularité, mais aucun gagnant. Avril Lavigne a été battue par Sheryl Crow pour le titre de meilleure artiste dans la catégorie pop-rock, tandis que le groupe Nickelback, de Vancouver, a baissé pavillon devant Outkast dans la même catégorie.

Outkast a d'ailleurs été primé à deux autres reprises, à titre de meilleur groupe et pour son album « Speakerboxxx/The Love Below ».

low - dans la catégorie rap-hop.

Beyoncé, Janet Jackson et Alicia Keys étaient en lice pour le prix de l'artiste féminine préférée dans la catégorie soul-R&B, titre qu'a remporté Keys.

Le prix attribué à la révélation de l'année a été décerné à Gretchen Wilson, qui était aussi finaliste pour le titre d'artiste féminine country, qui a été remis à Reba McEntire, son pendant masculin revenant à Toby Keith, qui a également vu « Shock'n Y'All » lui valoir le prix pour l'album de l'année.

Quant au groupe Bon Jovi, il a reçu un prix hommage et s'est aussi produit durant la soirée, tout comme Jessica Simpson, Toby Keith, Maroon 5, Kravitz, Groban, Rod Stewart et Snoop Dogg.

La cérémonie de remise s'est tenue alors que la monde du rap est en deuil après le décès soudain de ODB, membre fondateur du groupe Wu-Tang Clan, qui s'est effondré samedi dans un studio new-yorkais, deux jours avant d'avoir 36 ans.

Les finalistes avaient été choisis en fonction de leurs ventes d'album et les gagnants avaient été déterminés à partir d'un sondage effectué auprès de 20 000 personnes.



HONORÉE - Sheryl Crow a été élue meilleure artiste dans la catégorie pop-rock.

(Photo PC)

PAS POSSIBLE

Un faux billet de 200 \$

GREENSBURG, Pennsylvanie (AP) - Les poursuites contre une Américaine qui avait utilisé un faux billet de 200 dollars portant l'effigie de George W. Bush et la devise « Nous aimons les brocolis » ont été abandonnées, a annoncé vendredi le parquet du comté de Westmoreland (Pennsylvanie).

Deborah Trautwine, 51 ans, « ne savait pas que ce n'était pas un billet qui avait cours légal » quand elle l'a dépensé en août dans un magasin de vêtements, a affirmé son avocat Harry Smail. La cliente a depuis remboursé le magasin.

Le caissier n'avait d'abord pas relevé les loufoqueries du billet. Pourtant, il n'existe aux États-Unis aucun billet de 200 dollars, même avec le portrait du président Bush.

Et à y regarder de plus près, celui-ci ressemble vraiment plus à une blague qu'à de la fausse monnaie. Selon la police, une de ses faces était décorée d'un dessin de la Maison Blanche devant laquelle des pancartes proclamaient « Nous aimons le brocolis » ou « Les USA méritent une baisse des impôts ».

Il ne portait pas non plus la signature habituelle du secrétaire au Trésor mais celles des anciens présidents Ronald Reagan, affublé du titre de « guide en politique » et George Bush père, avec celui de « conseiller électoral et guide en politique ».

Principaux lauréats

- Pop-Rock**
Artiste féminine: Sheryl Crow
Artiste masculin: Usher
Groupe ou duo: OutKast
Album: « Confessions », Usher
- Country**
Artiste masculin: Toby Keith
Artiste féminine: Reba McEntire
Groupe ou duo: Brooks & Dunn
Album: « Shock'n Y'All », Toby Keith
- Soul-R&B**
Artiste masculin: Usher
Artiste féminine: Alicia Keys

- Album: « Confessions », Usher
- Rap-Hip Hop**
Artiste masculin: Jay-Z
Groupe ou duo: OutKast
Album: « Speakerboxxx/The Love Below », OutKast
- Adulte contemporain**
Artiste: Sheryl Crow
- Musique latine**
Artiste: Marc Anthony
- Trophée hommage**
Bon Jovi
- Prix du public**
Kenny Chesney

SOMMAIRE

- Arts 14
- Bandes dessinées 18
- Détente 19
- Décès 24-25
- Horoscope 19
- Petites annonces 20 à 22
- Sports 26 à 31

Avec nos termes de loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. 31)
Le Quotidien est publié et édité par la société 383010 Canada Inc., ayant une place d'agence au 1051, boulevard Talbot, grand bâtiment de Chicoutimi, Ville de Saguenay (Québec) G7H 5C7.
Le Quotidien est imprimé sur papier Le Progrès du Saguenay, une division des Journaux Trans-Canada (1994) Inc., au 1051, boulevard Talbot, grand bâtiment de Chicoutimi, Ville de Saguenay (Québec) G7H 5C7.
Informations: 545-4664

SERVICE À LA CLIENTÈLE
ABONNEMENT: 545-4664
Lundi au vendredi: 7h à 16h30
SAGUENAY - ALMA: 545-4664
ST-FÉLICIEN: 679-3832
AUTRES: 1 (800) 866-3658

PETITES ANNONCES:
Tél.: 545-4664 Fax: 680-8224

QUOTIDIEN

RÉDACTION
SAGUENAY: 690-8600
ALMA: 668-0920
ST-FÉLICIEN: 679-3832
TÉLÉCOPIEUR: 690-8605
PUBLICITÉ:
Tél.: 545-4674 Fax: 680-8224

MÉTÉO

- AUJOURD'HUI:**
Ensoleillé
Max: 1 Min: 7
- MARDI:**
Ensoleillé
Max: 1 Min: 7
- MERCREDI:**
Ensoleillé
Max: 0 Min: 3

Lever: 6 h 49 Coucher: 16 h 08

MARÉE

- CHICOUTIMI**
Haute à 4h35 (Am4)
Basse à 11h5 (Om5)
Haute à 16h45 (Sm6)
Basse à 00h20 (Om4)
- LA BAJE**
Haute à 4h20 (Am5)
Basse à 10h10 (Om5)
Haute à 16h35 (Sm6)
Basse à 23h05 (Om3)

GOOD YEAR SELECT

Vous voulez UN PRIX pour vos pneus, appelez-moi

311-1111

GMS

LUC BOUCHARD
Directeur des ventes

Des paroissiens en deuil

par Daniel Côté



Jean-Marie Gaudreault

JONQUIÈRE (DC) - Plus de 60 personnes ont participé à une manifestation pacifique hier matin, afin de protester contre la décision de l'évêché de Chicoutimi de fermer l'église Saint-Laurent de Jonquière. Certaines l'ont fait dans l'espoir de provoquer un retournement de situation, alors que d'autres étaient plus fatalistes, mais toutes s'entendaient sur un point: cette désaffection au culte leur brise le cœur.

Micheline Simard

Elle s'est présentée avec une petite boîte déposée sur un sorte de palette, au lieu de tenir une pancarte comme les autres. «C'est mon urne funéraire. Dessus, j'ai mis le cahier-souvenir des fêtes du 50e anniversaire de la paroisse, qui avait été fondée en 1937. Je suis en deuil», a confié la Jonquéroise.

«Monseigneur Rivest (le nouvel évêque du diocèse de Chicoutimi) ne saura jamais la peine qu'il nous a fait, a poursuivi Micheline Simard. Il n'a pas écouté les bonnes personnes. À la messe de 9h, ici, c'était plein. Et on n'était pas endettés. Je me suis mariée ici, mes enfants ont été baptisés dans cette église, où ils ont aussi été aervants de messe, mais aujourd'hui, on ne peut rien empêcher.»

Lucille Côté

Tout aussi déterminée, mais un peu plus confiante, Lucille Côté ne croit pas que tout soit joué, à ce stade-ci. «Ils vont probablement désacraliser l'église, mais nous, on ne lâchera pas. Il y aura une suite à ça. C'est une très mauvaise décision», a-t-elle lancé d'un ton ferme.

Elle qui s'est mariée à Saint-Laurent, dont les enfants ont été baptisés à cet endroit et qui a longtemps œuvré au sein des associations paroissiales, condamne la décision de l'évêché de concentrer les activités à l'église Sainte-Marie-Médiatrice. «C'est une vraie église, ici. Un lieu de recueillement», tranche la Jonquéroise.

Jean-Marie Gaudreault

«On vient boycotter, mais aussi sensibiliser les gens du diocèse, a expliqué Jean-Marie Gaudreault, un fils de la paroisse. Je crois cependant que la décision de l'évêché est prise et c'est «ben» dur de comprendre.»

Il n'est pas contre le fait de fermer une ou deux églises, mais à ses yeux, les autorités ont fermé

le dossier trop rapidement. «On n'a pas laissé la chance au monde de se parler», a soutenu Jean-Marie Gaudreault.

Candide Racine

Vivant dans la paroisse Saint-Laurent depuis 62 ans, Candide Racine a eu le temps de s'y marier et d'y faire baptiser sa fille. Elle non plus ne comprend pas la décision de l'évêché, s'inscrivant dans la foulée d'une assemblée consultative tenue le 16 septembre dernier.

«J'aurais accepté la décision si les procédures avaient été bien faites, a indiqué la Jonquéroise. Le vote n'était pas clair. En plus, je ne trouve pas diplomatique du tout le fait que monseigneur (André Rivest) nous traite de «B.S.»»

Toujours confiante d'obtenir gain de cause, elle se dit cependant triste à l'idée de voir fermer son église. «On perd quelque chose de très important. C'est notre bien», a avancé Candide Racine.

Albert Guérin

Même si la messe d'hier n'avait pas été la dernière, Albert Guérin aurait assisté à la messe de 9h 30, puisqu'elle était célébrée à l'intention de sa tante Simone, décédée l'an dernier. «J'ai l'âme dans les talons. Je ne peux pas croire qu'un monseigneur puisse embarquer dans une arnaque de même. L'assemblée n'a pas été annoncée. On ne l'a jamais eu», n-t-il déploré.

C'est son père, Philippe, qui avait repeint la croix qui domine l'église, le jour de ses 50 ans. Il avait aussi participé à sa construction en 1937, ce qui explique l'attachement de son fils envers cet élégant bâtiment de briques oranges. «Elle, elle ressemble à une église. Ce n'est pas comme Sainte-Marie, qui a l'air d'un HLM. Je pourrais me rallier (à une éventuelle fermeture), mais seulement après un vrai vote», a conclu Albert Guérin.

Eglise des Pasteurs ou des dictateurs ???



MESSAGE - Déterminée, mais un peu plus confiante, Lucille Côté ne croit pas que tout soit joué, à ce stade-ci. Hier, elle avait un message pour l'évêché.



Micheline Simard



Candide Racine



ARNAQUE - «J'ai l'âme dans les talons. Je ne peux pas croire qu'un monseigneur puisse embarquer dans une arnaque de même», affirme Albert Guérin.

Photos Sylvain Dufour



L'INFORMATION A TQS DES 16 H 30

» LE GRAND JOURNAL

avec JEAN-LUC MACISMAN SUZANNE LANDUCHE et son équipe

» CAFFÈINE

avec JACQUELINE LANDRY en semaine des 6 h



— 100% COUVERT — PAGES: 049 R=100%

L'abbé Gagnon ne voit pas de lien avec la fermeture

JONQUIÈRE (QC) - Le modérateur de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix de Jonquière, l'abbé Yves Gagnon, ne comprend pas comment on peut soutenir que le saccage commis dimanche, dans l'ancienne église Saint-Laurent, a été facilité par la décision des autorités religieuses de mettre fin aux activités de culte qui avaient lieu dans ce bâtiment.

« Ils ont voulu faire un lien avec la fermeture, mais il n'y en a pas. Il y a encore des activités au sous-



ÔTÉ

DANIEL

dcote@lequotidien.com

sol, où deux bingos sont tenus à chaque semaine. Il existe aussi un service de garderie, a-t-il mentionné hier, lors d'une entrevue accordée au Quotidien. En plus, je sais qu'une autre église de Jonquière, toujours en activité, a été victime du même gnr du méfait, il y a trois semaines. Le modus operandi était semblable.

Il répond ainsi aux déclarations du président du Comité de sauvetage de l'église Saint-Laurent,

Serge Létourneau, qui a affirmé au journal Le Quotidien (édition du 15 novembre) que les gestes posés par les quatre adolescents arrêtés dimanche n'avaient rien d'étonnant, compte tenu du fait que l'église a l'air désaffectée depuis qu'on y a célébré une dernière messe, le 7 novembre.

Appelé à commenter l'attitude des adolescents qui ont causé des dommages évalués à 10 000 \$, l'abbé Gagnon laisse entendre qu'ils ne sont pas les seuls à blâmer. « Il y a beaucoup de jeunes qui ont besoin de se dévouer, qui sont influencés par les films, énonçait-il. Il y a aussi un autre facteur : des adultes qui donnent des témoignages de violence comme lors la messe de fermeture, où ils sont entrés avec des pancartes. »

Fermeture définitive

Une semaine après la fermeture des églises Saint-Laurent et Notre-Dame-de-Fatima, la poussière commence à retomber. Certes, la fréquentation a été un peu moins bonne dimanche dernier, à

l'occasion des messes de 9h et 10h30 célébrées à Sainte-Marie-Médiatrice, mais celle de 16h, la veille, a fait le plein de fidèles. Le modérateur de la nouvelle paroisse n'a pas été étonné par ces résultats.

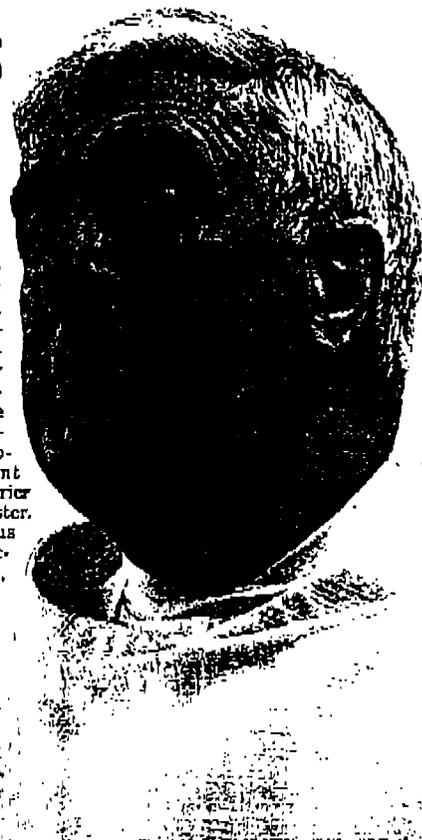
« Je comprends que des gens soient déçus, que certains soient même en colère pendant un petit bout de temps, mais ça va se réplacer », anticipe l'abbé Gagnon. Il ajoute que ceux qui, comme Serge Létourneau, pensent avoir remporté une victoire parce qu'on n'a pas procédé à la désacralisation de l'église Saint-Laurent, lors de la messe du 7 novembre, sont dans l'erreur.

« Ce qui rend effective la désaffectation d'une église comme lieu de culte, ce n'est pas la messe, mais le décret de l'évêque. C'est ce qui transforme une église en bâtiment », explique le prêtre. Signé par monseigneur André Rivest, le nouvel évêque du diocèse de Chicoutimi, ce document a été inséré dans le feuillet paroissial publié au début du mois.

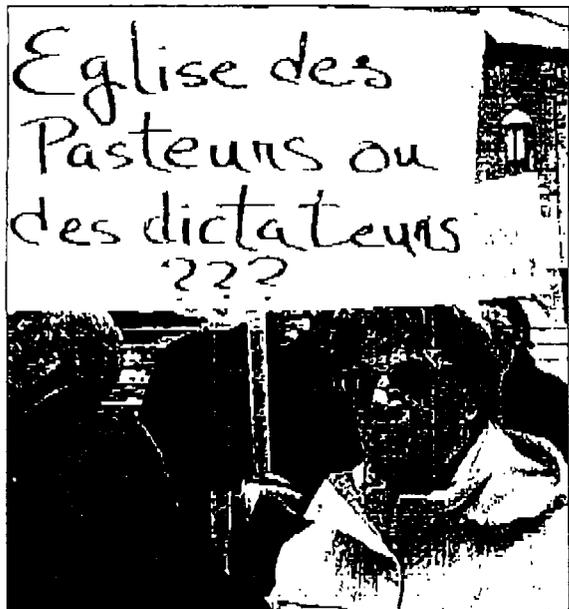
Pour illustrer à quel point la fermeture est définitive, l'abbé Gagnon annonce que la fabrique procédera bientôt à un appel de

projets.

Ceux qui voudront utiliser les églises Saint-Laurent et Notre-Dame-de-Fatima pour mener à bien des projets à caractère communautaire ou patrimonial auront jusqu'au 15 février pour se manifester. « Des gens nous ont déjà contactés à ce sujet », rapporte le prêtre.



ABBÉ - Pour montrer à quel point la fermeture de l'église Saint-Laurent est définitive, l'abbé Yves Gagnon souligne que la fabrique procédera bientôt à un appel de projets.



EXEMPLE - Selon le modérateur de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix de Jonquière, les jeunes vandales ont peut-être été influencés « par des adultes qui donnent des témoignages de violence comme lors la messe de fermeture, où ils sont entrés avec des pancartes. »

Deux des quatre jeunes sommés de comparaître

par Serge Lemelin

JONQUIÈRE (SL) - Deux des quatre adolescents interpellés dimanche à l'église Saint-Laurent vandalisée et souillée font actuellement l'objet d'une sommation comparaitra dans l'éventualité de leur mise en accusation devant la Chambre jeunesse de la Cour du Québec.

Un troisième a été convoqué par la police et le cas d'un quatrième est évalué.

Les quatre adolescents, dont l'âge varie de 13 à 17 ans, ont été confiés à la garde de leurs parents en attendant la suite des procédures.

L'enquête permettra de décider du degré d'implication de chaque adolescent et des mesures à prendre en vertu de la nouvelle Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.

Selon les résultats de l'enquête, le service de police pourrait tout

simplement décider de ne rien faire, de donner un avertissement en compagnie des parents ou de procéder à un renvoi devant un organisme de justice alternative. Dans les deux derniers cas, l'avertissement et le renvoi, l'adolescent n'a pas d'accusation ou du casier judiciaire, mais il ouvre une fiche à son nom dans le Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ) pour que les policiers gardent une trace de leur passage avec leurs coordonnées.

L'avertissement peut convenir pour les délits mineurs, tandis qu'une répétition de délit mineur peut entraîner un renvoi devant un organisme de justice alternative dont la responsabilité consistera à préparer la réhabilitation du jeune.

Le renvoi comprend une évaluation du milieu de vie de l'adolescent et la possibilité de travaux et

de tâches réparatrices pour l'adolescent.

En ce qui concerne les délits plus graves, comme l'introduction par effraction, le cas risque d'être porté à l'attention du Bureau régional des procureurs de la Couronne qui dispose à son tour, de par la loi, d'une panoplie de moyens d'intervention.

Le substitut du Procureur général, après étude du dossier, conserve la possibilité de judiciairiser le délit de l'adolescent s'il admet l'ensemble de sa responsabilité par rapport aux gestes posés, fait preuve de remords et s'engage formellement à ne plus faire de délit.

Le substitut peut aussi, en dernier lieu, mettre en accusation l'adolescent devant la Chambre jeunesse de la Cour du Québec qui a juridiction pour imposer des peines pouvant aller jusqu'à la garde fermée en institution.



Spectral

BIENTÔT C'EST LE SKI BAZAR Samedi 23 et dimanche 21 novembre prochains, dès 10 h le matin

Profitez des prix **BAZAR Spectral**

Vêtements (Burton - Bonfire - Ripcurl) **50%** Lunettes de ski UVEX **2 pour 1**

Planche à neige Burton **149\$** Espadrilles (Vans - D.C. - Emerta) **3/139\$**

RECHERCHE MONITEUR DE SKI ET SNOW: Envoyez C.V. au 345, Racine Est, Chicoutimi (QC) G7H 1S5

Chicoutimi	Jonquière	Aima	La Bale
345, Racine Est	2401, St-Dominique	400, Sacré-Cœur	Mont-Bélou

VENTE DE BILLETS DE SAISON

AU MÊME PRIX QUE L'AN DERNIER

Prenez note que les dates publiées dans le Journal Le Quotidien de dimanche sont érronées. Les bonnors

Le Journal "La Pige" dimanche 26 nov-04

Mentalité de B.S.!

geron. Outre CBJ Radio-
ouvelle d'importance. Soit
ublicitaires de la ville ou
nés de s'être fait dans le
normal de se questionner
l'exercice 2004, METRO
chiffre d'affaires de 4%
r une quatorzième année
ance de son bénéfice net.
profite de faveurs sembla-
se doivent d'en informer

r Tremblay s'inspire d'une
rojets d'envergure, mais il
n qu'Alcan et Abitibi-
on de son marasme. Les
fronter, alors que le prési-
Jean-Simon, annonçait il y
ultinationale a pris fin au
u premier plan, les médias
unique de la région.

actions du maire puisqu'il
égionaux se contentent de
ibuent trop souvent à cette
l'information facile d'ac-

à contrebalancer le poids
aire l'objet d'une profonde
n'est pas raisonnablement
de ces choses sans cesse
rt, le citoyen n'est plus, à
en rend complice, alors le
et m'as-tu-vu dont on est
ut bien servir», comme le
a livre Attendez que je me
que la complaisance a un

Kate Tremblay
tremblaykate@hotmail.com

Dans une conférence tenue
devant le Cercle de presse du
Saguenay, le 3 novembre der-
nier, monseigneur André Rivest,
l'évêque du diocèse de
Chicoutimi, a affirmé que les
gens d'ici «avaient une mentali-
té de B.S. Que la population a
été habituée à ce que tout ce qui
vient de l'Église ne doit rien
coûter. Contrairement aux
États-Unis où l'Église catho-
lique est très soutenue par la
population».

De nos jours, plus personne
n'emploie le diminutif du terme
bien-être social, B.S. Le gouver-
nement québécois a d'ailleurs
changé le nom du programme de
bien-être social pour celui
d'«aide-sociale». En fait, c'est
mal vu d'avoir recours à l'aide-
sociale. Tout comme il est mal
vu d'être chômeur, prestataire de
l'assurance-emploi. Ça fait pro-
fiteur qui ne peut pas se bouger
le derrière pour se dénicher un
emploi, ou pis encore, c'est le
destin d'une personne fainéante,
incapable de finir ses études
pour enfin pouvoir travailler.
Pourtant, la majorité des bénéfici-

ciaires de ces deux programmes
en ont besoin. Il s'agit souvent
de mères monoparentales qui
travaillent pour des salaires de
misère.

Comme dans plusieurs
domaines, il y a des abus. Que
ce soit des «avocats verveux»,
des «politiciens corrompus», ou
bien des religieux qui abusent de
leur position pour s'adonner à
des actes pas très catholiques.

Mais, il ne faut pas s'en tenir
à ces quelques exceptions pour
catégoriser l'ensemble du corps
religieux. Tout comme il ne faut
pas dire que la population a une
mentalité de B.S. sous prétexte
que certaines personnes ont
abusé du programme de l'aide-
sociale. De plus, cette expres-
sion est tellement péjorative que
le message derrière cette phrase
de monseigneur Rivest risque de
ne pas être compris.

La ville de Saguenay compte
à elle seule plus de 20 000 per-
sonnes bénéficiant de l'aide-
sociale et environ 15 000 utili-
sant l'assurance-emploi. Il y a
plusieurs individus dans le
besoin ici, plusieurs familles

également. Les organismes com-
munautaires, tels les Soupes
populaires ou les services ali-
mentaires, ont de la difficulté à
répondre à la demande et ce,
malgré les nombreux bénévoles
prêts à aider les moins bien nan-
dis de la société.

Dans le premier épître de
Saint-Jean, verset 3, 13-17, il
est écrit : «Si quelqu'un possède
les biens de ce monde et voit son
frère dans le besoin, et qu'il se
ferme à toute compassion, com-
ment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui?».

La population ne cesse de
montrer son appui aux tra-
vailleurs d'Abitibi-Consolidated
et d'Alcan sans emploi depuis
un an en donnant généreusement
lors des collectes de fonds, en
organisant des marches de sou-
tien et autres. De même que
Saguenais et Jeannois se disent
solidaires envers la situation des
agriculteurs. La population ne se
ferme pas à la compassion. Cela
ne correspond pas à une «mentali-
té de B.S.».

Ariane Gagnon
arianegagnon@yahoo.fr

Les cadeaux... déjà!

Dans les magasins, la joie de
la frénésie de Noël commence à
se faire sentir. Une bonne odeur
de dépenses bien fraîches... et
une odeur de cartes de crédit
bien pleines!

Le Père Noël doit en être fier
de «sa» fête! Depuis le 6
novembre qu'il est de retour
pour nous la rappeler! Mais,
c'est vrai, il a les moyens main-
tenant: Il n'a plus de lutins à
aider dans sa fabrique de jouets,

il fait maintenant appel à la
sous-traitance: il y a des tonnes
de Chinois à rabais heureux de
travailler pour lui!

Mais nous, au Québec, on ne
tombe pas dans le panneau de la
commercialisation de cette fête!
On se souvient de la vraie valeur
de Noël! On ne dépense certai-
nement pas 1,93 milliard de dol-
lars seulement pour les Fêtes!
Pourtant, un sondage du Conseil
québécois du commerce de

détail estime à 628\$ les dépen-
ses moyennes par ménage pour
ces festivités dont 61% le sont
pour les cadeaux!

Alors, comme les Cowboys
Fringants le chantent si bien :
«Le Père Noël vient d'débar-
quer, on est même pas à mi-
novembre! Le p'tit Jésus doit
être déprimé... les vendeurs sont
r'venus dans le temple!»

Nicolas Simard
nicolas_simard@hotmail.com

complaires,
af



1
K
J-Aubin



CEGEP de Jonquière

Un délestage nécessaire mais pas n'importe comment

par Yvon Bernier

CHICOUTIMI (YB) - L'Église va devoir se délester d'une bonne partie de ses fleurons patrimoniaux au cours des prochaines années. Au Québec, plus personne n'en doute.

monter les obstacles sans disparaître. « Croire en Dieu, c'est aussi croire aux considérables capacités d'adaptation des humains. »

Dans l'époque plutôt tourmentée où nous sommes, pour bien juger, il faut aussi apprendre à ne pas se tenir trop près de l'arbre et s'empêcher de voir

le reste de la forêt, indique-t-il. « En Amérique du Nord, on observe un recul du clergé, mais en Amérique latine, en Afrique ou en Asie par exem-

ple, on constate que la foi et la pratique connaissent de belles avancées. Il est à souhaiter que l'Église retrouve un souffle prophétique. »

Il faut espérer cependant que les choix cruciaux qui vont l'être autrement que dans le passé, avance l'abbé Marc Girard, pour prendre des décisions



L'abbé Marc Girard

éclairées. Les décisions doivent être prises en compte dans le cadre d'un dialogue avec la conscience des personnes. Il me semble nous proposer de réfléchir à la possibilité de délester les lieux de culte.

Il rappelle qu'il y a quelques temps lorsqu'on a proposé la mise en vente, à vil prix, de l'église et du presbytère de St-Marc de Bagotville, les paroissiens concernés ont refusé tout net de se départir de leur lieu de culte.

« Les gens conviennent que des décisions qui ont des implications sociales, ces mêmes paroissiens n'ont pas forcément le meilleur intérêt de leur communauté. »

« Vu la défection des fidèles pratiquants, poursuit-il, il est indéniable qu'il y a des bâtiments religieux en trop et qu'il faut aussi se départir de certains objets. Les nouvelles réalités ont leur destin, il ne faut pas les laisser se perdre dans les consciences désempaillées ou les budgets de gestionnaires. »

Crise de confiance

Il est clair, expose l'ecclésiaste, que l'Église catholique et, plus généralement, les Églises chrétiennes vivent une période de crise de confiance, de la part des croyants et des pratiquants.

Coincé dans de lourdes structures et de plus en plus remise en cause, le monde chrétien doit revenir à sa mission première, s'ouvrir au monde, dialoguer et inventer.

L'institution ecclésiastique, rappelle-t-il, a déjà connu par le passé des crises majeures, des scandales résonnants, une hiérarchie excessive et certaines rigidités organisationnelles.

Un comité analysera les cinq offres d'achat

par Daniel Côté

JONQUIÈRE (DC) - Le conseil de fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, à Jonquière, a formé un comité ad hoc qui analysera cinq offres d'achat portant sur l'église et le presbytère des paroisses Saint-Laurent et Notre-Dame-de-Fatima, dont la dissolution a été officialisée l'automne dernier.

Les trois marguilliers à qui ce mandat a été confié rencontreront les groupes et les individus dont les propositions ont été jugées sérieuses. «Ils vérifieront la qualité de chaque projet, ainsi que les sources de financement disponibles», explique le modérateur de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, l'abbé Yves Gagnon.

C'est ainsi que le conseil de fabrique pourra se faire une tête à propos de chaque dossier. Lors de sa réunion tenue lundi soir dernier, en effet, ses membres ont éliminé quelques candidatures dont ils doutaient du sérieux. Toutefois, il leur manquait des informations avant de donner le feu vert aux propositions les plus attrayantes.

«On ne veut pas que ça traîne. Le comité va prendre quelques semaines pour produire un rapport, puis le conseil de fabrique décidera s'il approuve ou non des projets. Si oui, les paroissiens pourront donner leur opinion par l'entremise d'un vote consultatif et après, ça ira à l'évêché», décrit l'abbé Gagnon.

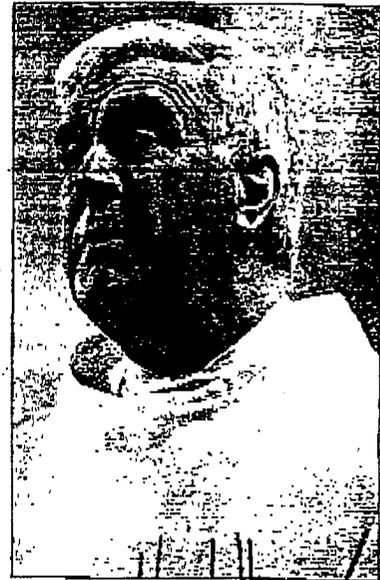
Propositions intéressantes

Sans livrer le contenu des propositions qui ont survécu à la première phase de sélection, le modérateur de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix (rappelons que celle-ci regroupe les anciennes paroisses Saint-Laurent et Notre-Dame-de-Fatima, de même que Sainte-Marie, dont l'église sert au culte) affirme qu'elles sont intéressantes.

«Chaque bâtisse est ciblée par au moins une offre. Au plan financier, personne n'a déposé un dossier complètement ficelé, mais dans cer-

tains cas, il ne manque pas grand-chose, note l'abbé Gagnon. Nous demeurons optimistes de conclure une vente, sinon la paroisse aurait eu recours à un agent d'immobiliers.»

Fait à signaler, le presbytère et l'église Saint-Laurent peuvent être cédés à des acheteurs différents, tandis qu'à Notre-Dame-de-Fatima, ces bâtiments ne forment qu'un bloc. «Ils ont le même système de chauffage», fait observer l'abbé Gagnon, qui rappelle que la paroisse n'a plus les moyens de conserver tous ses biens immobiliers.



L'abbé Yves Gagnon

Spiritualité: le Québec fonce droit sur un mur!

Le Québec se prépare à brader ses églises abandonnées par les dévots depuis la Révolution tranquille. Le Saguenay—Saint-Jean ne résiste pas à ce vaste mouvement à première vue irréversible. Plusieurs temples sont maintenant promis à la vente, d'autres, après avoir été désacralisés, ont déjà subi des transformations majeures pour devenir des lieux de rencontres, notamment culturels. Dans les grands centres comme Montréal, Québec et Sherbrooke, des promoteurs immobiliers...



NERON

CAROL

caroln@lequotidien.com

observent avec un vif intérêt ces constructions à l'architecture unique, et qui furent les témoins d'une période cruciale de notre histoire alors que la ferveur religieuse faisait partie de la réalité quotidienne.

Le phénomène est à ce point important que, fait plutôt rare, une Commission parlementaire siègera l'automne prochain au Saguenay—Lac-Saint-Jean pour tenter de faire le point et, possiblement, de limiter les dégâts. Plusieurs autres régions recouvriront le même genre de visite. En effet, Québec commence à s'inquiéter sérieusement face à ce vaste mouvement susceptible de se traduire, à court terme, par la récupération du patrimoine religieux collectif au profit de spéculateurs.

Mémoire collective

Les temples ne sont pas les seuls à éveiller la convoitise des marchands; leur contenu, souvent riche en objets d'art religieux, suscite également beaucoup d'intérêt. Les sculptures, vitraux et autres ornements à caractère sacré de toute nature, laissées souvent à l'abandon et souffrant d'un manque d'entretien, représentent d'excellentes occasions pour des antiquaires expérimentés et même un peu retors, presque prêts à tout pour mettre la main sur ces richesses.

Le patrimoine immobilier religieux est menacé de toutes parts. Après les églises, ce sont les couvents, les anciens séminaires et juvénats, qui sont à leur tour dans le collimateur. Il y a tout lieu de croire que, là aussi, la tendance ira en s'accroissant.

De façon très terre-à-terre, les Québécois peuvent toujours déplorer cette grande braderie en train de les priver pour toujours d'un chapitre crucial de leur mémoire collective. Comme toujours dans ces cas-là, lorsqu'ils se rendront compte de l'ampleur du désastre, il sera malheureusement trop tard. Le malsain fait et plus jamais l'occasion ne se présentera de corriger cet incroyable manquement à l'histoire!

Religion et spiritualité

Parallèlement à cette grande vente de déharras, les Québécois, confondant les deux concepts, s'efforcent pressamment de chasser des écoles toute trace de spiritualité sous prétexte que la religion n'a pas sa place dans les salles de classe. Il s'agit là d'une autre erreur, sans doute encore plus grave que celle liée à l'abandon des églises.

Privés de repères solides et se situant complètement à l'opposé, par définition, de ceux véhiculés par la société de consommation, la génération actuelle, comme la précédente d'ailleurs, a perdu le sens des valeurs spirituelles. Sevrés de savantes théories libertaires, les nouveaux pédagogues n'ont pas encore fait la différence entre la propagande religieuse à laquelle le Québec a été soumis jusqu'à la Révolution tranquille et la nécessité d'inculquer dans les jeunes esprits d'aujourd'hui les simples préceptes de base de la spiritualité — quel que soit le type de religion auquel cet état d'esprit fait référence.

Pour ces apprentis-sorciers, la nécessité de protéger absolument les enfants contre les bondituseries de naguère doit avoir préséance sur toute forme d'enseignement relié de près ou de loin à la spiritualité. C'est ce qui s'appelle jeter le bébé avec l'eau du bain!

Une société qui ne croit en rien, sauf au matérialisme, est irrémédiablement vouée à l'échec, sinon à la disparition. Les Québécois ont beau rêver d'indépendance ou de gagner à la loterie; défendre leur langue à coup de lois et de grands discours; ils peuvent bien se croire les personnes les plus brillantes de leur génération ou de la planète, ils n'en commettent pas moins une erreur grave en privant leurs enfants d'un enseignement qui, dans d'autres sociétés tout aussi évoluées que la leur, va de soi.

Le Québec pourra toujours reconstruire ses églises ou se réapproprier celles qu'il aura abandonnées aux spéculateurs. Jamais, cependant, il n'aura la chance ou l'opportunité de se faire pardonner pour avoir succombé aux vogues passagères du moment ou au ressentiment religieux...

H. Le Quotidien, le Mercredi 8 Juin 2005

Un peuple en déficit de points de repère

Pourquoi une messe? Voilà la question que je me suis posé en apprenant que les travailleurs d'Abitibi-Consolidated avaient choisi d'organiser une célébration eucharistique en plein air pour souligner le premier anniversaire de la fermeture de l'usine Port-Alfred.

D'où vient l'idée de mêler économie et religion? Bien qu'il ait les mêmes initiales que le premier ministre, Jésus-Christ serait-il plus puissant que Jean Charest pour faire rouvrir l'usine? Et les chômeurs athées ou pratiquant une autre confession, sont-ils



GAUDREAU**L**

S Y L V A I N

sylvain.gaudreault@ejournal.com

Paradoxe

Une foule d'environ 500 personnes s'est rassemblée devant un autel de fortune aménagé sur

la place-forme d'un camion-remorque, pour entendre la messe présidée par le nouvel évêque de Chicoutimi, Mgr André Rivest. C'était toute une aubaine pour un évêque qui voit les églises désertées par les fidèles, puis vendues au plus offrant! Mais, il y a un paradoxe. Bon nombre de catholiques reprochent à l'Église ses positions conservatrices — voire dogmatiques — à l'égard de l'homosexualité, de la contraception, de l'avortement, de l'euthanasie, de l'ordination des femmes et du mariage des prêtres.

Pourtant, cette même Église demeure néanmoins le dernier refuge lorsque vient la douleur... ou le bonheur! C'est ainsi que bien des gens se rassemblent autour de l'autel pour une naissance, un mariage, des funérailles et maintenant une fermeture d'usine! On dirait qu'il n'y a pas d'autres lieux pour se retrouver ensemble, dans les moments de joie comme dans les moments de peine.

Quarante ans après la fin de la «Grande noirceur», il semble que la Révolution tranquille n'ait pas tout à fait terminé son travail. Ce n'est pas simple de rejeter une institution sclérosée, autoritaire et paternaliste. Il y a encore des rites à réinventer.

Comment exprimer les passages d'une collectivité, en 2004, si ce n'est en travestissant le lourd héritage de la culture catholique? Je ne puis expliquer autrement ces photos de famille accrochées sur une croix blanche haute de neuf pieds. C'est la même chose avec cette enfant qui remet, en guise d'offrande, un boîtier renfermant un t-shirt aux couleurs du syndicat et un rouleau de papier signé par les ouvriers et leurs familles. N'est-ce pas là une version moderne des rois mages avec l'or, l'encens et la myrrhe?

Quête de sens

Il y a une quête de sens de la part d'un peuple en déficit de points de repère. À l'inverse, il n'est pas certain que l'Église soit outillée pour y répondre. Le clergé se lamente, s'il interprète un réflexe populaire comme l'expression d'une foi sincère. L'Église québécoise d'aujourd'hui est en position de faiblesse; aussi faible que ces travailleurs jadis bien payés mais aujourd'hui aux portes du chômage. Voilà un dénominateur commun sur lequel construire une nouvelle pratique de la foi! L'Église doit donc renoncer à son hégémonie d'antan et à sa puissance apparente. À son corps défendant, l'Église n'a plus le monopole de l'autorité morale ni de la vertu.

Il est important de consoler les sans-emploi, mais il ne faut pas en rester là. L'heure n'est plus à la résignation et à la charité, mais bien à la lutte et à la prise en charge. Si Mgr Rivest veut réellement communier avec le peuple plus d'une fois par année, il doit descendre de son piédestal et accompagner la région dans sa mutation économique et sociale. L'Église n'est rien d'autre qu'un acteur de plus, au même titre que les politiciens, les syndicats, les gens d'affaires et les médias. Toutefois, le message qu'elle porte devrait la conduire invariablement à dénoncer les abus des puissants et passer à l'action en faveur des plus faibles.

D'une part se trouve une Église désertée et décrochée. D'autre part, il y a un peuple en déroute, tant sur le plan du travail que des symboles qui donnent un sens aux passages collectifs. Comment forcer le rendez-vous de ces deux solitudes qui, pourtant, se touchent du bout des doigts? Le point de rencontre se situe dans la fonction de critique et de mobilisation de l'Église, ce qui est fort loin de la moralisation.

Services assurés par l'Église

Mgr Rivest souhaite changer les mentalités

CHICOUTIMI (DC) - Aux prises avec des finances plus serrées que jamais, le nouvel évêque du diocèse de Chicoutimi, monseigneur André Rivest, croit que le moment est venu de changer les mentalités à propos des services assurés par l'Église. On n'a rien pour rien, a-t-il affirmé, en substance.

«Je ne veux pas ce se soit mal interprété, mais on a une mentalité de "B.S." à cet égard. Les gens ont été habitués à penser

qu'on ne paye rien pour les services assurés par l'Église. Monseigneur Rivest apprend à connaître le diocèse. Il y met d'autant plus d'ardeur qu'à ses yeux, le premier défi de l'Église est de rester proche de la réalité vécue par les gens, celle des agriculteurs aux prises avec la crise de la vache folle, celle des ouvriers de l'aluminium et du papier dont les emplois sont menacés.

Pour y arriver, le diocèse devra cependant négocier quelques virages un peu serrés. Il y a celui

des finances, évoqué plus haut, celui de la diminution et du vieillissement des effectifs, illustré par le fait que la moyenne d'âge des 137 prêtres diocésains s'élève à 65 ans, et celui posé par les nombreux bâtiments dont elle est propriétaire.

«Ce n'est pas la première crise que vit l'Église. Aujourd'hui, il y a 80 paroisses et plusieurs sont regroupées en unités pastorales. Dans cinq ans, que restera-t-il? Sûrement moins de bâtisses», a avancé monseigneur Rivest, qui soutient qu'«on ne doit pas se laisser handicaper par le mortier et les pierres».



AIDE - L'évêque du diocèse de Chicoutimi, Mgr André Rivest, était l'invité des membres du Cercle de presse du Saguenay hier.

(Photo Roger Lavoie)

Église Saint-Laurent

«Pensons à l'avenir»

CHICOUTIMI (DC) - Les vives réactions suscitées par la fermeture de l'église Saint-Laurent ont étonné l'évêque du diocèse de Chicoutimi, monseigneur André Rivest. Questionné hier, lors du déjeuner hebdomadaire du Cercle de presse du Saguenay, il a reconnu que cette affaire avait pris une ampleur inouïe.

«Je suis très surpris, mais il faut penser à l'avenir. Si on veut garder un temple parce que c'est là qu'a eu lieu notre mariage ou le baptême de nos enfants, ça ne marche pas», a confié le successeur de monseigneur Jean-Guy Courure.

Il a profité de l'occasion pour rappeler que l'Église catholique opère d'une manière différente d'un conseil municipal ou d'un syndicat. Ainsi, rien n'obligeait l'évêque à rencontrer à deux reprises les membres du Comité de sauvegarde de l'église Saint-Laurent.

«J'aurais pu ne pas la faire, mais j'ai voulu les écouter. Ça n'a pas été facile», a commenté monseigneur Rivest, qui venait d'affirmer que «l'Église n'est pas une démocratie au sens civil», mais avait pris soin d'ajouter qu'elle ne

se «foute» pas (le mot est de la vie démocratique).

Pas fonctionnel

Dans la même foulée, le nouvel évêque a rejeté l'idée voulant que la réunion du 15 septembre, pendant laquelle les paroissiens de Notre-Dame-de-Fatima, Sainte-Marie-Médiane et Saint-Laurent ont été appelés à voter sur l'avenir de leur paroisse, ne s'était pas déroulée dans les règles de l'art.

«Quand on me dit qu'on n'a pas été consultés, je ne suis pas capable de le prendre. Les gens n'ont pas pris leurs responsabilités pour des raisons qui leur appartiennent», énonce-t-il. Sur le fond de l'affaire, par ailleurs, lui aussi juge l'église Saint-Laurent plus belle que Sainte-Marie, mais laisse entendre que d'autres critères ont joué.

Il mentionne, entre autres, le rapport produit par un groupe d'experts, lequel donne à penser que la restauration de l'église Saint-Laurent coûterait beaucoup plus cher que la remise en état de l'église Sainte-Marie. «Une étude a montré que l'église n'est pas fonctionnelle», a indiqué monseigneur Rivest.



ÉGLISE - Les membres du Comité de sauvegarde de l'église Saint-Laurent tiendront une démonstration dimanche, quelques minutes avant la messe de 9h.

(Photo Sylvain Duboué)

Comité de sauvegarde

Les membres toujours pas résignés

JONQUÈRE (DC) - Triés, mais pas encore résignés, les membres du Comité de sauvegarde de l'église Saint-Laurent annoncent la tenue de deux assemblées d'information, ainsi que d'une démonstration qui concrétisera leur opposition à la fermeture de ce temple, de même que de l'église Notre-Dame-de-Fatima, au profit de l'église Sainte-Marie-Médiane de Jonquière.

Les assemblées auront lieu en l'église Saint-Laurent aujourd'hui, à 13h45 et 19h. Tous sont invités à y participer, pour peu qu'ils le fassent dans la sérénité, ont précisé les membres du comité hier, à la faveur d'une rencontre de presse organisée à la

manière de la messe de 9h.

«Nous ne voulons pas ce que soit un dévouement. Nous ne sommes pas là pour faire le procès de personne», a affirmé le président Serge Létourneau. Dans le même esprit, le comité recueille des textes écrits par les paroissiens, ces temps-ci. Ils peuvent utiliser ce médium pour exprimer la tristesse que provoque en eux la fermeture de l'église, à condition toutefois de rester dans les limites de la politesse.

Ces lettres seront adressées au nouvel évêque du diocèse de Chicoutimi, monseigneur André

nier clou dans le cercueil de l'église Saint-Laurent, il y a une semaine, en entérinant le choix exprimé lors de la réunion du 15 septembre à laquelle étaient invités les fidèles des trois paroisses, membres de la communauté chrétienne de Notre-Dame-de-la-Paix.

L'espoir demeure

On pourrait croire que le dossier est fermé, aujourd'hui, que plus rien ne s'oppose à la centralisation des activités en l'église Sainte-Marie, la plus proche des trois et de loin. Toutefois, la démonstration qui aura lieu dimanche, quelques minutes avant la messe de 9h (la dernière qui sera célébrée dans ce bâtiment), trahit l'espoir qui anime encore les ouailles du quartier Saint-Laurent.

et pour être conséquents, nous allons montrer que nous ne sommes pas d'accord avec ça. Nous respecterons toutefois les gens qui voudront assister à la cérémonie. Ce ne sera pas une incitation à nuire à son bon déroulement», a mentionné Serge Létourneau qui, au cours de la rencontre de presse, était accompagné par une douzaine de collaborateurs.

Toujours optimiste, il ne désespère pas de voir monseigneur Rivest changer d'idée même si, quelques heures plus tôt, celui-ci a profité de sa rencontre avec les membres du Cercle de presse du Saguenay pour confirmer que dans son esprit, cette affaire est classée. «On a dit qu'on ne baisserait pas les bras», a fait remarquer



CÔTÉ

DANIEL

dcote@lequotidien.com

que tout ce qui vient de l'Église ne doit rien coûter, alors qu'aux États-Unis, les catholiques s'impliquent davantage», a mentionné monseigneur Rivest hier, lors du déjeuner du Cercle de presse du Saguenay.

Au cours de cette activité tenue à l'Hôtel Chicoutimi, il a confirmé que la situation financière du diocèse était difficile. «Le bilan n'est pas trop réjouissant, en particulier celui de l'année dernière, mais ce n'est pas un diocèse mal pris, a-t-il souligné. Aucune paroisse ne vit «sur le bras» de l'évêché, contrairement à ce qu'on voit à Montréal.»

Les raisons de garder confiance demeurent présentes, toutefois. Elles sont incarnées par les fidèles qui assimilent les enseignements de l'Église. «À moyen et long terme, l'espoir repose sur la transmission de la foi à tous les âges de la vie», a commenté le nouvel évêque.

Une Église

présente au monde

Depuis sa nomination, monsei-



SAUVEGARDE - Le président du Comité de sauvegarde de l'église Saint-Laurent, Serge Létourneau, annonce la tenue de deux assemblées aujourd'hui, à 13h45 et 19h.

Mgr Rivest rend une décision sans appel



VENTE- Monseigneur André Rivest a rendu une décision sans appel concernant la vente des églises Notre-Dame-de-Fatima et Saint-Laurent.

(Photo Jean-Marie Lavoie)

par Daniel Côté

CHICOUTIMI (DC) - L'évêque du diocèse de Chicoutimi, Monseigneur André Rivest, a tranché. Appelé à analyser la manière dont s'est déroulée l'assemblée tenue le 15 septembre dernier, pendant laquelle 233 personnes ont autorisé la vente des églises Notre-Dame-de-Fatima et Saint-Laurent, ne souhaitant conserver que l'église Sainte-Marie-Médiatrice de Jonquière, il a jugé que les règles d'usage avaient été respectées.

Sa décision, qui est sans appel, a été communiquée au modérateur de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, l'abbé Yves Gagnon, mardi dernier. Le même jour, l'évêque a téléphoné au président du comité de sauvegarde de l'église Saint-Laurent, Serge Létourneau, pour lui expliquer quels étaient ses motifs. Malgré la déception de ce dernier, la conversation a été empreinte de respect. « Monsieur Létourneau est un homme pondéré qui, depuis le début, m'impressionne par son calme », a souligné Monseigneur Rivest, hier, au cours d'une entrevue accordée au Quotidien. Consécutif du fait que le chef de l'église Sainte-Marie demeure vigoureusement contesté, il mise sur le

temps pour aplanir les réticences et partir sur de nouvelles bases. « J'ai une réaction émotive, comme tout le monde. C'est triste de devoir se départir d'une église, mais nous avons une mission à accomplir et le parc immobilier alourdit nos pas, estime l'évêque de Chicoutimi. Il y a nos attachements. Les gens ont beaucoup investi dans leur église. Toutefois, nous sommes entrés dans une période où l'engagement chrétien doit se vivre autrement. Ce n'est pas la fin de tout. »

Fermeture en novembre

Une dernière messe sera célébrée le 7 novembre, autant à Fatima qu'à Saint-Laurent. Ensuite, les deux églises seront mises en vente et seul le sous-sol

sera utilisé par les paroissiens. Il y auront accès pendant un an, à moins qu'en cours de route, un acheteur ne se présente. Quant au personnel pastoral et administratif, il sera regroupé au presbytère Sainte-Marie. « Il n'y a pas beaucoup de gagnants. Il n'y a que des perdants », confie Monseigneur Rivest avec une voile de tristesse dans la voix. Quand on lui demande si l'Église tire des leçons de cette expérience difficile, il répond oui sans hésiter. « Je suis sûr qu'on va apprendre de ça », affirme l'évêque, qui ajoute que les fidèles y trouvent aussi matière à réflexion.

« Ceux qui n'ont pas été votés et qui ont réagi après coup ont leur part de responsabilité, eux aussi. Je crois que les gens devraient donner leur opinion », fait remarquer Monseigneur Rivest, qui est convaincu que la procédure a été dûment respectée. « Il n'y avait pas d'autre décision à prendre. Les règles du jeu ont été suivies », assure-t-il.

À Saint-Philippe, secteur Arvida

Les paroissiens ne veulent pas être annexés

par Stéphane Bégin

JONQUIÈRE (SB) - Environ 85 pour cent des paroissiens de Saint-Philippe ont décidé de ne pas annexer leur paroisse aux autres du secteur Arvida. Si le volet de la pastorale est déjà fusionné, il n'est pas question de le faire au point de vue administratif.

Les marguilliers de la paroisse ont présenté, récemment, leur recommandation aux paroissiens. Au total, 135 personnes se sont déplacées pour assister à la réunion.

« Nous avons tracé un portrait de la situation de notre paroisse. Il fallait prendre position et on voulait en informer les paroissiens. C'était aussi à eux de pren-

dre la décision. « Dans un premier temps, la partie de la pastorale a déjà été annexée et ça ne crée aucun problème. C'est fait et nous payons notre part. Par contre, pour le côté administratif ou de gestion de notre église, les paroissiens ont dit non », mentionne André Poitras, marguillier de la paroisse Saint-Philippe.

À l'heure actuelle, les citoyens de la paroisse ne sont donc pas encore prêts à passer à une autre étape. Ils veulent continuer à administrer eux-mêmes les finances de la paroisse.

« Nous voulions rester indépendants. Avant d'accepter ou non de nous embarquer dans le comité porteur (en place pour concrétiser les ententes avec les quatre

paroisses), on voulait avoir le pouls de la population, d'où la raison de la tenue de l'assemblée », reprend M. Poitras.

Il faut se souvenir que l'église Saint-Philippe a été détruite par un incendie au début des années 80 et a été reconstruite en 1986 après de nombreux débats.

Aujourd'hui, la paroisse Saint-Philippe réalise de petits surplus annuellement et a vendu son presbytère pour ainsi s'assurer une certaine liquidité.

Le sous-sol de l'église est occupé sept jours par semaine, le comité des sages comprend 400 membres et la fréquentation à la messe dominicale est tout de même ussez bonne.

« Si nous avions décidé de nous annexer, nous aurions donné

notre administration à quelqu'un d'autre, car nous n'aurions eu que deux représentants sur le comité des marguilliers. Nous n'aurions pu être majoritaires.

« De plus, je ne pense pas que les citoyens ont eu peur de voir notre église disparaître à moyen terme si l'annexion avait été acceptée. Certains ont pu avoir des peurs, mais pas de façon importante », croit André Poitras.

En somme, les paroissiens estiment qu'il sera toujours possible de s'annexer aux autres paroisses. Ils ne voient pas l'urgence de fusionner et croient que les cho-

ses se sont faites un peu rapidement.

« Je ne crois pas que l'échéché en viendra à changer notre décision, car celle-ci a été prise par les paroissiens », a ajouté M. Poitras, sur une possibilité que l'évêque Mgr Rivest puisse en arriver à cette conclusion.

Les paroissiens de Saint-Jean Eudes, de Saint-Étienne (Saint-Jacques et Saint-Mathias) et de Sainte-Thérèse seront consultés au cours du mois de novembre sur la possible annexion de ces paroisses relativement au volet administratif.

Église Saint-Marc, à La Baie

Le conseil de fabrique pourra à nouveau consulter les citoyens

par Daniel Côté

CHICOUTIMI (DC) - Le conseil de fabrique de la paroisse Saint-Marc, à La Baie, pourra de nouveau consulter les citoyens à propos de la vente de l'église locale à des protestants. Il est autorisé à le faire même si ce projet a échoué il y a quelques semaines, à l'occasion d'une assemblée pendant laquelle les gens avaient voté contre.

Après avoir examiné la manière dont cette consultation avait été effectuée, l'évêque du diocèse de Chicoutimi, Monseigneur

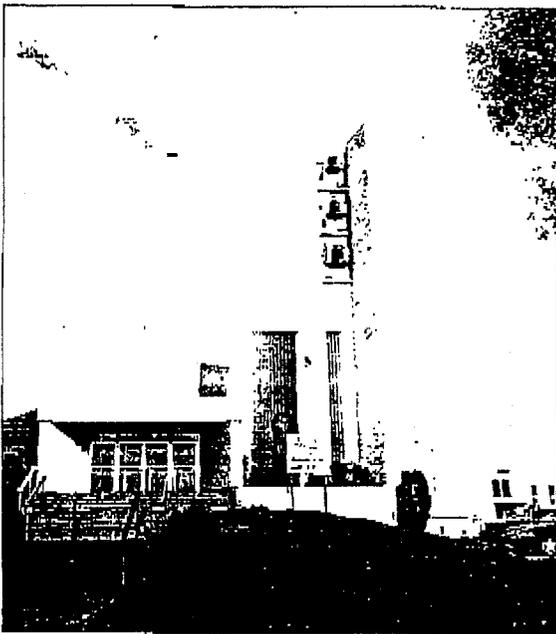
répréhensible. « La procédure a été respectée et le dossier est toujours ouvert », a-t-il annoncé hier, au fil d'une entrevue recueillie au Quotidien.

Le nouvel évêque a pris acte des réticences exprimées par de nombreux fidèles, eu égard au fait que l'église aurait été vendue à une communauté protestante. Sous réserve de vérifier si cette dernière constitue une secte, ce que rien ne laisse entrevoir en ce moment, il affiche une plus grande ouverture d'esprit.

« Je ne vois pas de difficulté à vendre à une communauté seou-

concile Vatican II, qui invitait à l'oecuménisme. Ce n'est pas anti-évangélique de laisser une église qui a servi au culte catholique aller à une autre communauté chrétienne », soutient Monseigneur Rivest.

La vente de l'église aurait permis à la fabrique d'améliorer sa position financière et si, à l'occasion d'une deuxième assemblée, une majorité de participants devait accepter de conclure une transaction avec le même groupe, l'évêque lui donnerait son aval. « Si c'est le désir des paroissiens de vendre, je ne l'empêche-



FINANCES- Les citoyens de la paroisse Saint-Philippe veulent continuer à administrer eux-mêmes leur église.

É - FINANCES - JONQUIÈRE, le 31 Octobre 2004

Fabrique Notre-Dame-de-la-Paix

Les bâtiments en vente suscitent de l'intérêt

par Daniel Côté

JONQUIÈRE (DC) - Plusieurs individus et organismes ont exprimé leur intérêt envers l'un ou l'autre des quatre bâtiments dont souhaite se départir la fabrique Notre-Dame-de-la-Paix de Jonquière, soit les presbytères, de même que les églises des anciennes paroisses Saint-Laurent et Notre-Dame-de-Fatima.

Un appel avait été lancé en novembre et les gens avaient jusqu'à hier pour se manifester. Trois dossiers ont été soumis ce jour-là, ce qui s'est ajouté aux nombreux documents envoyés plus tôt. Chaque propriété a fait l'objet d'au moins une proposition, ce qui réjouit l'abbé Yves Gagnon, modérateur à Notre-Dame-de-la-Paix.

«Il y en a assez pour nous donner un bon choix. Le délai avait été assez long pour que les intéressés aient le temps de se préparer, a-t-il indiqué hier, lors d'une entrevue accordée au Quotidien. Il faudra maintenant analyser chaque projet pour en établir la crédibilité, puis pour sélectionner les meilleures offres.»

Sans en faire un critère absolu, la fabrique souhaite que les quatre immeubles soient sauvegardés par les nouveaux propriétaires. Elle compte aussi privilégier les projets qui profiteront à la communauté, ce qui n'exclut pas ceux qui pourraient émaner du secteur privé.

Un choix bien ôté

Le conseil de fabrique se réunira le 21 février prochain. Ses membres prendront connaissance des dossiers soumis par les candidats et prendront une décision à propos de chacun des bâtiments qui auront fait l'objet d'une proposition jugée sérieuse.

«Nous ferons des choix ce jour-

là, si nécessaire, et ce sont ceux que nous soumettrons aux paroissiens par la suite, explique l'abbé Gagnon. Puisque l'évêque (monseigneur André Rivest, du diocèse de Chicoutimi) tient à connaître l'opinion des gens, nous procéderons alors à un vote indicatif.»

Seront conviés tous ceux qui vivent dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, laquelle

regroupe les communautés de Saint-Laurent, Notre-Dame-de-Fatima et Sainte-Marie (dont l'église continue de servir au culte). La fabrique ne fera pas fortune avec cette vente, mais y trouvera quand même son compte, assure le modérateur.

«Nous misons surtout sur les économies qui découleront des coûts de chauffage. Ça représentera une somme de 65 000 \$ par année, ce qui constitue le salaire de deux agents de pastorale. Nous pourrions ainsi équilibrer notre budget», fait valoir l'abbé Gagnon.

Des paroissiens toujours mécontents

L'église Sainte-Marie boudée

JONQUIÈRE (DC) - Trois mois après la dernière messe célébrée en l'église Saint-Laurent de Jonquière, plusieurs personnes demeurent incapables de tourner la page. Elles préfèrent fréquenter une autre église, plutôt que de se rendre dans l'ancienne église Sainte-Marie, le seul lieu de culte de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix.

«Il ne faut pas jouer à l'autruche. Ça a nuit, c'est sûr. Certains vont ailleurs et on souhaite qu'ils réalisent que l'Église avec un grand E est plus importante que l'église avec un petit e», affirme le modérateur de la nouvelle paroisse, l'abbé Yves Gagnon.

Il reconnaît que le mouvement de contestation qui s'est manifesté avec vigueur, l'automne dernier, n'est pas disparu (ses mem-

bres tiennent d'ailleurs une rencontre de presse, ce matin). Il conserve un pouvoir d'influence, comme l'illustrent les assistances modestes à la messe de 9 h, le dimanche, celle qui était célébrée jadis à Saint-Laurent.

«Il y en a encore qui contestent. Il existe un noyau dur. Ils ont



CONTENT - L'abbé Yves Gagnon est satisfait de la réponse suscitée par la mise en vente des églises et des presbytères des anciennes paroisses Saint-Laurent et Notre-Dame-de-Fatima.

essayé les médias, la loi et la peur, mais je ne sais pas ce qu'ils feront à l'avenir», mentionne l'abbé Gagnon. Précisant que la nouvelle paroisse regroupe 7713 âmes, il situe entre 700 et 750 le nombre de personnes qui assistent à la messe, toutes heures confondues.

«Il y en a encore qui contestent. Il existe un noyau dur. Ils ont essayé les médias, la loi et la peur, mais je ne sais pas ce qu'ils feront à l'avenir», mentionne l'abbé Gagnon. Précisant que la nouvelle paroisse regroupe 7713 âmes, il situe entre 700 et 750 le nombre de personnes qui assistent à la messe, toutes heures confondues. À vrai dire, même les mariages auraient pitié de la situation, révèle le modérateur, qui raconte l'histoire d'un couple qui a décidé de s'unir ailleurs que dans l'ancienne église Sainte-Marie en invoquant son look peu séduisant. «On a tellement dénigré la bâtisse que des gens veulent se marier ailleurs», déplore-t-il.

Vente du presbytère Saint-Laurent

Une assemblée

par Daniel Côté

JONQUIÈRE (DC) - Le conseil de fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix pourrait convier la population des anciens quartiers Saint-Laurent, Sainte-Marie et Notre-Dame-de-Fatima, à Jonquière, à participer à une assemblée qui aurait lieu à la mi-octobre.

Un sujet figurerait au programme, soit la vente du presbytère Saint-Laurent, que convoite un investisseur privé. Une proposition a été transmise aux administrateurs de la paroisse qui avaient tenté en vain de susciter l'intérêt d'un groupe à vocation communautaire. Les problèmes de financement ont eu raison des candidats potentiels.

«Il pourrait y avoir une assemblée, mais ce n'est pas assuré», a signalé le modérateur de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, l'abbé Yves Gagnon, au cours d'une entrevue accordée au Quotidien. Quant aux autres propriétés qui sont jugées excédentaires, elles demeurent sous analyse, puisque des organismes locaux comptent y emménager.

Ces dossiers sont moins avancés que celui du presbytère, toutefois. S'agissant de l'église Saint-Laurent, tout ce qu'on peut dire, c'est qu'un groupe s'y intéresse. C'est la même chose pour l'église et le presbytère Notre-Dame-de-Fatima, qui sont d'un même

tenant. La différence est qu'on attend des nouvelles de leur acquéreur potentiel dans quelques semaines.

«Si ça ne marche pas, il faudra se tourner vers le privé. Par contre, il serait surprenant que tous les bâtiments trouvent preneurs avant le début de l'hiver, comme nous le désirions. Nous aurions voulu que ça aille plus vite et ce qui arrive est décevant, mais tous ont eu la chance de soumettre une proposition», fait observer l'abbé Gagnon.

Bâtiments inutilisés

Fermées au culte en novembre 2004, les églises Saint-Laurent et Notre-Dame-de-Fatima ne sont plus utilisées depuis le début de l'été. Les groupes qui tenaient des activités au sous-sol de l'église Saint-Laurent, soit l'Âge d'or, une garderie et le Bingo, ont dû déménager à la demande de la fabrique.

«Les bâtiments sont tous fermés et l'an dernier, nous avons dû déboursier 65 000 \$ pour chauffer ceux dont n'avons plus besoin. En

à la mi-octobre?

2004, la paroisse a enregistré un déficit de 118 000 \$, mais cette année, ça regarde un peu mieux», indique l'abbé Gagnon.

Revenant à l'église Notre-Dame-de-Fatima, enfin, il révèle que la ville de Saguenay a exprimé le désir de la protéger en invoquant son caractère unique, au plan architectural. Sa volonté n'est pas allée plus loin, cependant. «Il faudrait que le conseil nous aide à garder l'édifice debout», avance le prêtre.



Achat de l'église Saint-Laurent et du presbytère

Le comité de sauvegarde se manifeste

par Daniel Côté

JONQUIÈRE (DC) - Le Comité de sauvegarde de l'église Saint-Laurent est intéressé à acheter ce bâtiment jonquérois, ainsi que le presbytère voisin. Il a soumis un avis d'intention au Conseil de fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix qui, depuis quelques mois, regroupe les anciennes paroisses Saint-Laurent, Notre-Dame de Fatima et Sainte-Marie-Médiatrice, dont l'église constitue désormais l'unique lieu de culte.

C'est dans l'après-midi du 14 mars qu'il a fait connaître ses intentions. Les marguilliers, qui devaient se réunir le soir même, ont reporté leur rencontre au 29 mars afin de permettre au comité de préparer sa proposition. Voyant que ce délai n'était pas suffisant, le Conseil de fabrique a demandé à deux de ses membres de prêter assistance à l'acheteur potentiel, qui a soumis une offre cette semaine.

Elle n'a été ni acceptée, ni refusée. Comme il restait des zones d'ombre, la fabrique a demandé au comité de la revoir le 5 mai. «Il faut s'assurer que le financement

tienne et que le projet réponde à nos critères. Au début, il était clair qu'aucune activité de culte n'aurait lieu à l'église, mais dans ce qui vient d'être soumis, cette possibilité reste ouverte», explique l'abbé Yves Gagnon, président du Conseil de fabrique.

C'est le 9 mai que les marguilliers analyseront l'offre révisée. S'ils la jugent satisfaisante, elle sera soumise à l'attention des paroissiens dans le cadre d'une assemblée publique. «Il y aura un vote indicatif, puis nous convertirons le projet à l'évêque (du diocèse de Chicoutimi, Monseigneur André Rivest). C'est lui qui prendra la décision finale», décrit l'abbé Yves Gagnon.

Plus d'harmonie

Le projet du comité de sauvegarde n'est pas le seul qui a reçu le Conseil de fabrique. Le presbytère Saint-Laurent est aussi convoité par un promoteur qui souhaite lui donner une vocation communautaire, ce qui correspond à l'un des critères établis par les marguilliers. En autre candidat, lui, souhaite transformer le presbytère et l'église en condominiums, ce qui sourit moins aux autorités paroissiales.

«Ce n'est pas rejeté complètement, mais ce n'est pas notre premier choix que de laisser les bâtiments au secteur privé», souligne l'abbé Yves Gagnon. Lui et ses collègues gardent tout de même cette carte dans leur jeu, puisqu'ils tiennent à régler le sort de l'église et du presbytère d'ici à l'automne. L'idée d'absorber les frais de chauffage pendant un

autre hiver ne les intéresse guère.

Quant aux relations entre les deux groupes, fort tendues lorsque l'église Saint-Laurent a été fermée au culte en novembre 2004, elles sont plus harmonieuses, ce qui réjouit l'abbé Yves Gagnon. «À partir du moment où ils veulent réaliser un projet à dimension communautaire, nous sommes heureux. Avant, il n'y avait pas de dialogue», fait-il observer.

S'agissant des autres bâtiments qui ont été mis en vente, enfin, soit l'église et le presbytère de Notre-Dame de Fatima, le fait qu'ils soient jumelés oblige la fabrique à les considérer comme une seule et même unité. Une proposition intéressante a été soumise par un organisme qui préserverait leur caractère communautaire. Il a jusqu'à la fin de juin pour compléter son montage financier.



L'abbé Yves Gagnon, président du Conseil de fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix.

(Archives)

Recherche de locataires

Le délai tombe à point

par Daniel Côté

JONQUIÈRE (DC) - Le Comité de sauvegarde de l'église Saint-Laurent profitera du délai que vient de lui accorder le Conseil de fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix pour dénicher de nouveaux locataires. S'ils sont assez nombreux, le projet d'acquisition de l'église Saint-Laurent pourra se concrétiser.

«Nous voulons acheter l'église pour y tenir des activités com-

munitaires. Déjà, on sait que le blago, l'Age d'or et l'AFEAS demeureront en place, mais comme nous visons l'autofinancement, ça va prendre plus d'heures de location à chaque semaine», indique le président du comité, Serge Létourneau.

C'est à la lumière des besoins qui se manifesteront que le comité saura s'il est en mesure d'accéder au statut de propriétaire. Notons cependant que les rencontres avec le Conseil de fabrique n'ont pas porté sur le prix de l'église et du presbytère implantés au centre-ville de Jonquière.

Serge Létourneau précise que le climat a été cordial, ce qui tranche avec le ton acrimonieux qui, pendant le plus clair de l'automne et de l'hiver, a coloré les échanges entre les autorités de la paroisse et les opposants à

la fermeture de l'église Saint-Laurent.

Même la volonté de la fabrique d'autoriser aucune activité de culte à l'église Saint-Laurent, dans l'éventualité où le comité de sauvegarde devait s'en porter acquéreur, ne provoque aucun raidissement. «Il appartient à la fabrique de prendre une décision à ce sujet, confirme Serge Létourneau. Nous ne ferons pas du culte sur la -sly-».

Il ajoute que le projet d'acquisition a pour objectif premier de renforcer le sentiment d'appartenance au sein du quartier Saint-Laurent. «C'est un bien collectif», mentionne le président en parlant de l'église et du presbytère. Ça fait longtemps qu'on regarde ça. C'est pour ça que nous avons envoyé un avis d'intention.»



Une célébration à l'église Saint-Laurent.

SEMAINE DU 17 AU 22 AVRIL 2005 No: 5

Jouez au QUOTIDIEN

EN COLLABORATION AVEC **FEBO** PAUL ALBERT ENVOLUT QUÉBÉCOISES LYLÉ

AVOIR CHEZ

Spéciaux du printemps

VENTE SOUS LA TENTE

du 17 au 22 avril 2005

Jusqu'à 40% d'escompte

CENTRE DU PNEU ET MÉCANIQUE

GMS

SILENCIEUX

GOODYEAR SELECT

1616, boul. Talbot, Chicoutimi QC G7H 4C2
TÉL: 418-698-1234 • Téléc.: 418-543-5031

Jusqu'à

40 % de rabais sur les pneus

25 % de rabais sur les freins

20 % de rabais sur les conduites

20 % de rabais sur les silencieux

Paiement 3 à 6 mois sans intérêts

PRIMES AIR MILES !!!

Détailant agréé

DUNLOP GOODYEAR STAR

Mise au point et changement d'huile: seulement **39,95 \$** + taxes

Programmes d'entretien préventif automobiles et camions

www.silencieuxgms.com

Venez nous rencontrer !

QUALITÉ ET SERVICE...

MegaMax

DEPUIS 1986

698-MEGA

Place du Royaume
Internet: www.megamax.qc.ca

3000+ • CARTE MÈRE ASUS • 512 MEG DDR 400 MHZ • DISQUE DUR 80 GIG 7200 • ÉCRAN ACL 17" ACER 12MS • CARTE VIDÉO 64 MO 3D • BOTTIER NINJA AVEC 3 FAN 400 WATTS USB • CARTE DE SON 128 • CARTE RÉSEAU 10/100

GRAVEUR DVD 16X • GRAVEUR CD LG 32X LG • 6 PORT USB 2.0 • LECTEUR 1.44 MO • SOURIS OPTIQUE LOGITECH • CLAVIER WILINGUE • SUBALTEC LANSING SERIES 100 • WINDOWS XP CD FR • GARANTIE DU MANUFACTURIER.

1249\$ / 4408\$/mois

36 mois

accord D

CAMERA HP NUMÉRIQUE 2 MEGA

INCLUDE

CHRONIQUE

Au-delà de l'enquête

Les travaux de la Commission d'enquête sur le programme des commandites et les activités publicitaires (Commission Gomery) sont en passe de banaliser le vrai scandale de l'après-référendum: la mise d'un puissant appareil bureaucratique au service d'une opération systématique d'affaiblissement et de dénigrement du gouvernement du Québec. Et du Québec aussi malheureusement... Les effets en furent bien plus dévastateurs que quelques drapeaux de plus ou de moins dans les Festivals de la patate.

On ne peut pas reprocher au juge Gomery de limiter son examen aux deux programmes pointés du doigt par la Vérificatrice générale. Il n'est peut-être pas dans son mandat d'analyser le contexte politique dans lequel ces programmes ont été créés puis administrés. Mais il faudra bientôt se demander si la publication de documents plus ou moins directement reliés au sujet de son enquête n'aura pas des effets pervers au fond du débat politique qui devrait se tenir au Canada.

Ainsi, les minutes du Conseil des ministres de février 1996 à Ottawa ne nous ont rien appris de neuf, sinon qu'ils ont confirmé l'état de panique dans lequel le gouvernement fédéral se trouvait. On savait, par exemple, - l'ancien président du Conseil du Trésor, Marcel Massé m'en avait parlé en mars 1996 - que le gouvernement fédéral était soucieux d'accroître sa visibilité au Québec. D'où la création de cette « Agence à drapeaux », le Bureau d'information sur le Canada (BIC), ancêtre du Programme des commandites, qui jouirait d'un budget de 30 à 50 millions \$ par année. Le gouvernement se méfiait tellement des Québécois d'ailleurs qu'il en avait confié la direction à un Franco-Manitobain, un homme charmant par ailleurs, ancien sous-ministre dans le gouvernement de sa province.

On connaissait la paranoïa des stratèges fédéraux à l'égard de l'intelligentsia québécoise - une vieille obsession de Jean Chrétien et de Pierre Trudeau avant lui -, et leur intention de créer un « quick response team » qui rendrait coup pour coup à ce qu'il disait être la propagande séparatiste... On ne peut se contenter de ces revués de presse qu'on nous remet très tôt le matin, me disait encore Marcel Massé en mars 1996. Il faut quelque chose de plus élaboré et cela prend une organisation considérable, des gens qui connaissent la politique, qui analysent les journaux, les déclarations des uns et des autres. Et il faut que ces gens-là préparent des réponses, qu'ils assurent qu'il y ait un porte-parole... Tu vois, cela prend beaucoup de monde.

hensible et que n'ait déjà entrepris le gouvernement péquiste de Québec lui-même ! Mais replaçons-nous dans le contexte de ce début d'année 1996: Lucien Bouchard vient de remplacer



VASTEL
MICHEL
mvastel@lequocidien.com

Jacques Parizeau à Québec - le 29 janvier -, et l'ensemble du reste du Canada croit qu'il va se lancer dans une revanche référendaire. Ce qui se discute alors à Ottawa, les 1 et 2 février, c'est un plan beaucoup plus vaste que ce petit programme des commandites, du gaspillage de fonds publics certes, mais qui profite sans doute autant aux fortunes du Parti libéral du Canada dans les régions du Québec qu'à l'unité du pays.

En ce même début de l'année 1996, un certain Paul Martin, ministre des Finances, remit soudain à plus tard la poursuite du déficit-zéro et décida de consacrer au moins 11 milliards \$ par année au financement des programmes sociaux. C'est que, pendant la campagne référendaire de l'automne précédent, Lucien Bouchard n'avait cessé de répéter que « les programmes sociaux seront mieux protégés dans un Québec indépendant... »



DRAPEAUX - Les effets de quelques drapeaux de plus ou de moins dans les Festivals de la patate sont en passe de banaliser le vrai scandale de l'après-référendum: l'opération systématique d'affaiblissement et de dénigrement du gouvernement du Québec.

Un argument qui avait porté !

Constatez que le cynisme avec lequel Marcel Massé analysait la situation au moment du dépôt du budget du Paul Martin, le 6 mars 1996. Il m'explique d'abord que le gouvernement du Québec fait face à au moins deux années difficiles et qu'il devra imposer des compressions sévères dans les secteurs de l'éducation et de la santé:

« Les préoccupations des gens sont très concrètes, ajoute le ministre fédéral. Quand Bouchard sera obligé de couper, nous, à Ottawa, nous pourrions démontrer que nous avons les moyens de préserver l'avenir des programmes sociaux. »

Il y avait alors comme une pointe de sadisme dans les propos de Marcel Massé qui n'était pourtant pas le plus radical des ministres québécois autour de la table. Et ce n'était pas tout...

Jean Chrétien s'était rendu compte, quelques jours après le référendum et à l'occasion d'un voyage en Israël et en Asie, que la communauté internationale avait été ébranlée par tout ce qui s'était passé durant cette campagne référendaire et surtout par les résultats serrés du scrutin. Jean Chrétien consent donc tous les membres de son Corps diplomatique et leur demanda de suivre à la trace les envoyés du gouvernement du Québec et de réfuter leurs propos, allant même jusqu'à suggérer « d'indiquer physiquement (leur) désaccord par un sourire, un mouvement de la tête, un geste de désapprobation. » [Certains diplomates poussèrent le zèle jusqu'à quitter la salle où parlait un ministre péquiste bryamment et en claquant la porte !]

Et il y eut bien sûr cette étrange note de service du ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, à tous ses ambassadeurs, leur ordonnant d'empêcher tous les dignitaires québécois en mission à l'étranger de rencontrer des membres importants des gouvernements étrangers, voire des chefs d'État comme ce fut le cas pour Lucien Bouchard au Mexique et Bernard Landry au Panama et au Costa Rica.

On se rendit compte du sérieux de la guerre menée par le gouvernement fédéral après que le ministre eût recommandé à Jean Chrétien de ne plus permettre à des élus du Bloc québécois de faire partie des missions canadiennes à l'étranger. [C'est incidemment une décision qui appartient à la Chambre des communes et non au cabinet !]

Voilà ce que devraient aussi savoir le juge Gomery et ses procureurs. Il y a en effet des choses bien plus graves que le détournement de quelques dizaines de millions de dollars dans l'héritage de Jean Chrétien et de son équipe... Une équipe

L'HUMEUR DU TEMPS

Le débat sur les églises ne fait que commencer

Les débats entourant la reconversion des églises ne font que commencer. La région vient de vivre un condensé de ce qui attend tout le Québec dans les prochaines années avec, en prime, un nouveau successeur au trône de Dominique Racine. Je ne voudrais pas être sous la mitre de Mgr André Rivest. Les arbitrages à venir ne seront pas faciles!



GAUDREULT
SYLVAIN
sylvain.gaudreault@enquiere.qc.ca

Il y eut d'abord le projet de vente de l'église Saint-Marc, du La Baie. Ce temple (1938) est une réussite en architecture moderne, précurseur d'une série d'églises audacieuses construites dans la région au cours des années soixante et qui distinguent le Saguenay du reste du Québec en cette matière. Malgré une offre raisonnable de 225 000 \$, les considérations d'ordre patrimonial ou architectural ont peu influencé, semble-t-il, la décision de ne pas vendre l'église. La Fabrique, aux prises avec deux églises en trop, reconnaît qu'au moment du vote, « il y avait beaucoup d'émotion et que la rationalité n'a pas prévalu. »

Les paroissiens auraient-ils refusé, au fond, de vendre le temple simplement parce que l'acheteur potentiel était d'une autre confession religieuse? Si cela se révélait juste, il y aurait lieu de se questionner sur la pratique d'une forme de discrimination contraire à l'Évangile... Le pire, c'est que, si la communauté protestante « La Bible parle » n'achète pas Saint-Marc ou une autre église existante, elle envisage d'en construire une nouvelle. Vive les contradictions!

Absurde

Cela est peu de chose à côté du comble de l'absurde qui a été atteint à Jonquières. Les ouailles de la paroisse fusionnée de Notre-Dame-de-la-Paix devait choisir une seule église parmi trois: Saint-Laurent, Notre-Dame-de-Fatima ou Sainte-Marie-Médiatrice. Au nom de toute la communauté, les 229 (?) paroissiens électeurs ont choisi la plus moche des trois, celle qui ressemble à un édifice sans âme ou à un bâtiment de tôle quelconque. Sainte-Marie-Médiatrice, coincée en plus entre un hôpital et un McDonald's.

Pour se justifier, le curé dit que c'est le bâtiment qui coûtait le moins cher à rénover et à entretenir. Il oublie de dire que l'église se situe toutefois sur le terrain ayant la meilleure valeur marchande, sans compter que le bâtiment est le plus facile à convertir.

Des deux autres églises, Saint-Laurent est la plus ancienne (1938). Son style « Dom Bellot » marque un renouveau dans l'architecture religieuse de la région, bien qu'elle ait subi un agrandissement malheureux en 1950. Elle comprend à l'intérieur un remarquable orgue Casavant. Quant à Notre-Dame-de-Fatima, la mal-aimée, elle reste un chef-d'œuvre architectural inégalé au Québec. Tous les architectes s'entendent là-dessus! Datant de 1963, elle épouse la forme d'un tipi. Dépourvue de toute ornementation extravagante, elle attire les fidèles dans un langage moderne, comme le voulait justement les réformes de l'Église entreprises par le concile Vatican II (1962-1965). En ce sens, Notre-Dame-de-Fatima incarne l'histoire de l'Église et du Québec de la Révolution tranquille.

Mais, n'allez pas demander à la curie contemporaine d'aller au-delà des chiffres comptables. Ne leur demandez pas non plus de faire preuve d'ouverture vers l'avenir. Encore une fois, on préfère se confiner dans une sentence toute faite, un brin moralisatrice: « Dieu n'a pas bâti des églises, mais le message de l'Église ». Ouf, quelle vision! Vite, formons la cathédrale!

Bigoterie

À qui appartient les églises? À une fabrique? À l'évêché? À quelques bigots? Je me souviens de mes parents, de mes grands-parents et de tous ceux qui les ont précédés, qui ont payé assidûment la dime, contribué à la quête du dimanche, fourni bras, matériaux et sueur, pour bâtir ces châteaux du Québec. Sans se soucier de l'éclairage des spécialistes en la matière, quelque 200 paroissiens s'arrogent le droit de disposer de ce bien collectif. Je regrette, mais il y a quelque chose qui ne marche pas...

Mgr Rivest veut-il jouer les Ponce Pilate en ne s'immisçant pas dans la décision prise par les paroissiens? À quel cas il pourrait se tromper. En ce début de règne, s'il veut être le pasteur qui rassemble le troupeau, il doit élargir le débat et tenir compte des avis compétents. Tout dépend du modèle d'Église qu'il veut proposer: repliée sur elle-même ou ouverte sur le monde?

L'industrie de la mort

Rites funéraires métamorphosés



L'industrie de la mort

- Jour 1: Une industrie en progression
- Jour 2: Tous les services sous un même toit
- Jour 3: L'incinération: un choix économique

On assiste de nos jours à la construction de complexes funéraires où l'on retrouve tous les services sous un même toit. C'est présentement le cas où les frères Guay préparent l'ouverture du nouveau complexe funéraire de la Cité, sorte Legendre sur le boulevard Charest (columbarium, salles d'exposition, chapelle, salles de réception, aire de jeux pour enfants). Lépine & Cloutier se prépare à en faire autant voisin du cimetière Saint-Charles.

Photo Jean-Claude ASBÈRES



gust Laurent @ journaldequebec.com

Les salons funéraires deviennent de véritables grandes surfaces où l'on retrouve tous les services reliés aux funérailles sous un même toit. Les rites funéraires ne sont plus ce qu'ils étaient.

La baisse de la pratique religieuse, l'arrivée des baby-boomers et le désir de personnaliser l'événement sont responsables de ces changements. «Avant, le corps était exposé deux ou trois jours, le lendemain c'était le départ avec le corbillard et les limousines pour la cérémonie à l'église, suivie du défilé au cimetière, derrière l'église, pour l'inhumation. De nos jours, avec la crémation, tout se passe le même jour et de plus en plus un samedi», a raconté au Journal M. Yvan Rodrigue, président de Lépine & Cloutier.

Nous sommes loin de cette époque où l'on veillait les morts à la maison jour et nuit, pendant trois jours. Les proches de la personne défunte portaient un brassard noir ou des vêtements noirs tout au long de l'année suivant le décès. Cette époque où le directeur des funérailles avait le plus grand respect de tous ses concitoyens.

«Les gens nous disent qu'ils ne vont plus à l'église et nous demandent qu'est-ce que nous pouvons leur offrir. Ils veulent faire quelque chose pour souligner l'événement. Il faut aussi ajouter que la crémation n'existait pas à Québec avant 1974, il fallait aller à Montréal. Les rites changent. Les entreprises funéraires ont à développer des accompagnements», dit M. Rodrigue.

Ce dernier prévoit que des salons funéraires fermeront parce qu'ils n'ont pas de stationnement, de salles de réception, pas de trouoir pour les fauteuils de personnes handicapées. «La moitié des funérailles ont lieu le samedi, c'est plus pratique pour tout le monde en raison du congé de la semaine. Les enfants viennent de l'extérieur et c'est plus facile pour les déplacements», ajoute-t-il.

Au Canada anglais, il n'est pas rare de voir la célébration des funérailles se faire dans une salle de réception de l'hôtel Hilton. Chez nos voisins américains, Costco vend des cercueils. Au Québec, on offre maintenant le service de garde-à-dents dans les salons funéraires.

La personnalisation des funérailles n'a pas de limite, selon Garry Lavoie, directeur de la Coopérative funéraire du Plateau, en donnant l'exemple d'une famille dont le défunt était un partisan des Nordiques. «Les porteurs du cercueil avaient un chandail des Nordiques sur le dos. Autrefois, il fallait suivre le protocole de l'Église, ce n'est plus le cas», a ajouté M. Lavoie.

Le marché des funérailles de demain se joue présentement

(GSL) — L'avenir des entreprises funéraires passe par les contrats de préarrangements. Il y aurait présentement de 300 millions à 400 millions de dollars dans les coffres des entreprises funéraires québécoises à ce chapitre.

Selon une étude sur le marché funéraire au Québec, réalisée pour le compte de la Fédération des coopératives funéraires du Québec, le marché des funérailles de demain se joue présentement. «Il sera en effet difficile pour une nouvelle entreprise de percer dans le marché lorsque 50 % des décès futurs seront déjà préarrangés. Il y aurait entre 300 millions et 400 millions de dollars dans les coffres des entreprises funéraires québécoises», peut-on y apprendre.

Une chose est certaine. La Banque Scotia a sauté sur l'occasion lorsque les employés de Lépine & Cloutier l'ont approuvée, en 2002, pour devenir son principal partenaire financier dans le rachat de l'en-

treprise qui était passée aux mains des Américains.

Scotia voyait là une opportunité, celle de profiter des revenus de ces préarrangements pour les faire fructifier. Des argentés versés maintenant qui ne seront utilisés que dans 10 ou 20 ans. C'est ce qui a permis de créer le groupe Celebris, maintenant propriétaire des salons funéraires Urgel Bourque et Lépine & Cloutier.

Questionné à ce sujet, le président de Lépine & Cloutier, M. Yvan Rodrigue, a raconté que pour réaliser la transaction il leur fallait trouver un prêteur, sinon la transaction n'aurait jamais pu se réaliser. Celle-ci a permis que l'entreprise demeure québécoise.

Il souligne que quatre décès sur dix sont de personnes qui ont des préarrangements. «Les préarrangements permettent de s'assurer que les volontés du défunt seront respectées, ça donne moins de problèmes aux personnes de l'entourage du défunt, le financement est réglé évitant des soucis à la famille. Il ne reste que le jour des funérailles à fixer. Les préarrangements répondent également à un besoin pour les familles éclatées et les



Photo René BAILLARGEON

M. Yvan Rodrigue, président de Lépine & Cloutier, dans une salle réservée au choix du cercueil, dont le prix peut varier de 500 \$ à 20 000 \$.

personnes seules. Les intérêts courus sur les argentés provenant des préarrangements ne servent qu'à couvrir le coût de l'inflation avec les années», de préciser M. Rodrigue.

Dans cette course aux futurs clients, les coopératives funéraires auraient un avantage selon M. Garry Lavoie, directeur de la Coopérative funéraire du Plateau. La vente de cartes de membres leur procure un bassin de clients potentiels. Les quatre coopératives sur le territoire de la Ville de Québec comptent de 35 000 à 40 000 membres. Celle du Plateau en a 8600.



Photo René BAILLARGEON

Choisir une urne n'est pas chose facile tellement le choix est grand. Elles sont de plus en plus personnalisées.

QUE FAIRE DE NOS ÉGLISES?

De grands vaisseaux fantômes

(MG) — Avec un maigre 8% de la population qui pratique encore, il n'y a plus beaucoup de monde à la messe.

Des temples conçus pour recevoir 600-700 fidèles n'accueillent souvent plus, aujourd'hui, qu'une cinquantaine de paroissiens à l'office dominical. Le reste de la semaine, ils sont fermés. Mais il faut les chauffer, les assurer, réparer la maçonnerie qui s'effrite, le clocher qui menace de s'effondrer, le toit qui coule...

Un toit qui coule, c'est une affaire de 300 000 \$, un parvis à refaire: 100 000 \$. Bien peu de fabriques ont les reins assez solides pour se permettre de telles renovations. Résultat: les églises ferment, les paroisses se regroupent, les bâtiments sont mis en vente. Que faire de ces grands vaisseaux, presque fantômes?

S'il n'y en avait que quelques-uns, une solution pourrait être aisément trouvée. Le malheur, c'est que la foi enthousiaste de nos ancêtres les a fait se multiplier à un rythme effarant, surtout en milieu urbain. Juste à Québec, il s'est construit seize églises entre 1915 et 1930. Personne ne pouvait prévoir alors que la foi ardente s'éteindrait. Que la population

cesserait de croître. Mais aussi, qu'elle écarterait un jour les quartiers centraux pour la banlieue.

Saint-Roch, par exemple, comptait près de 18 000 âmes, en 1920; aujourd'hui, il en reste à peine 6000. Ce qui n'empêche Saint-Roch et Saint-Sauveur, qui couvrent à peine 5 km carrés, d'être au

jourd'hui les héritiers d'une dizaine de temples. Un héritage très lourd à porter. Tout le drame des églises urbaines est là.

Juste à Québec, il s'est construit 16 églises entre 1915 et 1930

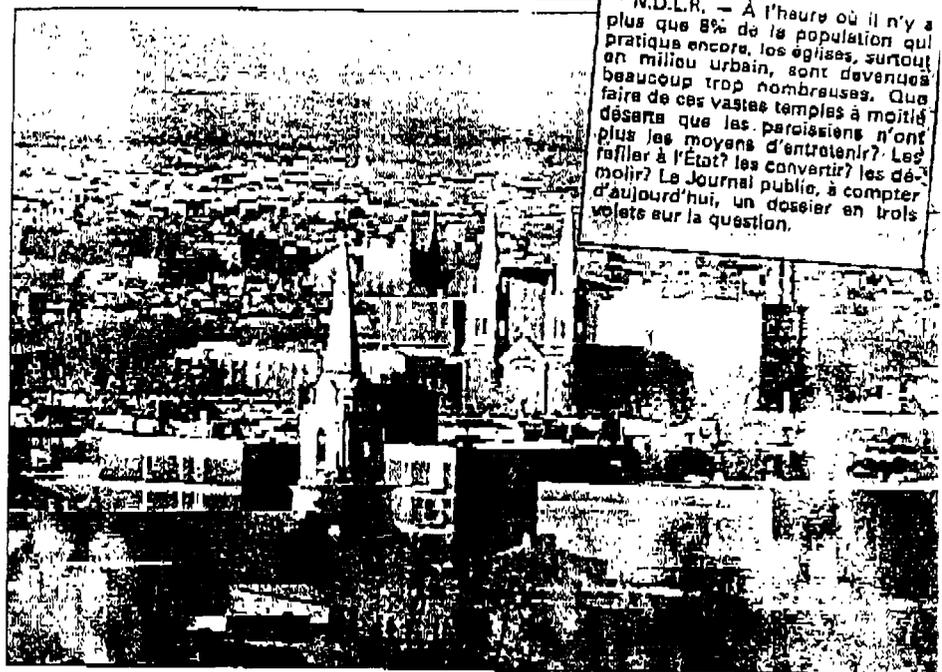


Photo Camil LESIEUR

Le malheur, c'est que la foi enthousiaste de nos ancêtres a fait se multiplier les églises à un rythme effarant.

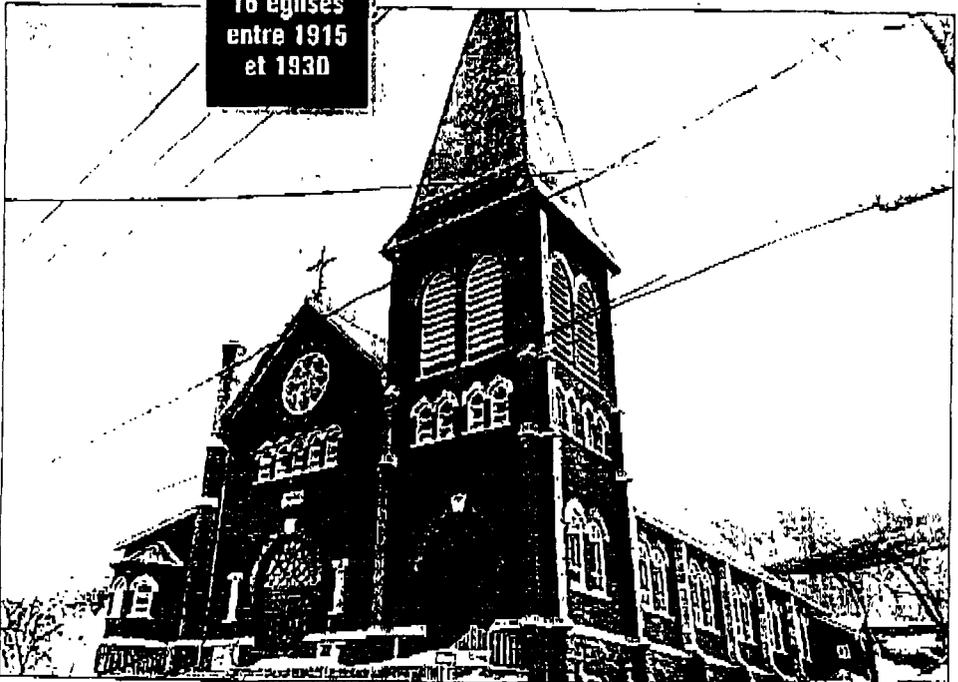


Photo Richard GÉQUETTE

N.D.L.R. — À l'heure où il n'y a plus que 8% de la population qui pratique encore, les églises, surtout en milieu urbain, sont devenues beaucoup trop nombreuses. Que faire de ces vastes temples à moitié déserts que les paroissiens n'ont plus les moyens d'entretenir? Les laisser à l'état? Les convertir? Les démolir? Le Journal public, à compter d'aujourd'hui, un docteur en trois volets sur la question.

LES CHIFFRES

- L'archevêché compte 252 paroisses
- En 1996, il en comptait 269
- Des 17 paroisses disparues, 16 étaient situées dans la région de Québec (Québec, Vanier, île d'Orléans)
- Cinq églises de Québec et Vanier ont dû fermer leurs portes ces dernières années
- La fermeture de six autres églises de Limoilou est prévue d'ici un an ou deux.

Lorsque Gérard Morisset, notaire et journaliste de surcroît, a conçu les plans de Notre-Dame-de-Grâce, il s'est attiré le foudras de l'Ordre des architectes: qu'est-ce qu'il y connaissait, ce profane? L'avis de l'historien Luc Noppen, pourtant cette église résolument nationaliste — et par ses références (fleurs de lis et feuille d'érable sculptées) — est un monument d'un intérêt exceptionnel. Désaffectée de puis 1997, NDG est maintenant en vie par l'archevêché en attendant que les experts lui trouvent une nouvelle vocation.

Le Journal de Québec

450, Béchard Vanier, Québec G1M 2E9

FONDATEUR: PIERRE PELÉDAU

TELEPHONE

Tous les services: 683-1573
Les pages annonces: 688-1950

TELECOPIEURS PAR SERVICE

Rédaction: 683-0161
Publicité: 683-1027
Promotion: 683-3752
Pages Annonces et docs: 683-2915
Imprimerie et Achats: 683-2381

ABONNEMENTS:

Québec: 684-2080
Extérieur: 1-800-463-7471

ÉDITEUR

Jean-Claude L'Abbe

FINANCES ET ADMINISTRATION

Alexis Béland, Vice-président, finances
Louis Duval, Directeur de la comptabilité
Paul-André Gauthier, Directeur du crédit
Lorraine Bouchard, Secrétaire administrative

RÉDACTION

Serge Gauthier, Rédacteur en chef
Jacqueline Bourque, Directrice des sports
Michel Gauthier, Directeur des nouvelles
Michel Poirier, Directeur des nouvelles
Serge St-Hilaire, Directeur des nouvelles

PUBLICITÉ

Danielle Houde, Vice-présidente, ventes
Miguel Corbett, Directeur, ventes locales et régionales
Gilles Héroux, Directeur, ventes locales et régionales
Pierre-Michel Robitaille, Directeur, ventes locales et régionales
Alain Gauthier, Directeur, ventes régionales
Stéphane Gauthier, Directeur, ventes régionales
Marc-André Noël, Directeur de la recherche
Suzanne Hébert, Secrétaire administrative

PROMOTION

Pierre Villeneuve, Directeur de la promotion

TRACÉ

Marc Gauthier, Directeur du tracé

RESSOURCES HUMAINES

Danielle Héroux, Directeur des ressources humaines
Lise Noël, Adjointe au directeur

PRODUCTION ET LOGISTIQUE

Noël Richard, Vice-président, production et logistique
Louis Caron, Directeur de l'imprimerie
Thomas Tardif, Directeur adjoint, de l'imprimerie
Maurice Vézina, Directeur, presse
Michel Rivest, Directeur adjoint, presse
Gilles Gagné, Directeur adjoint, presse
Ugo Bouchard, Directeur adjoint, presse et publicité
Richard Gauthier, Directeur adjoint, presse et publicité
Guy Laroche, Directeur, approvisionnement et services

ENVOI DE POSTE-PUBLICATION
Convention N° 53-605

MEMBRE DE:

Audit Bureau of Circulation

DISTRIBUTION:

Les Messageries Dynamiques
507, rue Saint-Jacques
Vanier (Québec) G1M 2E6
684-2222

Le Journal de Québec est édité et imprimé au 450, Béchard, Vanier, Québec, G1M 2E9, par 2944707 Canada inc., une filiale à propriété exclusive de Communications Dinabook inc., ayant son siège social au 612, Saint-Jacques Ouest, Montréal (Québec), H3C 4M8

PRINTED IN CANADA

QUE FAIRE DE NOS ÉGLISES?



MARILYNE GARNEAU

Les temples urbains meurent à petit feu

Lorsque le glas a sonné pour Notre-Dame-du-Chemin, plusieurs se sont inquiétés: est-ce qu'on allait se mettre à démolir les églises? L'avenir n'a rien de rassurant. La réalité, c'est que les églises urbaines se meurent. Et si rien n'est fait pour leur trouver une nouvelle vocation, nombre de clochers risquent encore de tomber.

Si Notre-Dame avait été un cas unique, le diocèse, l'État, la Ville de Québec se seraient sans doute montrés plus enclins à trouver le million de dollars nécessaire à sa réfection. Mais c'eût été ouvrir une boîte de Pandore. Parce que des églises, il y en a beaucoup trop, en ce moment, pour la communauté pratiquante, qui va sans cesse en décroissant. Les paroissiens n'ont plus d'argent pour les entretenir. Et personne ne sait quoi en faire.

En deux ans à peine, cinq églises de la région immédiate de Québec ont dû fermer leurs portes: Notre-Dame-du-Chemin, mais aussi Saint-Joseph, rue Châteauguay, Notre-Dame-de-Grâces, rue Arago, et Saint-Coeur-de-Marie, sur Grande Allée. Idem pour l'église Saint-Eugène, à Vanier, que la municipalité a racheté de la fabrique, il y a deux ans.

Pointe de l'iceberg...

Et ça, ce n'est que la pointe de l'iceberg parce que, à court terme, le problème des églises en surplus, surtout dans les quartiers centraux, ne pourra qu'aller grossissant, à la suite des regroupements de paroisses imposés par le diocèse.

Des choix déchirants...

Les églises désaffectées ne pourront pas toutes être conservées. Des choix forcément déchirants devront être faits.

«Il va falloir accepter qu'un certain nombre soit démolit. Il va falloir accepter aussi d'en recycler certaines, quinze à les couper en deux et à les ouvrir», dit l'historien Luc Noppen. «C'est mieux de faire ça que de tout perdre», croit M. Noppen, pour qui la situation ne sera pas dramatique, si «on arrive à conserver les plus représentatives».

Même son de cloche du côté du maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, pour qui l'Église, l'État et les municipalités doivent

Limoulu, par exemple, qui comptait onze paroisses jusqu'à l'an dernier, n'en comprend plus que trois. Les onze églises restent ouvertes pour l'instant, mais leurs jours sont comptés: d'ici un an ou deux, plus de la moitié d'entre elles seront appelées à disparaître, du moins en tant que lieu de culte.

«Si on en garde cinq, ça sera déjà une bonne moyenne. On devra en fermer obligatoirement», convient M. François Boissonneault, du diocèse.

D'autres regroupements sont à prévoir dans la haute-ville, où quatre paroisses pourraient éventuellement n'en former plus qu'une d'ici quelques années. Aucune autre fermeture n'est envisagée pour l'instant, mais il est loin d'être sûr que les paroissiens pourront continuer à entretenir toutes ces églises.

À moyenne échelle, le problème se déplacera en périphérie: les paroisses fidèles tout comme celles de Beauport sont en bonne santé financière pour l'instant et aucun regroupement n'est envisagé. Il reste qu'il y a peut-être un peu trop d'églises à Sainte-Foy et que des fusions sont de l'ordre du possible», avoue M. François Boissonneault, du diocèse. Qui reconnaît également que des paroisses de Charlesbourg pourraient éventuellement fusionner.

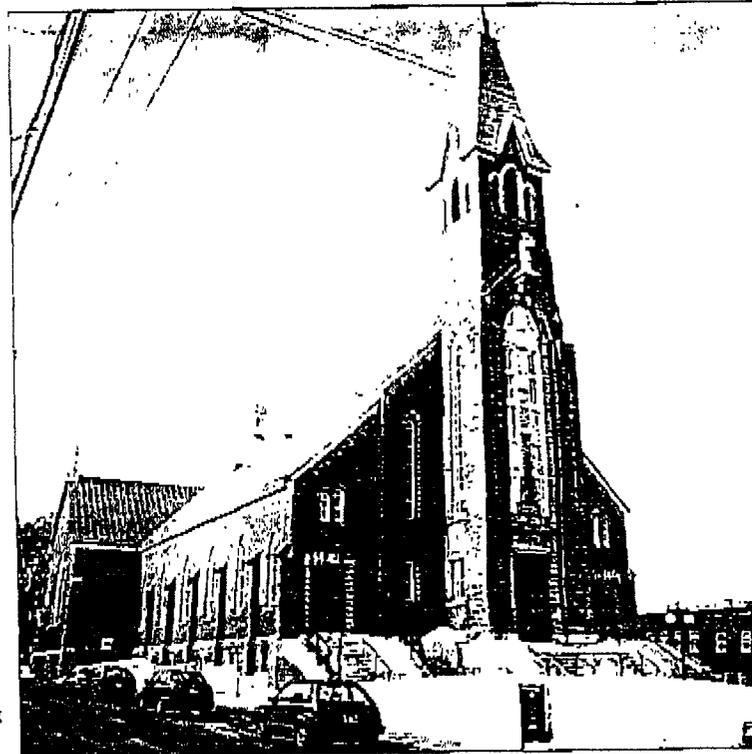


Photo Bernard CLOUTIER

Saint-Joseph, rue Châteauguay, a fermé ses portes l'automne dernier. Qu'adviendra-t-il de cette église à laquelle Roger Lemelin a consacré tant de passages d'«Au pli de la pente douce»? Cette église qui a contribué à mettre Saint-Sauveur sur la carte. Le curé de la paroisse, raconte Lemelin avec délice, se tourmentait parce que ses ouailles ne voulaient pas du chemin de croix qu'il avait commandé au jeune peintre Marius Plamondon, en 1943. Ces tableaux, soit dit en passant, sont encore à jour d'hui ramisés dans la voûte de l'église désaffectée. Les anglophones du curé Laroc seraient autrement plus grandes, aujourd'hui, s'il savait que c'est son église au coin plet qui est menacée. L'archevêché assure actuellement sa survie en attendant de trouver preneur.

au plus tôt s'entendre sur les lieux qui doivent impérativement être conservés et, de là, élaborer une stratégie d'ensemble. Mgr Couture insistait récemment lui aussi sur l'importance d'établir une classification et une planification.

Parce que le temps presse. «En France, ils ont mis trois siècles pour opérer une sélection qui, aujourd'hui, a l'air naturelle. Ici, on ne peut laisser la «nature» jouer parce que le désastre va survenir d'ici une quinzaine d'années», estime M. Noppen.

Spécial Salon vente du manufacturier

Sunfire 1999



2 portes

188\$*
Par mois

MENSUALITÉ	188 \$	208 \$	241 \$
COMPTANT	1879 \$	1179 \$	0 \$

Trans Sport 1999



V6, 3,4 litres, 185 ch Freins antiblocage aux 4 roues Climatiseur

268\$*
Par mois

MENSUALITÉ	268 \$	308 \$	392 \$
COMPTANT	4177 \$	1811 \$	0 \$

Buick Century Custom sedan



Moteur V6, 3,1 litres Climatiseur 2 zones Roues 15 po aluminium

288\$*
Par mois

MENSUALITÉ	288 \$	318 \$	393 \$
COMPTANT	3411 \$	2432 \$	0 \$

PONTIAC BUICK Cadillac GMC



3001, rue Kepler, Sainte-Foy
près du Club Price

659-6420

Grand espace en la Troisième Couronne de la jante pour les 123 le modèle de 2000 km.

*Financement spécial basé sur un taux de 9,9% avec un maximum de 6000 \$ de financement (voir tableau). Basé sur le modèle de la jante de 2000 km. Le financement est basé sur le modèle de la jante de 2000 km. Le financement est basé sur le modèle de la jante de 2000 km.

Visitez notre site web: www.laurierpontiac.com

QUE FAIRE DE NOS ÉGLISES

Des projets, il y en a des tonnes

(MG) — Ce ne sont pas les projets qui manquent pour recycler les églises en surplus: école de cirque, bibliothèque, garderie. Ce qui manque, c'est l'argent. Et les églises croulisent en attendant Godot.

Saint-Coeur-de-Marie, sur Grande Allée, deviendra vraisemblablement la (future antenne de la Bibliothèque nationale à Québec. De toutes les églises actuellement fermées, c'est à peu près la seule dont l'avenir est assuré.

Le projet, piloté par la Commission de la capitale nationale, fait l'unanimité.

«La Bibliothèque, la Ville, le ministère de la Culture sont tous intéressés, confirme M. Denis Angers, de la CCN, mais les fils ne sont pas encore attachés.»

Comprendre par là que si tout le monde est intéressé, personne ne s'avance pour payer.

Même si le projet est sérieux, Saint-Coeur-de-Marie risque d'être déserte pendant encore quelques années.

Condamnée à fermer, l'église Saint-Esprit, dans Limoilou, pourrait éventuellement accueillir l'école de cirque, intéressée à y aménager. Selon des études préliminaires, il en coûterait entre 1 million et 2 millions pour aménager les lieux. Mais, bien sûr, l'école de cirque n'a pas cet argent.

«C'est certain qu'on aurait besoin d'aide, parce que l'école ne peut se payer ça», dit son directeur, M. Michel Rousseau.

Des groupes communautaires venant en aide aux handicapés, aux gens sans emploi, voudraient bien installer leurs locaux dans Notre-Dame-de-Grâce, rue Arago, et à y ouvrir une garderie.

Mais avant mé-

agement, l'église a besoin de 200 000 \$ de rénovations, selon le diocèse.

Vers qui se tourner?

Les coffres de l'État-providence sont vides, le diocèse et les fabriques tentent d'abord de rescaper les paroisses en bonne santé, les Villes ne peuvent faire supporter ce poids à leurs contribuables. Le problème demeure entier.

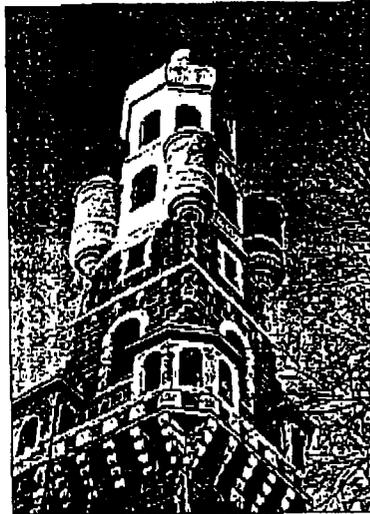


Photo Richard CLOUTIER

Saint-Coeur-de-Marie, sur Grande Allée, unique exemplaire d'architecture néobyzantine à Québec, a échappé de près à la démolition. Il y a deux ans. Les gouvernements sont venus à sa rescousse, investissant près de 500 000 \$ de fonds publics pour empêcher le clocher de tomber. L'église est aujourd'hui sauvée, oui, et même s'il est question que l'antenne de la Bibliothèque nationale à Québec s'y installe, Saint-Coeur-de-Marie reste désespérément vide.

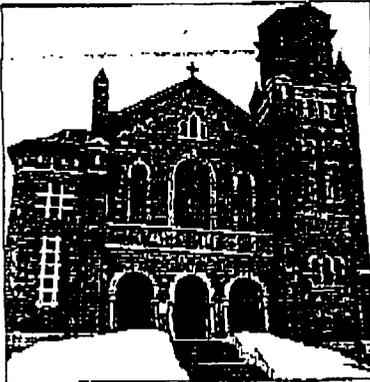


Photo Richard CLOUTIER

L'église Saint-Esprit, dans Limoilou, pourrait éventuellement accueillir l'école de cirque. Mais les travaux coûteront entre 1 M\$ et 2 M\$. Où trouver l'argent?

VOUS AVEZ LA GRIPPE?

Le centre de recherche en infectiologie du CHUL fait une étude sur un médicament contre la grippe

CETTE ÉTUDE S'ADRESSE

- aux enfants de 5 à 12 ans
- aux personnes de 12 ans et plus souffrant d'asthme

SYMPTÔMES DE GRIPPE AVEC FIÈVRE DEPUIS MOINS DE 36 HEURES

Téléphonez sans plus tarder au

654-2796

Ces études sont approuvées par le comité d'éthique de la recherche clinique du CHUQ, pav. CHUL

PROFITEZ DE LA RELÂCHE EN

Chaudière-Appalaches



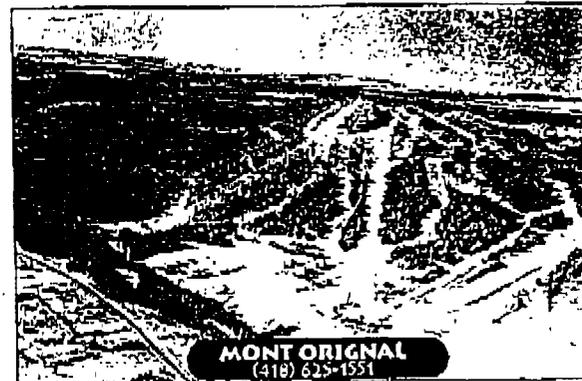
LE MASSIF DU SUD
(418) 469-3676

Ouvert à tous les jours de 8 h 30 à 16 h 00
 Samedi 6 mars: Méga Beach-party de la Relâche
 Dimanche 7 mars: Course Skibec-stalom juvénile
 Samedi 13 mars: Journée des enfants, soirée canadienne avec orchestre
 Dimanche 14 mars: Challenge Massif du Sud (4e épreuve)



LA CRAPAUDIÈRE
(418) 642-5171

Ouvert à tous les jours cette semaine, de 8 h 30 à 22 h 00
 Le service de ski-bus est disponible à tous les jours jusqu'au 6 mars et aussi en soirée le 6 mars
 Samedi 6 mars: Nuit Étoilée, ouvert jusqu'à minuit
 Dimanche 7 mars: Tournée FM 93, Journal de Québec



MONT ORIGINAL
(418) 625-1551

Ouvert à tous les jours cette semaine, de 8 h 30 à 22 h 00
 Le service de ski-bus est disponible à tous les jours jusqu'au 6 mars et aussi en soirée le 6 mars
 Samedi 6 mars: Journée de la Femme, compétition de planches Soquetel et Descente aux Flambeaux

1 888 831 4411

ASSOCIATION TOURISTIQUE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Journal de Québec

Tourist Québec

FORUM

Commettons-nous une erreur dans le choix d'une église?

Je suis pratiquant et je crois avoir le droit de formuler une opinion dans le débat sur la fermeture d'église. Après tout, je paie encore ma dime!

Aussi, j'avoue avoir de la difficulté quant au choix de nos représentants de conserver, entre l'église Fatima, l'église Ste-Marie, et l'église St-Laurent, celle que vous considérez comme la moins belle de toutes.

Comment sur le plan de la conservation du patrimoine religieux peut-on en arriver à ce genre de décision? Si c'est juste un bien pour dire la messe qu'il nous faut, sans égard à la qualité architecturale des lieux, vendons les toutes les églises, et allons au palais des sports ou encore dans une salle du Patro!

Mais si ce qu'on fait doit avoir un sens, en relation avec la religion, et la valeur patrimoniale et historique d'un bâtiment, il est évident que parmi les trois églises, celle à conserver, c'est l'église St-Laurent. Il n'y a pas d'esprit de clocher dans ce choix, car moi-même je suis un fils de Fatima. Il n'y a que de la logique.

Pensez notre réflexion! Quelle église parmi les trois a la plus grande valeur de revente? C'est l'église Ste-Marie. Celle-ci a une excellente valeur! Pourquoi? Parce qu'elle est bien située et qu'elle n'a

pas trop l'air d'une église, justement. De plus c'est connu, la Coopérative funéraire du Saguenay souhaite en faire l'acquisition, elle doit se relocaliser. Vendons leur et prenons l'argent pour effectuer les réparations à

l'église St-Laurent. Je ne veux offusquer personne ici, car je sais qu'en général les gens font pour le mieux. Cependant, je fais le souhait qu'il ne soit pas trop tard, et que les personnes en autorité puissent recevoir le tout.

Monsieur André Rivest n'a-t-il avec le peuple? pas mentionné vouloir travailler

Rosalre Audet Sagu

25^e anniversaire à Ferland-et-Boilleau

FERLAND ET BOILLEAU (SB) - Le groupe d'action communautaires et l'Âge d'or de Ferland-et-Boilleau célébreront leur 25^e anniversaire de fondation le dimanche 24 octobre. Dans le but de souligner cet événement d'importance, une messe sera célébrée à 11h00 et un banquet sera ensuite offert à l'édifice municipal. Les anciens membres

des deux organismes, de même que toute la population sont donc invités à prendre part à l'événement. Les billets sont en vente au coût de 15 \$. On peut contacter Nicole Simard, directrice du Groupe d'actions communautaires au 876-2349. Ce sera par le fait même l'occasion de ramener plusieurs souvenirs des dernières années.

NOUS CASSONS VOTRE BAIL!

Il reste 12 mois ou moins à votre location?

Venez rencontrer Sébastien Bouchard

Bédard

1484, boul. St-Paul, Chicoutimi
549-1701



Avis de nomination



M. Henri Gagnon et M. Gerald Rivard, co-propriétaires de **Groupe Vision Marketing**, l'agence de publicité la plus importante au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sont heureux de vous annoncer la nomination de **Mme Annie Tremblay** au poste de « Directrice au développement des affaires ».

Madame Tremblay possède une riche expérience en représentation et service-conseil. Son professionnalisme ainsi que son dynamisme seront des atouts importants pour notre équipe et tous la clientèle de **Groupe Vision Marketing**.

72, rue Jacques-Cartier O.
Chicoutimi Qc G7J 1G1
Tel.: (418) 693-1743
Cell.: (418) 541-0660
Télex: (418) 541-2271

Succursale de Montréal
4200, boul. Saint-Laurent
bureau 1400
Montréal Qc H2W 2R2



Françoise Gauthier endette une génération



Députée de Jonquière
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Madame la députée,

Le 30 avril dernier, votre gouvernement a coupé 103 millions de dollars dans les bourses dont bénéficiaient les étudiants collégiens et universitaires les moins nantis.

Concrètement, 6 344 jeunes étudiants et étudiantes du Saguenay-Lac St-Jean voient leur endettement augmenter en moyenne de 65 %. Avant les compressions, un étudiant recevait en moyenne 2 400 \$ en prêts et 2 600 \$ en bourses. Depuis la décision de votre gouvernement, ce même étudiant reçoit maintenant 4 700 \$ en prêts et 300 \$ en bourses. Pour un diplôme de 3 ans, l'endettement moyen s'élève maintenant à 21 500 \$.

Les étudiants de partout au Québec sont extrêmement déçus de la décision de votre gouvernement. Dans un contexte de vieillissement de la population, l'avenir du Québec est lié à sa capacité de combler la pénurie de main d'œuvre qualifiée appréhendée et de soutenir les projets de création de famille.

À l'évidence, endetter la jeune génération est un mauvais choix. Les étudiants et étudiantes du Saguenay-Lac St-Jean demandent au gouvernement libéral du Québec de revenir sur sa décision.

Pouvons-nous compter sur vous?



440 - PUDRES-MARQUEL le 10 Octobre 2004

Les Québécois gardent la foi

(Selon La Presse) - Les églises québécoises sont peut-être vides, mais ça ne veut pas dire que la population a perdu la foi. C'est du moins ce que ressort d'un sondage CROP-La Presse qui révèle que les trois quarts des Québécois croient encore en Dieu. Et même si une proportion importante de répondants (43%) n'a pas assisté à un office religieux au cours de la dernière année, la moitié se dit attachée aux traditions religieuses. Même que six répondants sur 10 affirment que Dieu est présent dans leur vie quotidienne.

- Des jeunes parents viennent me voir pour que je baptise leurs enfants, confirme le père Benoît Lacroix, dominicain qui a enseigné plus de 30 ans à l'Université de Montréal. Dans une société multi-religions, ils me disent vouloir donner des repères et des références à leurs enfants.

- Da la même manière, si les Québécois ne débutsent plus leur journée avec un «Notre Père» ou un «Je vous salue Marie», la prière occupe tout de même une place importante dans la vie des gens puisque plus de 40 % d'entre eux disent prier jusqu'à sept fois par semaine.

- Au Québec, on privilégie un accès direct à la religion, sans intermédiaire, remarque Claude Gauthier, vice-président de la firme CROP. Dieu est présent mais il est personnel.

«Les gens n'aiment pas les pratiques obligatoires, constate pour sa part le père Benoît Lacroix. Ils cherchent la liberté à l'intérieur de leur religion. Quand j'étais jeune, la religion c'était le dimanche matin entre 10 et 11h. Aujourd'hui, les gens lisent des textes bibliques, s'interrogent, réfléchissent. Ils souhaitent retrouver des rites familiaux.»

Parmi ceux qui disent prier sur une base régulière, 35% des répondants le font pour leur famille et leurs proches, 14% en guise de remerciements, 10% pour eux-mêmes alors que 31 % le font pour plus d'une raison à la fois.

Enfin, les parents qui ont abandonné la pratique religieuse en masse semblent se fier à l'école pour transmettre les traditions religieuses rattachées à la culture québécoise. En effet, près de sept

répondants sur 10 se disent favorables ou «plutôt favorables» à l'enseignement religieux à l'école. Pour l'instant, les écoliers québécois inscrits à l'école primaire reçoivent une heure d'enseignement religieux par semaine, mais la situation pourrait changer dès l'an prochain puisque les élus dérogatoires aux chartes québécoise et canadienne viennent à échéance le 1er juillet 2005.

«Je sens que les gens sont en quête du sens de sacré, qu'ils cherchent des rites, affirme le père Lacroix. On remet en doute les enseignements de l'Église, mais on cherche tout de même quelque chose pour exprimer notre émotion religieuse. Les traditions entourant Noël font partie de cette recherche, on montre aux enfants à faire des crèches, par exemple. Aujourd'hui, la religion est quelque chose de plus intuitif. Je trouve ça encourageant.»

Le sondage Les Québécois et la foi a été effectué par la firme CROP pour le compte de La Presse entre le 15 et le 25 novembre 2004 auprès de 988 personnes. Marge d'erreur trois points, 19 fois sur 20.

Dieu est devenu une vedette

(Selon La Presse) - Où est Dieu? En 2004, Dieu est partout. Au cinéma, dans le film The Passion of the Christ de Mel Gibson. Sur les rayons des librairies, dans le succès sans précédent du roman Da Vinci Code de Dan Brown. Sur le plateau de Tout le monde en parle, dans la profession de foi de Gregory Charles. En politique, dans la réélection de George W. Bush.

Dans les messages d'Oussama Ben Laden, diffusés sur les ondes d'Al Jazira.

Le Québec pourtant si distinct dans son rapport à la religion, n'échappe pas à la vague. «Je suis croyant mais pas un gros pratiquant, explique Jean Marchand, un père de famille de 34 ans qui travaille comme conseiller en gestion du patrimoine. Je ne prie pas chaque jour, mais je vais à l'église environ une fois tous les deux mois. Je me suis marié à l'église parce je croyais à l'engagement, je trouvais ça important. J'ai une petite fille de 16 mois qui nous avons fait baptiser parce que nous voulions lui donner un choix pour plus tard.»

«Je trouve que la religion est déconnectée, poursuit Jean Marchand. On véhicule des vieilles idées, on n'évolue pas tellement. À un point tel que c'est devenu à la mode de dire qu'on n'est pas croyant, qu'on ne croit en rien.»

En Amérique du Nord, le cas du Québec est assez unique, remarque pour sa part le sociologue et théologien Jacques Grand'Maison. «Partout en Occident, la société a été confrontée à une profonde

gion mais au Québec, on a connu une rupture abrupte comme nulle part ailleurs.»

De plus en plus de chrétiens

On compte environ 1,9 milliard de chrétiens sur la planète. De ce nombre, la plus grande partie se trouve chez nos voisins du sud. En effet, 40

% des Américains se décrivent comme étant évangéliques ou «born again» alors que selon un récent sondage effectué par l'hebdomadaire Newsweek, 94 % des Américains se disent chrétiens. Tous les analystes politiques s'entendent pour dire qu'ils ont contribué à la réélection de George W. Bush, le 2 novembre dernier.



SDUVENIR - Dieu est encore d'actualité et on la retrouve un peu partout. Mel Gibson en a retracé l'histoire dans La Passion du Christ.

Au nom de toute la population

La générosité des parents et amis de **M. Walter Tremblay, de St-Ambroise, décédé le 19 août 2004.**

facilitera l'implantation de nouvelles technologies médicales destinées aux spécialités et aux ultraspécialités régionales du Complexe hospitalier de la Sagamie.

Au nom de tous ceux qui pourront bénéficier de vos dons, encore une fois... **sincères remerciements!**

«La Fondation de ma vie» 541-1005

NÉCROLOGIE

AVIS DE DÉCÈS



BLAIS (Mme Jacqueline)
 Le 12 décembre 2004, est décédée à l'Hôpital du Chocoma, Mme Jacqueline Blais, épouse en 2èmes nocces de feu M. Clément Desbiens et en 2èmes nocces de M. Aurélien Tremblay, demeurant au 736, des Goelands à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la résidence familiale:
 Gravel & Fils, Réseau Dignité 825, Bégyn coin des Champs-Élysées Chicoutimi.

Vendredi, pour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 17 décembre 2004 à 11 h à l'église Notre-Dame de Grâce à Chicoutimi. Les obsèques seront déposées au columbier St-François-Xavier à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Georges Blais et de feu Yvonne Fortin. Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Aurélien Tremblay; ses belles-sœurs: Suzanne Tremblay (Marc Tremblay), Monik (Cynthia Thibault), Denise (Pierre Jourdain), Marie-Michèle (Gilles Payette) et Nicole (Pierre Charbonneau); ses petits-enfants: Simon, Catherine, Marie-Hélène, Julie-Anne et Gaëlle et une arrière-petite-fille; ses frères: André Blais (Martha Gagnon), feu Bernard (Irène St-Hilaire) et Yves (1ères nocces feu Hélène Gagnon, 2èmes nocces Fleurbaud Mariel); ses beaux-frères et belles-sœurs: Marie-Paul Desbiens (Marcel Girard), Gisèle (feu P.-E. Laberge), Irène Tremblay (feu Marcel Tremblay), Albert (Margot Barrelet), Yvonne (Maurice Gagnon), Marcel (Jennyfer Boly), Roger (Cécile Morin), Colette (feu Marc Chénier) et Dennis (Robert Edward), ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour un hommage à Mme Blais, allez au www.honneur-et-mémoire.com Pour informations: 543-0755 pour vos messages de condoléances, télécopieur: 543-7241, courriel: info@gravelviefils.com Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils (membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

rest. fils de feu M. Joseph Charost et de dame Françoise Tremblay, épouse de dame Doris Desbiens, de Chicoutimi à Jonquière. La famille sera réunie à son domicile à la messe de 10 heures le samedi 18 décembre 2004 à l'église St-Étienne de Jonquière. Nault & Co. Funéraire 2895 Ste-Anne St. Jonquière

le jeudi 16 décembre 2004 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h le samedi 17 décembre 2004 pour des funérailles, à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 17 décembre 2004 à 11 h à l'église St-Étienne de Jonquière. M. Charost sera inhumé au columbierum Nault & Co. Les obsèques seront déposées au columbier de Lacombe à Jonquière. Le deuil sera tenu par la famille: Marie Nault, son épouse, Mme Doris Desbiens; sa belle-mère, dame Françoise Mungret; son fils Jean-François Charost (Andréanne Boly); sa fille Marie-Eve Charost, son frère Bernard Charost (Luce McNeil); ses sœurs: Louise Charost (Alain Gaudreault), Lina Charost (ses beaux-frères et belles-sœurs: Pierre Desbiens (Christine Girard), Marc Desbiens (Raymond Desbiens), Joanne Desbiens (Réjean Gauthier), Ann Desbiens (Vicky Gauthier), Steve Desbiens (Lise Arsenault), Stéphane Desbiens (Caroline Lachance), son frère Jean-François Charost, sa fille Kelly Marie, ainsi que plusieurs neveux et nièces parents et amis. M. Charost fut à l'emploi de la Commission de la Baie pendant 16 ans. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole du Fonds de Défense du Centre hospitalier de Jonquière sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Aux membres de la famille, toutes nos condoléances et sincères sympathies. Pour tout renseignement, téléphonez au 542-2626 ou 1-800-950-6037 ou allez au: 542-6051, courriel: info@gravelviefils.com Direction funéraire: Maison Nault & Co. (membre de la Corporation des thanatologues du Québec)



DESMEULES (Mme Germaine Coullée)
 Le 18 décembre 2004, est décédée au Centre hospitalier C.É. de Lével, à l'âge de 72 ans à son domicile Mme Germaine Coullée, épouse de feu Léon Desmeules, demeurant au 102 boulevard Grande-Baie Sud à Lével de la Baie. La famille accueillera les parents et amis à compter de 14 h le vendredi 17 décembre 2004 à la résidence familiale:
 Gravel & Fils, Réseau Dignité 851, boulevard des Champs-Élysées Ville de Lével

Les heures d'accueil, sont: vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, pour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 18 décembre 2004 à 11 h à l'église St-Eugène de Lével de la Baie. Les obsèques seront déposées au columbierum Gravel & Fils à Lével la fille de feu Joseph-Louis Coullée et de feu Emile Tremblay. Elle laisse dans le



BOVIN (M. Hugues)
 Le 29 octobre 2004, est décédé à Orléans, à l'âge de 39 ans, M. Hugues Bovin - Nicholas Leblanc -, fils de M. Justin Bovin et de feu Mme Maude Leblanc, demeurant à Orléans. Une célébration de la parole aura lieu le samedi 18 décembre 2004 à 10 h à la Chapelle Gravel & Fils 825, Bégyn, Chicoutimi.

Pour informations: 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 543-7241, courriel: info@gravelviefils.com Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils (membre de la Corporation des thanatologues du Québec)



CHAREST (M. Benoît)
 Le 13 décembre 2004, est décédé à Jon-

Le Quotidien, le Vendredi 17 Décembre 2004

QUE FAIRE DE NOS ÉGLISES?

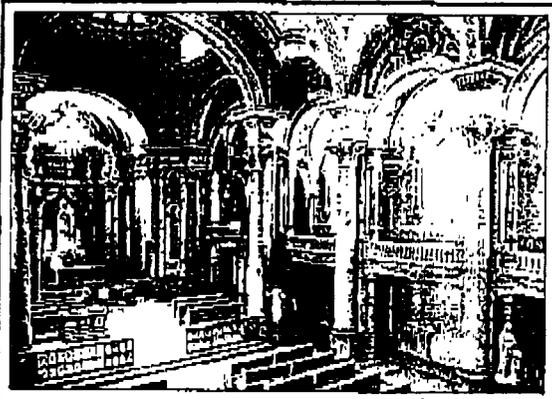


Photo René BILLAGNEON

Une salle de bal?

Il n'y a pas que les églises qui soient menacées. D'autres temples moins visibles sont eux aussi à l'abandon. La chapelle des franciscains, sur Grande Allée, par exemple, est inutilisée depuis 1987, même si elle pourrait fort bien desservir la résidence de personnes âgées, juste à côté. Mais les angélots de la coupole menacent de tomber sur la tête des fidèles; il a fallu aménager un «God Shawk» (local de célébration) dans la résiden-

ce et condamner le temple. La Ville de Québec, propriétaire des lieux, n'avait pas le million nécessaire à sa restauration. Il faut, aujourd'hui, une autorisation spéciale pour visiter cette chapelle aux cultures de salle de bal, selon l'expression de l'historien Luc Noppen. Elle fit scandale, au moment de son inauguration, en 1906, précisément parce que les gens lui reprochaient ses balcons en forme de loge de salle de spectacles.

Le miracle de Saint-Roch



MARILYNE GARNEAU

Il y en a qui attendent un miracle pour sauver les églises. D'autres qui croient plutôt à l'adage aide-toi et le ciel t'aidera. Le curé de Saint-Roch est de ceux-là. Et ce n'est pas demain la veille que ses églises vont fermer.



Photo Les Archives Yves Gauthier

Le curé de Saint-Roch, Mario Dufour, est de ceux qui croient à l'adage aide-toi et le ciel t'aidera. Et ce n'est pas demain la veille que ses églises vont fermer.

part, mais St. Matthews est un monument classé et la différence doit être assumée par le gouvernement, qui en a la responsabilité, sans quoi la Ville ne voudra plus jamais s'embarquer là-dedans», fait valoir M. L'Allier.

Lorsque Saint-Roch et Notre-Dame-de-la-Jacques-Cartier sont devenues une seule paroisse, pourtant, la survie des deux églises était loin d'être assurée. Saint-Roch englobait 100 000 \$, annuellement, le déficit de Notre-Dame oscillait autour de 20 000 \$. La solution de la facilité, c'eût été de fermer Notre-Dame.

«Mais on ne pouvait pas fermer les églises de Saint-Roch», s'écrit le curé Mario Dufour. «Ces églises-là, ce sont des havres de beauté. Ce sont des références, des points d'appui. C'est important que les jeunes puissent venir s'accrocher sur les murs de l'église comme ils s'accrochent sur la porte Saint-Jean: donnons-leur ces références et la chance de goûter le beau», dit-il.

Saint-Roch et Notre-Dame ne sont plus aujourd'hui délicatesses, même que le curé Dufour a réussi à se dégager une petite marge de manœuvre. Les deux lieux restent ouverts au culte et, fait rarissime, en dehors du culte: parce que le curé Dufour a décidé, lui, de ne pas «arrêter» ses églises, ouvertes toute la journée.

Saint-Roch n'a pas gagné à Loto-

N.D.L.R. — À l'heure où il n'y a plus que 8% de la population qui pratique encore, les églises, au total en milieu urbain, sont devenues beaucoup trop nombreuses. Que faire de ces vastes temples, moitié déserts que les paroissiens n'ont plus les moyens d'entretenir? Les réutiliser à l'état? Les convertir? Les démolir? Le Journal publie, aujourd'hui, le deuxième de trois volets sur la question. Demain: À qui appartiennent les églises?

Providence, ses paroissiens ne sont pas plus riches qu'avant. Pour garder les deux églises, il a fallu faire preuve d'imagination. Notre-Dame étant la plus vulnérable des deux, c'est par elle qu'il fallait commencer. Elle avait un atout: une chapelle inoccupée depuis 20 ans. «Mettons de la vie dans la chapelle et on va s'auto-financer», s'est dit le curé Dufour.

«La musique créée a été cor pour les églises, pour le Grand T: les stabos m: «Mission de H del, ça fait aussi tie du patrimoine l'Église.

Dans l'histo l'Église a toug: ce connivence: les artistes.

Il faut renu avec ça», dit le Dufour, qui loue lement une parti sous-sol de S: Roch à des gro: communautaire pour boucler ses de mois.

«Si on veut servir le patrim: on n'a pas le choi transformer les ses en lieux m: fonctionnels, servent à la fois culte, à la cultur: aux activités s: communautaire termine M. Dufou

Vocation communautaire
La chapelle est aujourd'hui occupée par sept ou huit organismes d'entraide communautaire qui paient un loyer modique, mais non purement symbolique.

«Ça leur permet d'avoir un local à prix convenable et, nous, ça nous permet de nous autofinancer. Tout le monde y trouve son compte. La vie attire la vie», philosophe le curé Dufour.

Vocation culturelle
Saint-Roch, l'une

Faudra assouplir

Le Code du bâtiment représente obstacle majeur au recyclage des églises.

Tant qu'elles sont utilisées comme lieu de culte, les églises échappent au Code, mais tout qu'elles changent de vocation, le Code doit être mis aux normes. Or la seule mise aux normes peut se chiffrer à des centaines de milliers de dollars qui est suffisant pour décourager bien des projets.

«Le Code du bâtiment est beaucoup trop rigide pour les églises», dit le maire L'Allier qui entend parler haut et fort pour échanger les choses.

Le recyclage: gare au piège!

Lorsque les premiers lieux de culte en surplus ont fait surface, il était relativement facile de leur trouver de nouvelles fonctions. La Holy Trinity Chapel abrite aujourd'hui le Conservatoire d'art dramatique, l'église wesleyenne accueille l'Institut canadien. Mais il y a des limites au recyclage qui peut être fait de ces immenses bâtiments. Et il y a là un piège, constate le maire L'Allier.

«Nous, on est prêts à payer une

Québec peut 3 M\$ pour le rénover. «On est prêts à payer une

Fermées à double tour

En dehors des heures de culte, la plupart des églises sont aujourd'hui fermées à clé parce que les fabriques n'ont pas les moyens de se payer un gardien à temps plein pour les surveiller.

«Mais, si elles étaient ouvertes, il y aurait des gens pour les visiter. Pourquoi est-ce qu'on ne pourrait pas monter dans les clochers, aller voir les sacristies? En Europe, on ne se rive pas le nez à des églises fermées et on va les voir», dit l'historien Luc Noppen.

Le tourisme religieux étant en pleine croissance, M. Noppen estime qu'il faut profiter de l'engouement pour faire découvrir notre patrimoine.

Journal Québec
450, Bechard
Vanier, Québec
G1M 2E9

FONDATEUR PIERRE PELADEAU

TELEPHONE
Tous les services: 684-1573
LES DERNIERS ANNONCES: 684-1850

TELECOPIEURS PAR SERVICE
Rédaction: 686-0181
Publicité: 683-1027
Production: 683-3752
Petites Annonces et décès: 683-3935
Imprimerie et Agence: 683-2359

ABONNEMENTS:
Québec: 684-2080
Extérieur: 1-800-463-4747

EDITEUR
Jean-Claude L'Allier

FINANCES ET ADMINISTRATION
André Béliveau, Vice-président, finances
Louis Ouellet, Directeur de la comptabilité
Paul-André Ouellet, Directeur d'affaires
Lorraine Bédard, Secrétaire administrative

REDACTION
Serge Gola, Rédacteur en chef
Jocelyn Bouchard, Directeur des sports
Michel Desnoes, Directeur des nouvelles
Michel Parfitt, Directeur des nouvelles
Serge St-Laurent, Directeur des nouvelles

PUBLICITE
Danyèle Thériault, Vice-présidente, ventes
Alain Courcier, Directeur, ventes locales et régionales
Gilles Normande, Directeur, ventes locales et régionales
Pierre-M. Robitaille, Directeur, ventes locales et régionales
Alain Gosselin, Directeur, ventes nationales
Suzanne Dorval, Directrice, ventes petites annonces
Marie-Anne Noël, Directrice de la publicité
Suzanne Hébert, Secrétaire administrative

PROMOTION
Pierrette Vézina, Directrice de la promotion

TIRAGE
Marc Gosselin, Directeur du tirage

RESSOURCES HUMAINES
Danyèle Thériault, Directrice des ressources humaines
Ana Bégin, Adjointe au directeur

PRODUCTION ET LOGISTIQUE
Nicolas Bédard, Vice-président, production et logistique
Thomas Yankovic, Directeur adjoint, de l'imprimerie
Maurice Vézina, Directeur adjoint, presse
Michel Brodeur, Directeur adjoint, presse
Gilles Gagné, Directeur adjoint, presse
Gilles Gosselin, Directeur adjoint, presse et circulation
Richard Gosselin, Directeur adjoint, presse et circulation
Guy Larochelle, Directeur approvisionnement et services

ENVOI DE POSTE-PUBLICATION
Convention 11-534802

MEMBRE DE:
Avoir Bureau of Circulation

DISTRIBUTION
Les Télégraphes Dynamiques
827, rue Duval
Vanier (Québec) G1M 2E6
684-2222

Le Journal de Québec est édité et imprimé par 450, Bechard, Vanier, Québec, G1M 2E9, par 244-707 Coréa inc., une filiale à part entière de Communications Québec inc., ayant son siège social au 612, Saint-Jacques (Québec), Montréal (Québec), H3C 4J6.

La paroisse Sacré-Coeur devra faire des choix

par Daniel Côté

CHICOUTIMI (QC) - Réuni à Chicoutimi mardi dernier, le conseil de fabrique de la paroisse Sacré-Coeur a donné le feu vert à la formation d'un comité chargé d'analyser le dossier des immeubles. Ses membres, qui seront nommés dans les prochains jours, auront jusqu'au mois de juin pour déterminer combien de bâtiments il faut conserver, parmi les deux presbytères et les cinq églises ouverts présentement.

Le comité comprendra le modérateur de la paroisse, monseigneur Jean-Roch Gaudin, ainsi que le président du conseil de fabrique. S'y ajouteront des représentants de chacun des secteurs faisant partie de cette unité pastorale, soit Sacré-Coeur, Christ-Roi, Saint-Joachim, Saint-Antoine et Saint-Paul-Apôtre, ainsi que d'autres participants, dont un qui émanera du comité diocésain des immeubles.

Après avoir défini en quoi consiste le projet pastoral de la paroisse Sacré-Coeur, de même que les moyens qu'il faudra déployer pour le mettre en marche, les membres du comité des immeubles devront établir l'état de chacun des bâtiments, tout en faisant état des rénovations qui se profilent dans l'horizon immédiat. C'est sur la foi de ces données qu'ils formuleront une proposition que les fidèles seront appelés à examiner.

Des choix déchirants

« Dans ma tête, il faut envisager le maintien de deux ou trois égli-

ses », a souligné Mgr Jean-Roch Gaudin hier, au cours d'une entrevue accordée au Quotidien. Il anticipe déjà des moments difficiles pour sa communauté de 17 000 âmes, des choix déchirants. Toutefois, la froide réalité des chiffres rend incontournable un tel exercice, le premier du genre mené à Chicoutimi.

Pour broser le portrait à gros traits, notons que Saint-Paul-Apôtre équilibre ses comptes et que Saint-Joachim l'a imité en 2004, grâce à une levée de fonds qui a mis fin à une séquence de quatre ou cinq ans marquée par des déficits de 20 000 \$ à 25 000 \$. Quant à Sacré-Coeur, elle a été dans le rouge à hauteur de 80 000

\$ et se comptera chanceuse de réduire la saignée à 50 000 \$ au cours du présent exercice.

La mise en commun des « cousins » de Saint-Paul et Sacré-Coeur procure une réserve de 300 000 \$ à la paroisse. Au rythme actuel, elle sera épuisée dans six ans, d'où la nécessité de former un comité pour corriger le tir. « On ne peut pas continuer à faire des déficits de 50 000 \$ par année. En plus, il faut se donner les moyens de faire de l'évangélisation, ce qui est impossible présentement », fait valoir Mgr Gaudin.

L'ennemi numéro un, ce sont les coûts de chauffage qui, sauf à Saint-Paul, jument entre 30 000 \$ et 40 000 \$ par an dans chaque église (partout, on a recours au gaz naturel). Mais le modérateur refuse d'utiliser ce prétexte pour bousculer ses ouailles. Il veut prendre le temps qu'il faut pour monter un dossier étoffé à partir duquel les paroissiens de prononceront. « On n'ira pas contre l'avis de la majorité », assure-t-il.



DÉFICIT - On ne peut pas continuer à faire des déficits de 50 000 \$ par année, affirme Mgr Jean-Roch Gaudin, modérateur de la paroisse Sacré-Coeur. (Archives)

Pour le **MEILLEUR ACHAT**

Camil Simard, un nom reconnu

1^{er} vendeur pour Royal LePage en 2004

Piles d'or de précision

618-8523 www.camilsimard.com

pour conclure vite et bien

ROYAL LePAGE

AGENCE - LACANTIERE

Sur nos routes, exigez une valeur sûre!

Pensez TOYO et à votre Garage Jean-Pierre Tremblay de La Baie!

TOYO
OBSERVE G-02 PLUS

Prenez le meilleur de l'hiver

- Technologie « Microbit »
- Composé à glace fait de silice
- Dessin de semelle unidirectionnel pour plus de traction

EXCLUSIF À LA BAIE

Votre Garage Jean-Pierre Tremblay innove en vous offrant le gonflement de pneus à l'azote!

AVANTAGES:

- Préviens le sous-gonflement
- Augmente votre sécurité
- Économie d'essence

Garage Jean-Pierre Tremblay

UNIPNEU
MÉCANIQUE

Prenez rendez-vous!
544-4455
(pour vos pneus... et votre mécanique)

431, de la Grande-Baie Sud, La Baie

Centre dentaire et d'implantologie

Dr. Marc Desautels

DENTISTE GÉNÉRAL

Pionnier dans le domaine de l'implantologie au Saguenay - Le Sélo, l'expertise acquise depuis les quinze dernières années par le Dr Marc Desautels lui a permis de redonner à des centaines de personnes la fierté d'un sourire naturel.

Reconnu, même en dehors de notre région, pour sa force d'analyse et son souci du détail esthétique, il demeure une référence pour ses pairs en matière de prothèses fixes ou amovibles sur implants.

Découvrez le centre où l'implantologie et la dentisterie esthétique deviennent un plaisir à s'offrir.

Contactez-nous pour un rendez-vous.

672, rue Jacques Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 2A4
Téléphone : 418.696-1626
Courriel: denmarc@desautels.com
Site web: www.dentiste-marc-desautels.com

straumann

Notre plus belle réussite, c'est votre sourire!

08/12/03 100-03.090 guide pour la vente d'immeuble et la fermeture au culte.doc 1

Archidiocèse de Québec

Département des fabriques

1073, boul. René-Lévesque Ouest, Sillery (Québec) G1S 4R5

Bur. : (418) 688-1211, Télécopieur : (418) 688-1399

Site internet : www.diocesequebec.qc.ca

Courriel : fabriques@diocesequebec.qc.ca

Guide sur le processus pour la vente d'un immeuble et de fermeture au culte d'une église

Ce guide vise à présenter le processus à suivre sur deux points :

- La vente d'un actif immobilier, comme une église, un presbytère ou un terrain
- La fermeture au culte d'une église.

1- Étapes préliminaires

En lien avec la région pastorale, le vicaire épiscopal et son équipe, les responsables d'une paroisse (équipe pastorale, A.F. et le C.P.P.) doivent réaliser des étapes d'analyse, de consultation et d'information tant sur les besoins de la paroisse, ses ressources financières, les coûts financiers d'entretien et de rénovation et les partenariats possibles.

Il est conseillé de prévoir également un travail de réflexion et de discernement avec les autres paroisses d'une même unité pastorale.

Deux documents sont toujours très utiles pour préparer et planifier ces étapes :

- Le document IV « Vendre notre église : un choix possible », août 96
- Le document V « Garder notre presbytère : oui ou non », juin 97

Ces documents font parti d'une série « La paroisse au service de la mission »

2- Résolution d'intention pour la vente d'un immeuble

Si la décision de l'assemblée de fabrique est de viser la vente d'un immeuble (aliénation) :

- La fabrique adresse à l'évêque (corporation épiscopale via le comité des résolutions) une résolution d'intention sur la vente de l'église ou d'un bien immobilier avec un échéancier pour approbation de principe.

- Si la vente prévoit également la fermeture au culte, se référer à la section 5 du présent document.

- La corporation épiscopale, après consultation avec la région pastorale, approuve la dite résolution.

CM(03) 25

08/12/03 100-03.090 guide pour la vente d'immeuble et la fermeture au culte.doc 2

- La fabrique doit prendre les mesures pour informer adéquatement les membres de la communauté paroissiale et la population du territoire une fois le principe de la vente accepté.

- L'échéancier doit prévoir les étapes et les délais requis pour la mise en vente de l'immeuble et dans le cas d'une église, sa fermeture au culte.

3- Marche à suivre pour la vente d'un immeuble

Dispositions légales

- La fabrique enclenche le processus de mise en vente avec l'aide des services administratifs de la corporation épiscopale. La fabrique peut

croire que Jean Charest a su se faire aussi convaincant. Il faut régionaliser qu'il l'a été à Ottawa, récemment, avec ses collègues Premiers ministres, puisque le président de la CRE, pour illustrer le consensus auquel Québec et les régions en sont arrivés, parle désormais d'une véritable révolution dans la manière de gouverner!

Jean Charest prend quatre engagements formels envers les régions. Il veut décentraliser les pouvoirs et régionaliser les services; le chef du gouvernement considère également comme prioritaire l'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux; enfin, il veut encourager de toutes les manières possibles les initiatives de partenariat. Un programme ambitieux, certes, mais qui a toutes les chances de réussir, selon Bernard Généreux, parce que Jean Charest en fait un engagement personnel.

Afin de démontrer de façon explicite son intention d'aller de l'avant avec cette réforme ambitieuse, le Premier ministre exige de Jean-Marc Fournier et de Nathalie Normandeau, respectivement titulaires des Affaires municipales et des Régions, qu'ils élaborent le plus rapidement possible un plan destiné à accélérer le processus de décentralisation, notamment en matière de juridictions municipales.

Un Québec «asymétrique»

À en juger par l'accueil extrêmement positif réservé par Bernard Généreux face à l'ouverture «historique» de Jean Charest pour tout ce qui concerne la décentralisation, les relations entre le gouvernement et les régions ne seront bientôt plus jamais les mêmes. Faudra-t-il alors parler d'un Québec «asymétrique», au sens duquel les régionaux, chacun selon leur identité et besoins propres, auront enfin leur mot à dire dans l'élaboration des politiques les concernant et, surtout, leur application?

En tout cas, si le chef du gouvernement québécois est parvenu à convaincre, apparemment sans trop de difficultés, les présidents des Conférences régionales de son intention ferme de traduire ses engagements électoraux dans les faits — en particulier Bernard Généreux, un ancien militant péquiste converti depuis la dernière campagne électorale aux vertus de l'ADQ — c'est qu'il a dû certainement s'exprimer avec l'accent profond de la sincérité. Et, surtout, qu'il n'a pas l'intention de reculer...auquel cas les régions ne le lui pardonneraient pas.

8 - 1^{er} Quartier, le Vendredi 1 Octobre 2001

Vers un génocide architectural et patrimonial...

D'emblée, il est crucial de dissocier la pratique de la religion catholique de ses infrastructures matérielles, qui, elles, représentent une valeur patrimoniale pour l'ensemble de la population.

Loth des croyances, les églises sont des actrices indéniables de nos environnements urbains et ruraux. C'est donc dans la poursuite d'un consensus global qu'il faut juger de leur sort. Dans le dossier des églises sagnéennes, qui fut accéléré ces dernières semaines par l'annonce de la fermeture et de la vente de plusieurs d'entre elles, l'avenir réservé à celles du courant moderne est plus préoccupant!

[À en juger par certaines interventions] la valeur des temples modernes est négligeable, voire marginale, comparativement aux églises de facture traditionnelle. Sans omettre l'importance de ces dernières, il est nécessaire de reconnaître qu'elles sont innombrables et similaires sur l'échelle nationale, ce qui en atténue la valeur unitaire.

Par contre, les églises modernes présentent un caractère unique, spécifique et exceptionnel.

La région, une pionnière

À ce titre, notre région est incontestablement la pionnière de la recherche formelle, de l'innovation technique et de l'avant-garde en architecture, particulièrement religieuse. C'est d'ailleurs grâce au travail de Paul-Marie Côté, en 1966, avec la conception étonnante et non moins splendide de l'église Saint-Marc de Bagotville (dont l'avenir est aujourd'hui discuté), que l'aventure de l'architecture religieuse moderne nord-américaine débute.

Durant les années soixante, avec les églises des architectes Evans Saint-Gelais, Fernand Tremblay et Jacques Coutu, la notoriété de notre région sur le plan de Fatima (toujours de Paul-Marie Côté et aujourd'hui négligée et boudée), ainsi que l'ensemble des églises modernes de la région, furent l'objet d'un exhaustif dossier sur la singularité de l'architecture moderne sagnéenne dans le très réputé Times Magazine.

Étendard

Nos églises modernes furent

donc, à cette époque, l'étendard de notre région. C'est donc dire que c'est par notre patrimoine moderne que nous formons reconus sur la scène culturelle mondiale.

Allons-nous, aujourd'hui précipiter la perte d'un patrimoine unique et irremplaçable, parce qu'animés d'un déclin économique et démographique régional? Nous avons compromis plusieurs de nos richesses patrimoniales: par le passé, allons-nous encore aujourd'hui rater la chance unique de rappeler et de mettre au monde l'unicité de notre patrimoine modernisé?

Ne laissons pas notre richesse architecturale et patrimoniale issue d'un mouvement sans précédent, le modernisme, se faire taxer par les néophytes d'élites «bizarroïdes». Ne négligeons pas délibérément ce qui fait de nous notre particularité dans le paysage architectural et patrimonial.

Jimmy Boudreau
conservateur
critique de l'architecture
(arrondissement de Jonquière)
Saguenay

opinion@lequotidien.com

procéder selon les circonstances par appel d'offre, ou recourir à un courtier ou approcher un acheteur potentiel ou élaborer avec une institution (municipalité, hôpital, etc.) un projet de vente et de reconversion de l'église.

- Toutes les démarches pour aliéner une église doivent tenir compte des réglementations et ententes en vigueur comme le zonage ou les règles du ministère de la Culture et des communications ou les ententes particulières entre le diocèse et certaines villes au sujet des églises, etc.

- Si un projet est établi et une entente de vente est conclue, la fabrique, par résolution, accepte la vente et désigne des personnes pour signer en son nom les documents inhérents à cette vente. Cette résolution doit être également soumise à la corporation épiscopale pour approbation en y joignant le projet final de contrat de vente.

- La corporation épiscopale approuve également la vente. L'autorisation est alors transmise à la fabrique qui devra la joindre au contrat de vente.

- Signature du contrat de vente et information des membres de la communauté paroissiale et de la population du territoire.

08/12/03 100-03.090 guide pour la vente d'immeuble et la fermeture au culte.doc 3

4- Délais pour la mise en vente de l'église et selon le cas de fermeture au culte

Ou conseille de prévoir une période de deux ans pour la vente. Cependant, ce délai peut être plus court si une vente se réalise plus rapidement.

Fermeture au culte

Il arrive que le transfert de propriété de l'église (vente) n'implique pas nécessairement la fermeture au culte de l'église. C'est le cas par exemple de la vente d'église à la municipalité, avec une entente d'utilisation, en tout ou en partie, de l'église pour le culte et la pastorale.

Si la vente de l'église prévoit la fermeture au culte, on conseille à la fabrique d'annoncer au moins une année à l'avance la fermeture au culte de l'église visée.

Dispositions légales pour la fermeture au culte

Si la décision de l'assemblée de fabrique est de fermer au culte l'église

- La fabrique prend une décision, par résolution, sur la fermeture au culte de l'église et sur un échéancier. Cette résolution est transmise au vicaire épiscopal et à l'évêque pour approbation.

- Le vicaire épiscopal, en lien avec l'évêque, procède à des consultations et soumet une recommandation à l'évêque. Celui-ci approuve par la suite le projet de fermeture au culte.

- La fabrique doit prendre les mesures pour informer adéquatement les membres de la communauté paroissiale et la population du territoire.

- La fabrique enclenche le processus de fermeture au culte selon l'échéancier qui a été établi.

- Décret de l'Évêque promulguant la fermeture au culte de l'église

Si la fabrique procède, au tout début du processus de mise en vente, à la fermeture au culte l'église ou ferme l'accès public de ses locaux, celle-ci demeure responsable, à titre de propriétaire, d'assurer toutes les charges relatives au bâtiment (assurance, chauffage et entretien minimum, sécurité et surveillance).

La fabrique doit également savoir que si elle ferme au culte une église, ce bâtiment devient inéligible au programme de subvention du patrimoine religieux.

5- Cas où il y a impossibilité de vendre et dernier recours

Si après la période de mise en vente (allant jusqu'à deux ans), on constate l'impossibilité de vendre ou de trouver une solution de reconversion et de recyclage, la fabrique devra alors envisager la possibilité de fermer définitivement le bâtiment en attendant un projet viable ou un acheteur sérieux.

08:12/03 100-03.090 guide pour la vente d'immeuble et la fermeture au culte.doc 4

On conseille de prévoir une autre période de deux ans pour tenter de trouver un acheteur ou un projet de reconversion dans un partenariat. Cependant cette période peut être réduite si des contraintes financières ou de sécurité l'exigent. Si aucune solution, après avoir épuisé tous les recours possibles auprès des divers partenaires potentiels comme le monde municipal, les gouvernements, l'entreprise privée, etc., n'apparaît, la fabrique devra envisager en tout dernier recours la démolition de l'édifice. Dans ce cas elle devra prendre avis de son assureur et de différents experts.

Dispositions légales

- La fabrique adresse à l'évêque (corporation épiscopale via le comité des résolutions) une résolution sur la démolition de l'église pour approbation.

- La corporation épiscopale procède à des consultations qu'elle juge nécessaire et approuve le projet de démolition.

- Le règlement épiscopal 97-01 (Cm(97)05) concernant les travaux sur les biens meubles et immeubles des fabriques s'applique et précise la procédure à suivre pour la préparation et l'attribution des contrats relatifs à la démolition par une firme spécialisée.

6- Biens meubles, historiques ou artistiques, désacralisation d'une église et références juridiques et canoniques

Biens meubles, historiques ou artistiques

Au moment du transfert de propriété, les biens meubles, historiques ou artistiques sont traités selon le règlement épiscopal CM(84)07.

Divers articles du règlement épiscopal 97-01 (Cm(97)05) concernant les travaux sur les biens meubles et immeubles des fabriques, s'appliquent également.

Désacralisation d'une église

Pour connaître les règles et procédures au sujet de la désacralisation d'une église, suite à la fermeture au culte, il faut s'adresser à la Chancellerie.

Références juridiques et canoniques

Loi sur les fabriques (art. 26)

Code de droit canonique (Canons 1290 à 1298)

Rémy Gagnon, responsable du Département des fabriques

François Boissonneault, sm, directeur des Services administratifs